

**Histoire générale de la chirurgie dentaire : depuis les temps primitifs jusqu'à l'époque moderne et principalement en France / J.-L. André-Bonnet.**

**Contributors**

André-Bonnet, J. L.

**Publication/Creation**

Paris : Société des Auteurs Modernes : P.-C. Ash, 1910.

**Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/muda9tzn>

**License and attribution**

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>





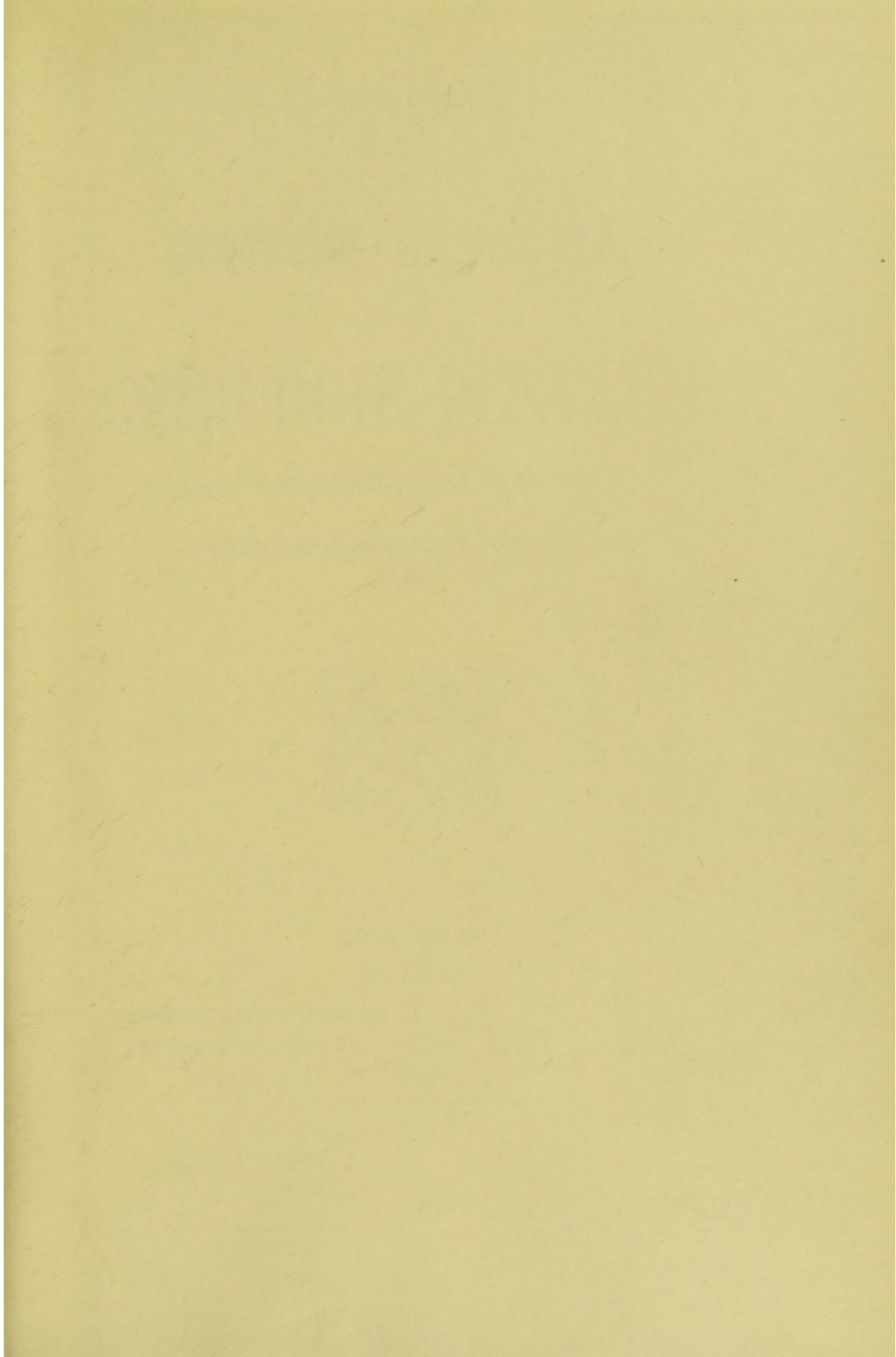
ACCESSION NUMBER  
69846  
PRESS MARK

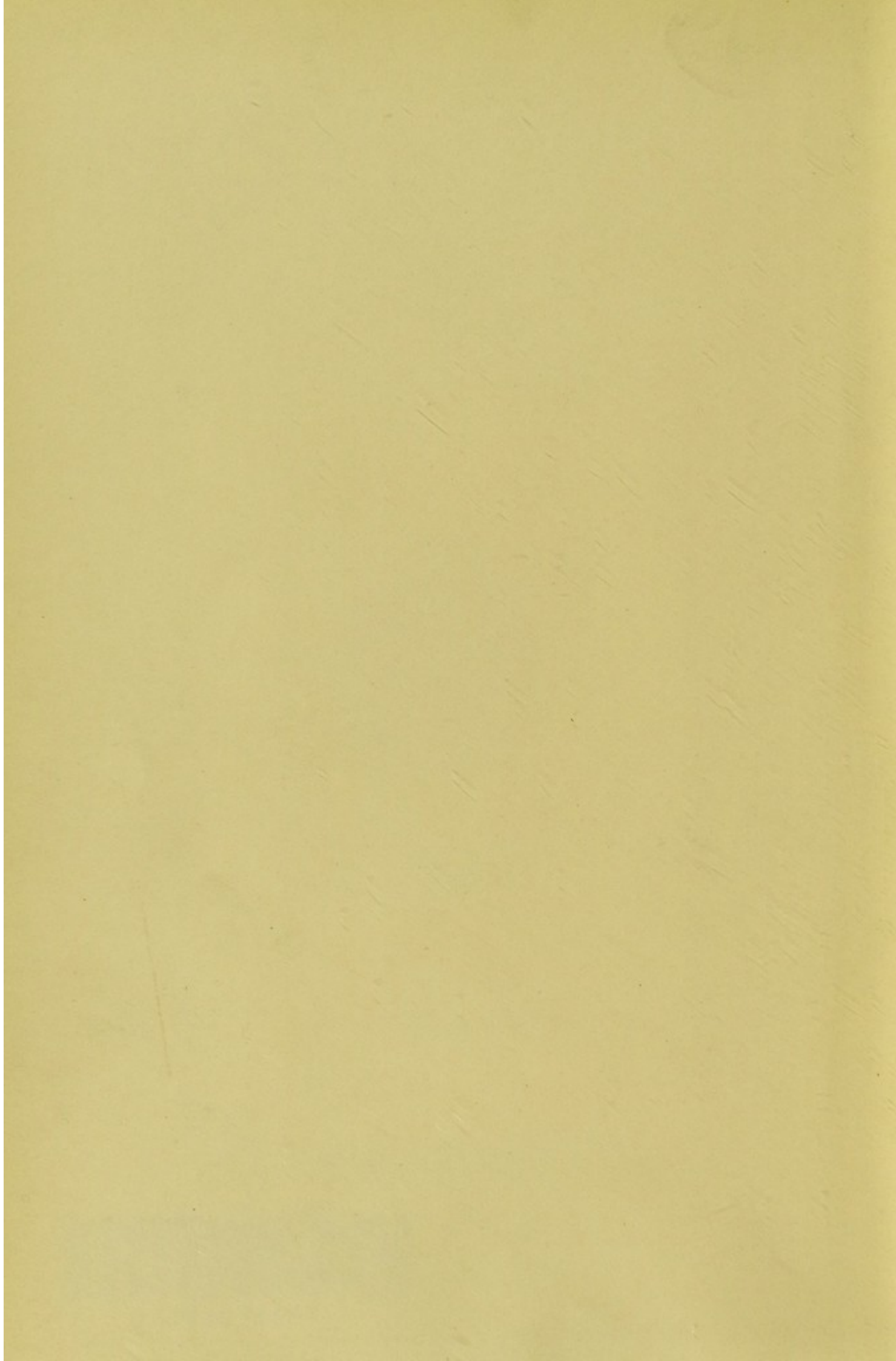
W. 36

X69322



22101076447





J.-L. ANDRÉ-BONNET

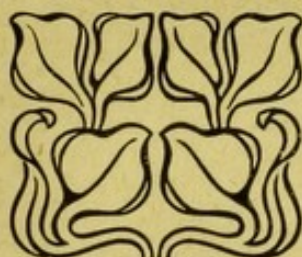
---

**HISTOIRE GÉNÉRALE**  
DE LA  
**CHIRURGIE DENTAIRE**

Depuis les temps primitifs jusqu'à l'époque moderne

**ET PRINCIPALEMENT EN FRANCE**

---



**PARIS**

**EN VENTE**

Société des Auteurs Modernes  
24, RUE DE GRAMMONT, 24

P.-C. ASH  
12, RUE DE HANOVRE 12  
Paris - Lyon - Marseille

1910

Tous droits réservés.

GF7 FRANCE - Dentistry  
~~DENTISTRY~~ - France  
DENTISTRY

69846

W.36



## INTRODUCTION

---

*Qu'est-ce que l'histoire ? — C'est le rapport intégral des événements passés. La définition du mot histoire change, toutefois, avec le sujet que l'on s'est assigné de traiter. — Tel est mon cas. Je n'ai pas eu à juger arbitrairement, et selon mon caprice, si tel fait était historique ou non, je les ai tous pris, ma tâche en était ainsi d'autant plus aisée ; d'ailleurs tout ce qui se rattache à l'art que l'on décrit dans l'égrainement des siècles, est l'acte constitutif de son histoire.*

*J'ai essayé de « fixer » ma propre définition sur le mot « chirurgien-dentiste ». Je puis l'avouer, cette conception m'est tout à fait personnelle et non encore envisagée par les historiens qui m'ont précédé. Si beaucoup de mes lecteurs pensent comme moi, ce sera là le seul grand mérite de mon œuvre, car le métier d'historien est bien précaire. Pour beaucoup, c'est*

*simplement compiler, copier et piller. Il faut en prendre son parti, la plus inoffensive critique, c'est celle qui vous appelle rapsode. Depuis que l'homme a eu la sensation du monde extérieur, par un choc intérieur et surtout depuis que l'imprimerie vint l'aider à satisfaire au besoin d'expansion, quel monceau d'œuvres n'a-t-on enfanté qui par le fond se ressemblent. L'idée se meut dans un cercle bien restreint. Le malheureux qui en sort approche la folie.*

*Néanmoins, j'ai entrepris d'écrire, ou tout au moins de récrire l'histoire la moins transcrite, et qui cependant présente le plus d'obscurité encore à une date où tout le monde et tous les arts connaissent leur origine. Dois-je dire qu'à l'heure actuelle où le dentiste est venu se classer, par les examens demandés et subits, par l'apport de certaines capacités scientifiques, littéraires et médicales, comme notabilité, comme personnalité, il n'en est pas beaucoup, (je ne veux pas en avouer le nombre) qui possèdent leur histoire. On me répondra, sans doute, que ce n'est pas là une question de vitalité, de savoir, et que cela importe peu ! Je répondrai que cela importe beaucoup.*

*Si cela n'a rien à faire avec la question opératoire ou la dextérité manuelle, voire même la connaissance clinique et la sagacité thérapeutique de l'art, cela a beaucoup à faire avec la psychologie de l'art lui-même.*

*Il faut que le chirurgien-dentiste à l'heure actuelle se souvienne qu'il a tâche de faire dissiper le noir nuage d'erreur qui l'assailit encore, qu'il a eu et a des antagonistes et des détracteurs, que l'époque des charlatans n'est pas assez éloignée. Il faut qu'à part son art, il ait ce degré d'intellectualisme profond qui produit à celui qui l'approche ce respect confiant dû au savoir et à l'intelligence — deux parties essentielles et constitutives — afférentes à son état.*

*Pour le profane, le dentiste est un homme qui arrange les dents ou les arrache ; comme le charpentier enfonce des clous ou les enlève.*

*Le dentiste lui-même, quelquefois, devient son propre philistin en croyant que le talent de placer, enlever ou remettre, constitue son état. Le talent est une somme qualitative, qu'a aussi bien le caniche qui fait des tours plus compliqués que d'autres chiens.*

*Si on se borne à cette qualité, cela ne forme pas essentiellement le « chirurgien-dentiste ». C'est comme si quelqu'un disait que l'appareil digestif depuis la porte d'entrée jusqu'à la porte de sortie forme à lui seul un individu, parce qu'il forme un unique appareil dont les parties concourent ensemble au but de faire servir les matières nutritives introduites, par une modification mécanique et chimique, à la construction et à la conservation de l'organisme. Ou qu'un autre donnerait ce monopole au système nerveux central, parce*

*que le cerveau, le cervelet, les nerfs sensoriels et moteurs président et ordonnent aux autres fonctions!*

*Ce sont simplement les grandes lignes de l'organisme, comme de connaître un métier pour l'exercer. Mais il est pourtant des particularités qui, bien distinctes, président au bon fonctionnement. Les glandes salivaires n'ont rien de commun avec le pancréas et le foie, l'estomac est autrement constitué que l'intestin grêle; les glandes à pepsine diffèrent des villosités intestinales. Ici est sécrété un suc qui transforme l'amidon en sucre; là, un autre suc qui rend soluble l'albumine insoluble. Tout cela et bien d'autres détails forment l'individu complet. Comme toutes les qualités et connaissances scientifiques et littéraires forment l'état, pour qu'il soit complet du chirurgien-dentiste.*

*Je ne veux pas dire par là que ce travail contribuera à lui faire cet apport! Ce serait présomptueux et inexact. Je n'ai fait que fouiller les annales historiques de l'art, le plus qu'il m'a été possible, heureux si j'ai réussi à y donner un tour personnel et heureux aussi, s'il m'est possible, d'offrir quelque chose de littéraire à l'art dentaire.*

*Le but que j'ai tenté est, non pas surtout, d'accumuler un vain monceau d'écrits, d'anecdotes, de curiosités — c'est de magnifier, de faire le panégyrique de cet art qui conserve, qui restaure, qui bâtit. J'ai essayé d'en faire un ouvrage, non exclusivement pour*

*le chirurgien-dentiste lui-même, un ouvrage absolument technique, mais un volume qui put être lu par le public, essayant ainsi de détruire toutes les fausses croyances en mettant au grand jour une histoire, qui n'a pour aucune cause, besoin de rester dans l'ombre.*

*La profession de dentiste a été taxée de prêter plus qu'aucune autre à la déception ; et l'ignorance qui a toujours régné sur son sujet, ne justifie que trop cette accusation. On en a fait un commerce ; la passion d'accumuler des richesses, qui paraît instinctive à la généralité des hommes, a pu quelquefois détourner cet art de son but. Il en est advenu de même à la médecine et à la chirurgie.*

*Elle a, et elle a eu des détracteurs. Je voudrais les confondre, et je les confondrai dans le cours de cet ouvrage. Leur erreur est, de ce qu'ils prennent pour dentistes ceux qui ne le sont pas!...*

*Il est peu de professions qui aient droit à la reconnaissance humaine, comme : la médecine, la chirurgie et leurs dérivés, la chirurgie-dentaire.*

*La médecine est une science. La chirurgie et la chirurgie-dentaire joignent à la fois d'être science et art !*

*La science fait des découvertes, l'art fait des œuvres.*

*La science est continuellement en mouvement, elle remue et change tout, nie, détruit, crée, remplace tout ; on la voit se remuer incessamment autour de nous, en tout ce qui nous entoure. La matière parle par la*

*science. Le cri de la machine à vapeur s'échappe avec une poignée de charbon et un peu d'eau. Aujourd'hui c'est la route, demain l'air, après demain autre chose.*

*Jacob Metzu trouve le télescope ; viennent Galilée, puis Kepler, puis Descartes, puis le capucin Reita, puis Huyghens. En moins de cinquante ans, du « Nuncius Sidereus » de Galilée à l'« Oculus Eliæ et Enoch » de Reita, l'inventeur Metzu est effacé.*

*La locomotion, pour aller du char antique de Laïus au tramway et à l'automobile, en passant par la patache, le coche, la turgotine, la diligence et la malleposte, a fait du chemin.*

*Les qualités cardinales ne font plus loi en anthropologie.*

*La micrographie en est-elle restée à Swammerdam et à Leuwenhoeck ?*

*Peut-on se souvenir sans sourire, en spermatologie et ovologie, de Mariana qui reprochait à Arnaud de Villeneuve le crime d'avoir fait des essais de génération humaine dans une citrouille ?*

*Un vétérinaire de village n'infligerait pas à des chevaux le remède que Gallien appliquait aux indigestions de Marc-Aurèle.*

*Que disent les spécialistes d'aujourd'hui des savantes découvertes faites au dix-septième siècle par l'évêque de Titiopolis dans les fosses nasales ?*

*Soigne-t-on l'épilepsie, comme cinq cents ans avant Jésus-Christ, en allant chercher un dieu à Thèbes ?*

*Pense-t-on au roi de France pour les écrouelles ?*

*N'étonnerions-nous pas Platon, en lui disant que l'eau de mer ne guérit pas toutes les maladies ; Lysis de Tarente, que la vue n'est pas une vapeur ; Epicure, que la matière est divisible à l'infini ; Aristote, que le mouvement orbiculaire n'est pas épousé par le cinquième élément, parce qu'il n'y a pas de cinquième élément (à moins que ce ne soit l'élément radiant) ; Épiménide, qu'on ne guérit plus la peste au moyen de ses brebis noires et blanches.*

*Telle est la science !*

*Qu'est aujourd'hui la zoologie de Pline, la climatologie de Cléistrate, la médecine de Tribunus, la chirurgie de Ronsil, la myologie de Stenon, l'uranologie de Tatus, l'anatomie de Gassendi, la stomatologie d'Ambroise Paré, la pathologie de Fernel ?*

*Tel n'est pas l'art, il est stable, immuable, infini. Le chirurgien le possède dans sa main qui tient la lancette, le scalpel, les pinces, les ciseaux, la scie, pareil à l'artiste qui tient le marteau et le burin. Sans hésitation, il coupe, il scie, il taille à même la vie, il côtoie la mort sous l'aspect d'une artère ; il enlève un morceau de l'homme et il le remet. Il brave la vie, il fait fi de la mort. Il brave le créateur en*

*lui restaurant sa créature, il est anathème, il est grand. Que ce soit le timide Abulcasis ou l'audacieux Doyen, l'art n'est pas plus grand, c'est arracher les victimes à la mort.*

*La science qui se perfectionne a fait le reste.*

*Pour le chirurgien-dentiste tout est semblable. Un élève de l'Ecole Dentaire se moquerait du Grec préparant ses racines il y a trois mille ans? Tous les professionnels, et les plus savants, s'extasieront devant le bridge des sept dents réunies au moyen d'un fil d'or de cette même époque. C'est de l'art.*

*La thérapeutique d'Ambroise Paré est parfois douteuse, quand par exemple il préconise l'urine pour gargarismes! Son obturateur quoique simple, reste une œuvre de restauration artistique.*

*L'art dentaire, ce n'est pas simplement imiter la nature, car la nature crée et démolit, c'est l'art d'aller au devant de sa destruction, c'est entraver la destruction de ses parties.*

*Le marbre qui prend figure et corps sous la main de l'artiste, le tableau où semble se mouvoir une action, la poésie, la littérature, la musique, tout cela est de l'art. Mais l'art de la chirurgie crée, refait, régénère complètement l'individu. Ainsi la prothèse palato-pharyngienne du professeur Delair restera toujours un monument artistique.*

*Un pareil langage paraîtra-t-il excessif à mes lec-*

teurs ? Non. Je ne le suis point, et n'ai nul envie de l'être. Je m'en rapporte à ceux qui m'ont précédé dans cette voie. Je citerai M. Luis Subirana (1) qui a dit : « Si nous tenons compte du nombre d'individus dont la bouche présente des anomalies capables de modifier ce que nous appelons la beauté physique et si nous nous rappelons que ces êtres procréent et se développent, déterminant, par accumulation de tares, des malformations et des états anormaux de l'individu en général, il nous paraît logique d'avoir la prétention d'affirmer que dans une certaine mesure l'Orthodontie puisse contribuer à modifier une race. »

Oui, l'art dentaire est un véritable art ; art bien modeste et bien discret, qui ne s'étale point vulgaire dans une vitrine, où il serait marchandise. L'art est de ne pas le voir, tant il ressemble à la nature et on ne peut y prendre garde, car comme elle il sert et remplit ses mêmes fonctions.

Aussi l'histoire n'est pas mal à propos dans un art. C'est sa grandeur même dans les phases mesquines. Que de petites choses la vie n'engendre-t-elle ?

Je tiens essentiellement à faire ressortir, pour que le lecteur comprenne bien mon traité, que j'ai ma liberté de pensée, pleine et entière, et qu'elle n'est pas

(1) Bulletin du Syndicat, *Noblesse du but de l'Orthodontie. Son influence sur la santé et pourquoi elle améliore les races.*

*astreinte à des besoins professionnels, et que surtout mes vues diffèrent de bien des auteurs dentistes, qui ont pris eux-mêmes dans leur profession, des choristes pour des acteurs. Un chirurgien-dentiste n'est pas, ne doit pas être, n'a jamais été un mire, un charlatan, un dentateur, un arracheur de dents ou autre chose de pareil. Il est et a toujours été un chirurgien-dentiste dans son strict mot à mot, tel que je le conçois.*

*Certes, il sera des années, des siècles, sans que nous n'en trouvions un, mais il existera dans son essence même. Il était né à une époque lointaine chez les Grecs, il ne peut plus mourir, l'art est éternel.*

*N'ai-je pas raison de m'élever ainsi. Un exemple : en 1867, Henry Didsbury dans son Histoire Anecdotique des dents dit : « Dentiste est un mot moderne. — nos pères disaient arracheur de dents » — il continue par un illogisme. « L'origine des arracheurs de dents se perd dans la nuit des temps. Néanmoins ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on voit en France les opérateurs ambulants parcourir, sous le nom de Mires, les villes et les campagnes, porteurs de recettes destinées à guérir non seulement le mal de dents, mais une foule d'autres maladies. »*

*Cet auteur et plusieurs autres ont pris le camelot pour l'artiste lui-même.*

*C'est une fausse interprétation dont je pourrais ex-*

*cuser le vulgaire, mais que nous ne saurions admettre de la part de techniciens.*

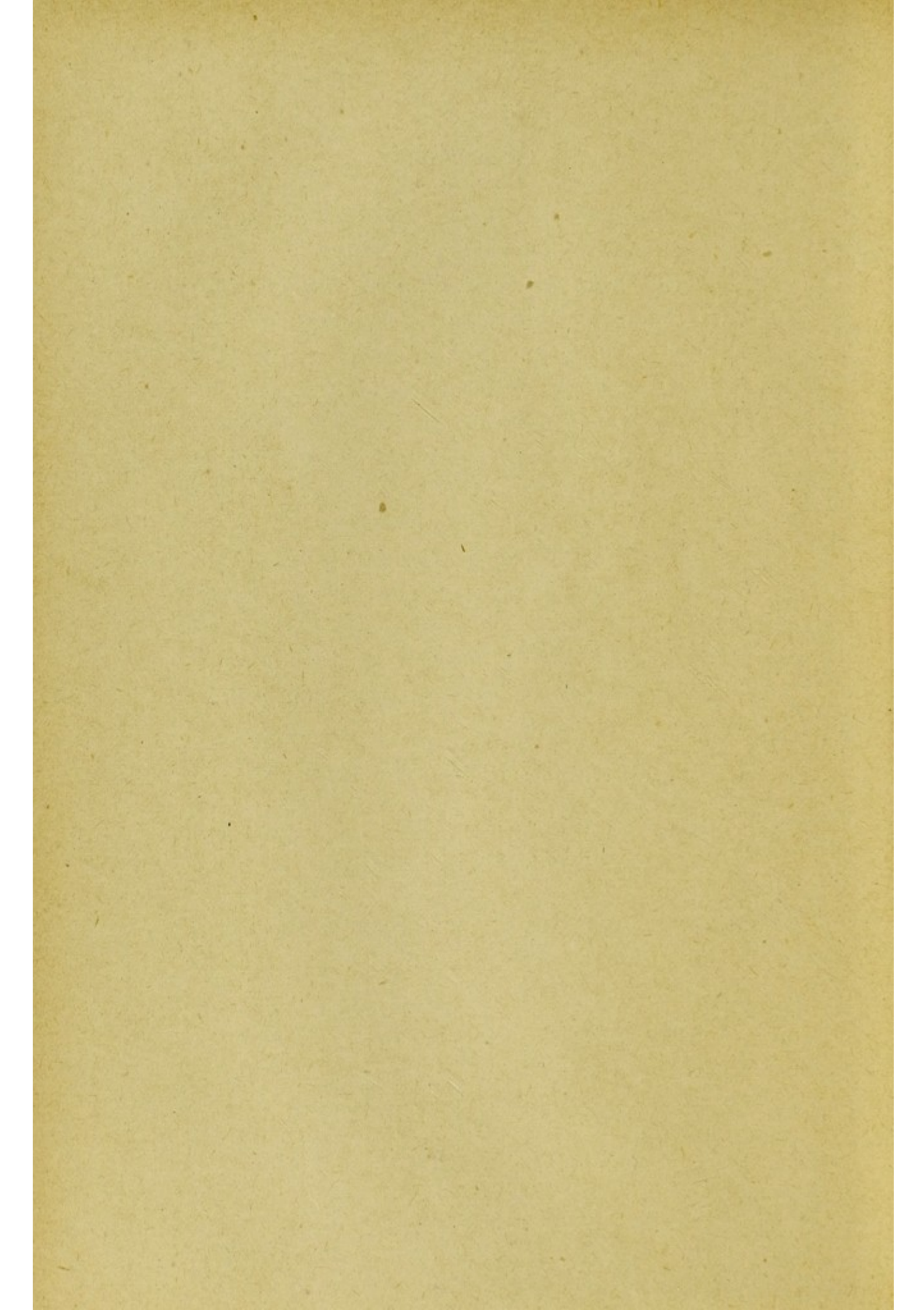
*Le chirurgien-dentiste à l'heure actuelle est-il ce qu'il devrait être ? Je ne me charge pas d'une réponse à ce sujet, et on n'en trouvera pas sa résolution dans le cours de cet ouvrage. Je me suis chargé du passé. Je ne me charge pas du présent. Néanmoins je puis dire que les actes des professionnels de notre siècle appartiennent à l'histoire et que pour beaucoup la critique en sera sévère.*

*Il en est beaucoup d'autres cependant, qui en auront tous les honneurs. Je ne veux pas en citer une lignée de célèbres tant décédés que vivants.*

*La Renommée saura seule, dans les siècles à venir, faire vibrer leur nom dans sa trompette immortelle.*

*Paris, octobre 1909.*

---



HISTOIRE GÉNÉRALE  
DE LA  
CHIRURGIE DENTAIRE

---

*The knowledge of truth is  
the sovereign good of human  
nature.*

La connaissance de la vé-  
rité est pour l'homme le pre-  
mier des biens.

BACON'S, *Essays.*

Le corps humain est composé de particules qui se détruisent continuellement, c'est ce qui fait qu'il ne saurait toujours demeurer dans le même état ; étant exposé à l'action des causes extérieures, il ne peut se défendre de ses ravages. De là, la source des maladies dont le genre humain fut de tout temps affligé. Aussi n'existe-t-il aucun doute, que même déjà plusieurs siècles avant l'Esculape grec et même

l'Esculape égyptien, plus ancien que l'autre de mille ans, les hommes n'aient essayé de se protéger contre les maux et de chercher les remèdes.

Il ne serait certes pas aisé d'attribuer un nom à celui qui inventa le bâtiment et les habits pour se garantir des injures de l'air. L'homme des cavernes, au temps du mammouth, ne ressentait de la douleur que par pure conséquence mécanique, son corps velu l'abritait des intempéries et ce fut immédiatement après cette ère de quasi-inconscience que, l'homme s'affinant, naquirent les besoins et la Médecine qui est le désir de sa propre conservation.

En parlant de Médecine, j'entends l'art de guérir et j'y comprends l'action du dentiste qui à cette époque ne devait former qu'un seul et même individu. Aucun art ne peut donc revendiquer une plus haute antiquité. Même à cet âge où « l'homme fut des millions d'années un fou, après avoir été des millions d'années un animal », il n'est pas douteux qu'il n'eût recours aux plantes, et que dans son habileté toute naturelle et primitive il n'eût le soin de laver et de recouvrir de feuilles une plaie. De même qu'il n'eut idée d'essayer d'enlever le siège de la douleur quand elle se trouvait dans la bouche.

Je ne dis pas qu'à ces âges obscurs les questions de Médecine étaient réduites en Arts, le futur homme devait se guérir tout seul ou tout au moins par l'être le plus âgé, par conséquent le plus expérimenté de cette famille, qui fut sans nul doute la première institution. Cet embryon humain, quant à l'intelligence, ne devait s'exprimer que par quelques cris ou sons rauques sortant de sa gorge et formant un petit vocabulaire d'où devait naître, par la force de l'usage, la merveille des merveilles, la linguistique.

Nous sommes ici à des milliers de siècles d'Hippocrate. Le tout est de rechercher si l'homme de ces époques avait mal aux dents ? Ce serait difficile de l'assurer, d'autant que la physionomie terrestre a depuis complètement changé.

On connaît la trouvaille de Boucher de Perthes à Abbeville, d'un maxillaire inférieur de l'homme fossile dont la troisième grosse molaire droite était détruite en partie par la carie. Mais ce maxillaire qui appartenait bien à un de nos ancêtres de l'âge de pierre, n'est qu'un vestige de l'« *Homo sapiens* » et cela pour une bonne raison, c'est qu'Abbeville, endroit où il fut trouvé était occupé avant cette époque par la mer.

De l' « *Homo sapiens* », en remontant au « *Pithecantropus erectus* », il y a l'espace de deux générations, ce qui représente quelques milliers de siècles. Nous avons entre ces deux échantillons humains l' « *Homo Primigenius* » qui nous occupe, celui-là même dont les découvertes de Neanderthal, Spy, La Chapelle, ont servi à créer le type.

Je ne veux point entrer dans un trop profond dédale de considérations, les divergences sur la descendance de l'homme nous écarteraient du sentier que je me suis tracé, soit de savoir si l'homme le plus reculé, à n'importe quel point de vue, a souffert des dents.

Le D<sup>r</sup> E. Dubois, en 1892, découvrait à Trinil, à l'intérieur de Java, une calotte cranienne, un fémur et deux molaires. Ces molaires ne présentaient, paraît-il, aucune trace de carie. Ces restes appartenaient à un être intermédiaire qu'il dénomma (singe-Homme à station droite) *Pithecantropus erectus*.

En 1856, dans une carrière de marbre de la vallée du Rhin, à Neanderthal, entre Dusseldorf et Eberfeld, on découvrit dans une petite grotte des restes humains, soit la voûte cranienne, le fémur, l'humérus, un cubitus, une clavicule, la moitié du bassin, un fragment de

l'omoplate droite et plusieurs morceaux de côtes. Mais ce qui intéresse notre historique avait disparu.

En 1886 dans la caverne de Spy près de Namur, on trouva des crânes complets.

Enfin en 1908, MM. les abbés J. et A. Bouyssonnie et L. Bardou découvrirent des ossements humains, au cours de fouilles archéologiques dans une petite grotte, près de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze). Une tête, et de très nombreux fragments (crâne et mandibule). Ces restes sont reconstitués aujourd'hui et dénotent un individu du sexe masculin de 1<sup>m</sup>60 ; l'état des sutures craniennes et de la dentition prouvent que cette tête fut celle d'un vieillard.

Elle frappe par ses dimensions considérables, mais elle est en tous points conforme avec les calottes craniennes de Neanderthal et de Spy ; la mandibule offre aussi la même caractéristique.

L'état de la dentition du fossile de la Chapelle-aux-Saints prouve que c'était un vieillard, parce que ses dents manquent toutes à l'exception des deux canines. Je demandais dernièrement des explications à l'aimable abbé J. Bouyssonnie, sur cette dernière découverte, qui me répondit que le crâne était entre les

mains de M. Boule au Muséum de Paris. En effet le maxillaire inférieur, très bien conservé, ne possède plus que les deux canines et encore en très mauvais état. L'homme à qui appartenait ce maxillaire avait perdu ses autres dents longtemps avant sa mort, puisque les alvéoles sont pleines. Doit-on en déduire qu'à cet âge, il n'était rien fait contre la douleur ? C'est peu probable. Peut-être un examen plus approfondi permettrait-il de découvrir des traces de plombage. En admettant, que les métaux n'étant pas découverts, ils eussent bouché leurs dents avec des morceaux de silex, qui seraient alors de lointains précurseurs de nos blocs de porcelaine. Mais on peut supposer qu'ils purent s'obturer les dents avec des morceaux de racines-d'écorces d'arbres, ou une espèce de macération de feuilles réduites en mastic qui auraient eu la propriété d'obturer et de calmer la douleur. Dans cette dernière hypothèse il ne resterait rien qui pourrait nous donner quelques éclaircissements.

Malgré cette nuit et le peu d'exemples que l'on ait enlevé du sein des couches préhistoriques, nous devons déduire : quant à la naissance de l'art qui nous concerne, que ces hommes simiens ou pithécoïdes, l'*homo primigenius*,

étaient sujet aux maux, anomalies, chutes de dents.

Or, il est incontestable que cet être savait fabriquer des outils et ce caractère positif suffit à nous montrer que, malgré l'abîme qui sépare cet être humain de nous, il avait des besoins, il aimait et il souffrait. Psychologiquement c'est la chose qui le fit être, puisque à l'état actuel c'est encore la chose fondamentale de notre raison d'être. Il eut des outils pour ses besoins, une compagne et des enfants pour le besoin reproductif, et enfin des médicaments qu'il cherchait dans la nature pour la souffrance. Car nous ne pouvons nous imaginer que l'homme put être sourd à la voix de la nature, ni assez stupide, ni assez insensible à ses propres maux, pour ne point essayer de conserver ou de rétablir sa santé, tandis que nous voyons les animaux poussés à cela par leur seul instinct naturel.

C'est ainsi que la médecine et ses dérivés naquirent avant même qu'il n'y eut de médecins, et de dentistes, et ces deux corporations ne devinrent proprement un art que fort longtemps après, comme nous le verrons par la suite.

\*  
\* \*

De l'époque que nous venons de décrire à celle où nous allons passer, il y a des siècles. Des centaines d'années, dans ces âges primitifs, s'écoulaient, sans apporter beaucoup de modifications. Pour couvrir la pensée, l'intelligence, cette somme d'affinité que nous possédons, il fallut des siècles et des siècles. C'est ce qui nous laisse rêveurs et nous déconcerte. Mais il n'y a que le temps, cet éternel maître, qui pouvait faire un si bel ouvrage.

Ce terrain, cet espace terrifiant, ce manque de détail, ce processus lent d'un être à l'autre, donne, je le crois, un avantage aux non croyants des causes nommées « matérialistes ». Ce n'est pas ici l'endroit de dissenter sur la baguette magique du Dieu physicien.

La marche en avant de l'homme s'est opérée. C'est la Chine qui commence. Son histoire apparaît plusieurs siècles avant la nôtre. Puis l'Égypte et la Grèce.

Mais il ne semble pas que le passage de l'animalité à l'humanité se soit fait sur un point unique du globe, ni par un effort spontané. En

tout cas sur tous les points de l'Orient, la conscience s'éleva, s'épura, établit l'idée de justice, de droit et de devoir. La langue différençia ces peuples, les classa, forma la race, et fixa leurs conquêtes.

Le résumé de la première civilisation européenne pourrait tenir dans un triangle dont l'Inde, l'Iran et l'Egypte seraient les côtés et les Aryens au centre.

Nous voyons sortir la Grèce, l'Italie, l'Espagne, les Gaules d'une même race. Vers l'an 2000 avant Jésus-Christ la race Aryenne fait son apparition, elle sort de l'Asie antique (aujourd'hui l'Afghanistan) et de là se projette vers l'est et le nord, pour former les Celtes, les Scythes et les Pélasges. C'est cette race sémitique qui apporta sur ces rivages alors recouverts de forêts peuplées de quelques tribus sans nom, la stricte monogamie et un fond de morale et d'intellectualisme profond.

Quoique ce soit le début patent proposé par l'histoire, il n'en est pas moins vrai que les Gaules, l'Angleterre, l'Italie étaient peuplés çà et là de tribus d'hommes chasseurs qui vivaient dans les forêts.

Les Cambriens, à cette même époque, vinrent en masse de l'extrémité orientale de l'Europe,

à travers l'océan Germanique et débarquèrent les uns sur les rives de Bretagne, les autres sur la rive opposée.

Telle est, d'un grand trait, l'invasion humaine, le commencement d'une civilisation. Plus tard les invasions successives, au fur et à mesure de l'accroissement des races, firent naître des hommes différents, les langues se complétèrent les unes avec les autres, en gardant toujours leur forme primitive. Puis les guerres, les haines, enfin tout le lot qui doit former et qui formera toujours l'état solide de chaque nation. On me dira maintenant que de cette pseudo-naissance il faut déduire ce qui nous intéresse.

## LES ÉGYPTIENS

Pour procéder dans l'ordre de l'invasion humaine, j'eusse dû commencer par les Aryens. Cependant des documents plus anciens, font venir les Egyptiens en première ligne. Je dois ajouter aussi que cette thèse ne repose que sur un seul document qui est le papyrus d'Ebers, traitant de l'art médical et se trouvant à la bibliothèque de l'Université de Leipzig.

Ce papyrus a été jugé comme le plus vieux document de médecine connu, il a 20 mètres de long et le texte est divisé en 108 sections ayant chacune une vingtaine de lignes.

Ce document fut trouvé par le professeur Ebers en 1873, dans la haute Egypte et fut pu-

blié en 1890 dans une superbe édition de luxe par le D<sup>r</sup> Henrich Joachim, en allemand. Ce papyrus est écrit en caractères hiératiques et quelques passages traitent de la question dentaire.

Lepsius et bon nombre d'égyptologues sont d'opinion que ce document n'est pas un ouvrage original, mais bien une copie des méthodes médicales à une date plus éloignée, une sorte de journal, auquel chacun ajoutait suivant ses découvertes.

D'après certaines indications qui existeraient dans le texte même, il aurait été écrit vers 1550 avant Jésus-Christ. Mais une partie serait bien plus ancienne et remonterait selon certains, à une trentaine de siècles avant notre ère, pour cela on s'en rapporte à un des passages, (le traitement de l'Uxedu) qui est dédié à Usaphaïs roi de la haute et basse Egypte. Et comme le fait remarquer le traducteur Joachim, Usaphaïs fut le premier roi de la dynastie qui régna vers l'an 3.700. Il n'est pas à douter cependant, comme je l'ai déjà dit, que le papyrus n'est pas entièrement de cette époque, et qu'il fut annoté de période en période et déposé ensuite par des mains inconnues au pied de la statue du dieu Anubis.

Beaucoup de remèdes y sont indiqués pour le mal aux dents, abcès, gengivites. On n'y fait cependant mention d'aucune opération ; il n'est pas de doute que l'extraction devait exister.

La conclusion à tirer sur ce papyrus, est que la pathologie et la thérapeutique dentaire se trouvaient encore dans un état primitif et que la question dentaire, faisait partie de la médecine générale, sans avoir des praticiens spéciaux. Tel est le cas, nous le verrons, de tous les peuples qui débudent.

Ce n'est qu'à une époque bien plus rapprochée, 500 ans avant J.-C. qu'Hérodote d'Halicarnasse rapporte dans son second livre, que l'exercice de la médecine est divisée en Egypte de manière à ce que des docteurs spéciaux, s'occupent chacun de différentes maladies. Les uns les yeux, la tête. d'autres les dents, le ventre ou des maladies intérieures.

Cependant l'Egypte aurait pu nous procurer matière à une longue histoire. Car avec tous les monuments, tombeaux, momies qu'elle nous a légués, il ne s'y trouve aucune trace de ce que put être l'art dentaire chez ce peuple, le plus raffiné, le plus civilisé de cette époque.

De ce côté il y a eu bien des dénégations. Le D<sup>r</sup> Van Marter, dentiste à Rome, dans un article

sur l'histoire de la dentisterie dit, entre autre chose, que M. Forbes, archéologue, a vu des momies dont les dents étaient obturées avec de l'or, de même que M. G. Perrine, dentiste à New-York affirmaient dans un article (*New-England, journal dentistry*, 1883) que des pièces artificielles avaient été trouvées dans des bouches de momies ; ainsi que des dents obturées à l'or. Que doit-on prendre de ces assertions — alors que d'autres — G. Ebers, et le prof. E. Schmidt, le savant craniologue de Leipzig qui possède plusieurs centaines de momies, ni Virchow, ni Mummery, n'ont trouvé aucune trace d'obturations, ni de pièces prothétiques, dans le cours de leurs longues et savantes investigations.

Il est bien difficile de se prononcer, comme on le voit. J'estime cependant qu'il n'est pas impossible que les Egyptiens, parfaits dans beaucoup d'arts, n'aient manqué d'exceller dans celui de la restauration buccale, alors que l'on connaît le soin qu'ils avaient de leur personne.

En résumé nous savons qu'ils avaient des connaissances sur le traitement des dents — ne serait-ce qu'en basant cette opinion sur la consommation qu'ils faisaient, d'opium, de litharge

et d'alun. Hermès Trismegiste même, ne se servait-il pas de sel cyrénaïque, (chlorydrate d'ammoniaque ? — De même que les résines et les essences n'avaient aucun secret pour eux, à voir la façon supérieure dont ils embaumaient les cadavres.

## LES CHINOIS

Comme les Egyptes, la Chine peut revendiquer une haute antiquité. Les monuments matériels qui nous restent de ces grandes nations, quant à l'art qui nous intéresse, sont nuls. A peine arrive-t-on à l'aide de quelques vieux traités, plus ou moins authentiques de retracer les grandes phases de la médecine et d'en assigner les débuts.

Je me dois de dire, que je n'eusse point débuté par ces deux nations, si je n'avais eu le respect de la chronologie historique. Nous le verrons par la suite, les Grecs, les Phéniciens, nous ont laissé des fonds beaucoup plus solides.

Un des plus savants ouvrages qui aient été

édités en 1863, sur la médecine chez les Chinois, est celui du Capitaine Dabry, consul de France en Chine, membre de la Société Asiatique de Paris. Il a eu en mains tous les livres de médecine chinoise. Il donne, comme le plus sérieux, le mémoire de Nuei-King qui a été écrit 27 siècles avant Jésus-Christ par l'empereur Houang-ty, le fondateur de la médecine en Chine. Ce livre est d'ailleurs considéré par le peuple comme le compendium de la science médicale.

Deux chapitres parlent des maux odontologiques et traitent de toutes les maladies des dents et des gencives.

Pour donner une analyse succincte, je dois dire que l'auteur distingue une grande variété de causes, dans les maux de la bouche.

Il y en a quatre, d'expressions différentes, déterminées par le froid.

Fong-je-tong.

Fong-lan-tong.

Ye-tong,

Han-tong,

La cinquième Tou-tan-tong déterminant de violents maux et de la difficulté à mâcher.

Le Yn-hine-tong, est le signe de décomposition des gencives, mastication difficile.

Ici un remède qui se répandra en Occident plus tard, l'urine, est recommandée.

Enfin la septième douleur qui présente toutes les analogies de la 6<sup>e</sup>, c'est le Tchoug-che-tong.

Nous devons remarquer qu'un remède très intéressant est d'usage pour ce 6<sup>e</sup> cas, c'est l'arsenic, et le traducteur en donne la manière de préparation.

Arsenic, gr. 1.80

Houang-tan, pulvérisé gr. 3.60, mélanger avec de l'eau, prendre de cet amalgame une pincée en forme de pilule, l'introduire dans la dent, laisser 10 jours, guérison certaine.

Enfin dans le chapitre suivant nous trouvons une quantité de remèdes, que nous retrouvons d'ailleurs chez d'autres peuples, des sternutatoires, des poudres, des mixtures pour abcès.

Une méthode vieille et très en vogue chez les Chinois était les pointes de feu, que l'on appliquait pour un grand nombre de maladies, et surtout pour les maux de dents.

Ils se servaient d'un thermocautère en or, argent ou acier. Certains docteurs déterminaient les points exacts où il fallait toucher pour guérir la douleur. Il y avait 26 points différents pour les dents, et 6 pour les gencives.

Les connaissances anatomiques des Chinois étaient très erronées. Darby nous dit qu'ils comptaient douze voies principales dans l'organisme et que ces douze chemins se reliaient à un grand qui communiquait avec l'esprit.

En Chine, comme en Égypte, ces premières conceptions furent des bases définitives pendant bien longtemps. Et nous n'aurons plus besoin de revenir sur ces nations qui furent les premières.

## LES ARYENS

J'ai parlé, dans un chapitre précédent, de l'action prépondérante de cette race-mère, dans les premiers âges. Que l'on ne soit donc pas étonné de voir sous ce titre les débuts de l'histoire de la médecine dans la Grèce.

Par un trait d'union gigantesque, la Grèce enseignera à l'Italie, passera par la Phénicie, pour ensuite entrer dans les Gaules et l'Espagne. L'Égypte laissera quelques vestiges de science qui s'étendra sur toute la côte africaine de la Méditerranée.

Tandis qu'au Nord les Cambriens viendront remplir le vide, arrivant des fins fonds de l'Orient.

Aussi préparons-nous à voir des coutumes en

tous points pareilles, transportées de père en fils, par ces peuples ambulants de l'Orient à l'Occident.

La Médecine était assez avancée surtout chez les Aryens.

Les Israélites, dont les Pélasges venus en Gaule étaient une branche, attachaient de l'importance à la beauté des dents, prenaient souvent des ablutions et avaient un grand soin de leur santé. Il n'est pas douteux que les Aryens ou Pélasges furent les importateurs de ces habitudes dans leur immigration.

La *Bible* (chapitre xxxiv du *Deutéronome*), vante au verset 7 la conservation de Moïse à sa mort : « Moïse avait six vingts ans quand il mourut, sa vue ne baissa point pendant tout ce temps et ses dents ne furent point ébranlées. »

Moïse fut, peut-être, d'une constitution exceptionnelle, dont on ne peut guère déduire. En tous cas, on croit que l'état dentaire des peuples sémites était satisfaisant. — Le mal et la carie étaient certainement connus. — Qu'y faisait-on ?

Nous savons peu de choses et ce point reste incertain — cependant il est donné pour indubitable qu'ils arrachaient les dents — et qu'ils avaient moins recours que les Grecs aux exor-

cismes pour calmer la douleur (1). Il est probable qu'ils durent trouver dans les plantes quelques produits capables de calmer, car nous savons que, en 1890 avant Jésus-Christ, du temps d'Abraham et de Jacob, les marchands Ismaélites parcouraient l'Égypte et la Judée en donnant des consultations aux malades, leur vendant des aromates, de la gomme, de l'ambre, de l'oliban et de la myrrhe.

Jérémie employait des balsamiques. (*Numquid in Galaad resina balsamique.*)

Isaïe traitait les inflammations avec de l'huile et des figes.

D'un autre côté, les Cambriens qui firent invasion dans le Nord, s'ils n'avaient pas les mêmes soins pour leur personne — vivant toujours à la chasse ou à la guerre — n'en furent pas moins à connaître, ou plutôt à avoir importé plusieurs usages. Ainsi, ils possédaient un simili-thermo-cautère, comme nous l'a prouvé la découverte de M. Manouvrier, professeur à l'école d'Anthropologie, qui présenta, dans une

(1) Je vais ici, un peu à l'encontre de M. Gustave Lebon (*Les Civilisations de l'Inde*) qui dit qu'ils avaient moins de confiance aux remèdes qu'aux exorcismes de leurs prêtres. Pour m'excuser de ce propos, je renvoie le lecteur à la savante étude de E. Renan (*Le Peuple d'Israël*, t. 1).

conférence du mois d'avril 1898, un crâne juge préhistorique, mais qui n'était pas antérieur à l'invasion cambrienne, sur ce crâne apparaissaient des traces de pointillés, et il démontra, avec preuves à l'appui, que ces pointillés provenaient de piqûres faites avec des pointes chauffées au rouge.

Peut-on s'en étonner, quand, selon les historiens orientaux, les Cambriens venaient de l'extrémité orientale de l'Europe, 500 ans et même mille ans avant cette époque, les femmes du céleste Empire avaient recours à tous les artifices de la coquetterie, se teignant les cheveux, se comprimant les pieds, se faisant remplacer les dents.

Nous avons déjà vu ce thermo-cautère chez les Chinois.

C'est encore la Grèce et l'Italie qui fourniront le plus de renseignements à notre sujet. Il faut croire que le sol de ces petites contrées, en premier lieu de la Grèce, fut propice à la civilisation, car elle y fleurit avec une rapidité surprenante. Nous arriverons, même avec son histoire et les objets qui nous en sont parvenus, à reconstituer techniquement les débuts de l'odontotechnie.

Vient, en tête, le pont de sept dents réunies

au moyen d'un fil d'or, ce chef-d'œuvre qui fut découvert dans un tombeau grec datant du XV<sup>e</sup> siècle environ, avant Jésus-Christ. Tischbein le rapporte dans son ouvrage (*Peinture de vases*, t. 1, page 63). L'appareil en lui-même, s'il nous étonne, ne doit le faire que d'une façon relative, en pensant à la préparation des racines qui devait être faite avec le plus grand soin et aussi beaucoup de difficulté, pour permettre d'y adapter un tel appareil.

Aussi avancés furent ceux des Aryens qui se répandirent entre le Tibre et les Apennins, en considérant le nombre d'appareils qui furent trouvés dans les nécropoles étrusques datant de la même époque. Deux de ces pièces se trouvent au musée de Corneto, deux chez le comte de Bruschi, une au musée du pape Jules.

Enfin on signale aussi, comme ayant été acheté par l'Université de Gand, un appareil de maintien fait de fils d'or et provenant de fouilles faites près d'Orvieto dans une même nécropole étrusque.

C'est avec la plus grande difficulté que l'on peut suivre cependant l'histoire dentaire. Il n'est pas possible d'être exact à un et même deux siècles près. Malgré ces tâtonnements et parmi ces incertitudes, il ressort très clairement

que l'art dentaire est quelque chose de connu et de pratique assez courante pour que des faits matériels nous en soient restés, après tous les bouleversements que ces nations subirent.

Homère parla des dents en termes qui feraient honneur à un physiologiste moderne et Salomon dans ses *Proverbes* prêcha leur conservation en indiquant les substances qui leur sont nuisibles. Il n'en est pas moins vrai que, si tous ces fragments construisent quelque peu un historique, ils manquent de ce grand trait d'unité et de suite dont a besoin l'historien. Mais les siècles sont avares et nous ont peu laissé, aussi faut-il bâtir sans ordre.

**Hippocrate.** — Après une route assez longue sur laquelle il n'est rien resté, nous en arrivons à Hippocrate, le célèbre médecin de l'antiquité. Hippocrate sur lequel on a rejeté toute la gloire et l'honneur de l'invention de la médecine, parce que ce n'est qu'à partir de lui que nous possédons des connaissances précises, et qu'il avait étudié les dents sous le triple point de vue de leur anatomie, de leur histoire physiologique et du traitement de leurs maladies.

Dans ses ouvrages •

*De dentitione — De natura hominis — et De alimento*, on trouve que les germes de la dentition existent dans le fœtus, et le nom qu'il donne aux dernières grosses molaires, qu'il a le premier appelées dents de sagesse.

Dans ses *Aphorismes* il note ce point physiologique : le froid est nuisible aux os, mais la chaleur est très favorable aux dents ; enfin au point de vue pathologique il parle dans son traité *De morbis vulgaris* des maladies des gencives et de l'extraction des dents.

Pour ce dernier cas, il semble en être un adversaire convaincu, l'extraction étant toujours redoutée à cette époque. Voici d'ailleurs ce qu'il en dit textuellement : « Si la dent est cariée et branlante et cause de la douleur, il faut l'ôter ; si, sans être cariée, ni branlante, il existe cependant de la douleur, il faut la dessécher en la brûlant, les masticatoires servent aussi ».

Nous avons vu déjà l'usage des pointes de feu, les voici mieux établies ; comment se faisaient-elles ? — Pas, paraît-il, comme nous serions en droit de le croire, en cautérisant la

dent au collet, mais en passant légèrement et rapidement un fer rouge sur la gencive. En somme, le traitement actuel des pointes de feu, tel que le pratique le dentiste. — Ce n'était, non seulement par la bouche qu'Hippocrate calmait la douleur mais aussi par l'extérieur, en piquant sur l'oreille, l'épaule ou la tempe.

Le disciple d'Hippocrate, *Dioclès*, ce chirurgien à qui ses contemporains durent l'invention du bisalque, instrument qui servait à retirer les flèches des plaies, parla aussi des dents et fut comme son maître un adversaire de l'extraction. Il laissa une formule d'un remède odontologique, que Galien eut en héritage, mais dont il n'est resté aucune trace dans sa *Lettre à Antigone*, le seul écrit que nous ayons de lui.

L'œuvre d'Hippocrate, plus que succincte ici, fut grosse de conséquences. Elle servit d'abord d'assises et d'école — de là des élèves brillants, des contradicteurs ; ce fut donc un élan presque général pour ce V<sup>e</sup> siècle.

Le lecteur me pardonnera d'avoir donné un aussi léger aperçu des œuvres d'Hippocrate, quand je lui aurai dit qu'elles ont été commentées et reproduites, même de nos jours, un si grand nombre de fois — qu'il serait superflu d'y revenir — qu'en second lieu sa doctrine

générale n'intéresse pas l'histoire dentaire et que je n'ai voulu donner qu'un résumé de ce qu'il dit sur les dents.

Or donc un mouvement général s'opéra, qui gagna l'Italie, ensuite de Rome à Marseille (Marsilla) et c'est, pour parler logiquement, par la porte de cette cité qu'entra la médecine grecque en France, si, toutefois déjà, la prothèse dentaire n'y avait pas été colportée auparavant par les marchands phéniciens qui étaient, depuis longtemps avant cette époque, des habitués et même des créateurs de ce port méditerranéen.

Or l'on sait combien les Phéniciens étaient experts en prothèse dentaire. Il faut citer la découverte en 1841 du D<sup>r</sup> Gaillardot (1) dans une nécropole de Saïda, d'une portion de mâchoire supérieure présentant les quatre incisives et les deux canines maintenues par un fil d'or, pièce qui se trouve au Musée du Louvre.

Datant de cette même époque, il fut trouvé dans une nécropole Gréco-Romaine, près de Teano en février 1907, une pièce prothétique d'une construction parfaite. Elle était destinée à supporter trois dents naturelles, les deux cen-

(1) Renan, *Mission de Phénicie*, p. 472.

trales et latérale de droite du maxillaire inférieur, et se fixait, aux dents d'à côté par trois anneaux. A ces anneaux était adhérent un morceau d'or laminé portant sur la gencive, le tout soudé à l'étain.

Cet ingénieux appareil était encore fixé au mandibule.

\*  
\*\*

Nous repassons en Grèce quelques années plus tard, vers l'an 400 avant l'ère chrétienne, et nous y trouvons *Erasistrate* qui, d'après Cœlius Aurélianus, avait fait mettre une tenaille à extraction dans le temple d'Apollon. C'est Jean Liebaut qui, dans son ouvrage (1), nous raconte ce qu'il en était. « Les anciens faisaient si grand cas de leurs dents qu'ils ne les tiraient ni arrachaient jamais qu'elles ne branlassent et tombassent quasi d'elles-mêmes. En témoignage de quoi, au temple d'Apollo y avait une tenaille à tirer les dents, faicte de plomb, c'est-à-dire sans force ni violence aucune ; autrement non. »

Le roi d'Épire, nous raconte Plutarque (*Vita Pyrrhi*), lui faisait une drôle de concurrence. Il

(1) *Trois livres de l'embellissement du corps humain en 1582.*

avait la réputation de guérir les maux de rate et de dents, par l'attouchement d'un de ses doigts de pied.

Nous connaissons aussi la thérapeutique dentaire d'Erasistrate. En règle générale diète et purgatifs et applications de mélanges résineux, de baumes et gommes résines avec l'opium, safran, poivre et soufre.

*Héraclide* et *Hérophile* étaient aussi des adversaires de l'extraction — car ils disent que dans les conditions où elle se faisait — elle occasionnait beaucoup de morts.

Damocrate, Strabon, Scribonius Hargus cherchèrent et donnèrent des compositions pour calmer les maux de dents. Ces formules quoique peu connues, ne variaient guère de celle d'Erasistrate.

« *Auro cum iis qui bene hærent vincendi* », disait *Celse*, qui lui non plus ne voulait pas d'opérations, recommandant de consolider les dents branlantes, en les attachant à celles qui tenaient au moyen d'un fil d'or. *Celse* décrit aussi les maladies des dents et quelques opérations, sa thérapeutique toutefois se trouve la même que celle de ses prédécesseurs.

Décidément, à n'importe quelle école qu'ils appartiennent, tous les médecins s'entendent

sur le point de ne pas extraire. On ne s'étonnera pas, quand je dirai que le traditionnel « n'arrachez pas, guérissez » de nos jours, est dû à Asclépiade, anatomiste de cette époque.

Sans faire une trop longue échappée, je dois citer à cette époque un médecin arabe, Aétius, esprit délicat et chercheur, qui ajouta des détails très précis sur les recherches anatomiques. Ainsi, c'est à lui que l'on doit la découverte de petits trous au sommet des racines des dents, lesquels petits trous donnent passage à de petits filets nerveux (1).

Malgré tous ces noms illustres, et ces œuvres qui ont pu nous parvenir, il ne faudrait pas croire que s'arrêtait là l'exploitation ou tout au moins l'action de la petite chirurgie. En Grèce la chirurgie dentaire était encore plus professée par les prêtres des différents temples appartenant à chaque divinité et avec un succès égal, s'il n'était même plus grand que celui des véritables professionnels, et cela pour plusieurs raisons. C'est que, la naïveté humaine aidant, ou tout au moins cette impression que lui cause le mystique et l'inconnu était d'une grande

(1) *Œuvres traduites du grec en latin par Cornarius, 1567.*

influence et une sorte de thérapeutique sentimentale. Si ces prêtres ne pouvaient guérir leurs malades au moyen de la médication courante qui était, il faut l'avouer, aussi bonne que celle d'un professionnel ordinaire — ils avaient recours à des attouchements consacrés qui servaient de topique.

Peut-être même étaient-ils plus avancés que je ne veux le dire et le croire. S'il leur advenait d'être obligés de sortir de leur boîte les instruments d'opération et l'Ὀδονθαγος, ne se servaient-ils pas de cette influence anesthésique des pouvoirs divins et des baumes à l'âme, pour faire tranquillement leur besogne.

Cela n'a pas à nous étonner, nous savons à quel degré ce pouvoir existe encore de nos jours.

Ces services devaient être très rémunérateurs et les offrandes magnifiques, car aussitôt les institutions ou cliniques se firent nombreuses et chaque temple posséda la sienne, qui devinrent même de brillantes académies : Cos, Cnide, Rhodes, etc...

Comme il en va de toute chose, ces institutions dégénérent en se multipliant — et ce ne fut pas, sans doute, ce qui dut les rendre meilleures — au contraire.

M. Paul Gérard nous a rendu compte du grand nombre d'*ex-voto* se trouvant dans l'Asclépiion d'Athènes et parmi lesquels se trouvaient des membres, yeux, bouches, nez, dents et mâchoires, offrandes en or et argent ou autres métaux moins précieux.

## ÈRE CHRÉTIENNE

Nous voici dans une nouvelle période ; il ne m'est donné à cette place d'en parler que sous un seul point de vue, celui de son influence sur les arts et la science. Je ne scellerai point à mes lecteurs que, pour développer ce sujet et le traiter tel qu'il devrait l'être, cette thèse demanderait tout au moins un volume entier à elle seule. Aussi vais-je m'astreindre à une opinion simple. Je craindrai même de la donner, pour certains esprits turbulents et aimant la discussion, parce que je ne pourrai y apporter les exemples nécessaires. Néanmoins je crois pouvoir dire que l'ère chrétienne en créant son art et sa science propre, art et science qui se trouvaient en la personne du Christ fils de Dieu,

c'est-à-dire, tout et tout, tua tous les autres arts, qui se trouvaient être une science et des arts païens, c'est-à-dire naturels. Le monothéisme — tua le polythéisme. Souffrir et mourir pour son Dieu, c'était tuer la médecine. Fouiller dans la créature, essayer d'entraver l'œuvre de la mort — c'est entraver l'œuvre de Dieu.

Aussi resterons-nous quinze longs siècles dans un néant divin.

Mais tout ce qui est humain est sujet à erreur : l'ère chrétienne nous en donne elle-même un exemple frappant. Elle doit son agonie à l'art et à la science qu'elle voulut tuer en créant elle-même sa science et son art. L'art chrétien surtout marqua une époque, il chanta son dieu, il l'invoqua, il le magnifia par des peintures et des statues. Le matérialiser ainsi, c'était converger vers un autre but que les XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ont atteint.

C'en est donc fait maintenant, à part encore deux siècles où le christianisme ne régnera pas tout à fait ; l'art dentaire et la science médicale ont fait en quelques siècles autant de progrès qu'ils n'en feront pendant quinze autres.

Mais revenons un peu dans la république romaine.

Au temps de Cicéron on parle davantage des dents, des fausses dents et des dentistes qu'on n'en parlera au XV<sup>e</sup> siècle en France. Et les moyens de soigner, voire même de réparer, sont plus perfectionnés et plus rationnels. Nous devons convenir même que, de nos jours ; si le chirurgien-dentiste par le progrès et la science et surtout la découverte des antiseptiques a fait un grand pas, il n'en est pas moins l'imitateur en certains points. C'est que comme eux, malgré les ressources de la chimie, il emploie les caustiques minéraux, les huiles essentielles et les gommes résines avec lesquels ils obtenaient les mêmes résultats que les nôtres.

Nous voilà donc avec Cicéron à Rome — d'abord je cite le legg 11, 14 l'article X de la loi des Douze Tables qui défendait d'ensevelir les morts avec de l'or ; les peines les plus sévères frappaient ceux qui y contrevenaient ; il n'était fait d'exception que pour l'or qui servait à maintenir les fausses dents (*auro dentes vincti*). Cela ne nous prouve-t-il pas déjà que les appareils étaient chose presque commune.

Ce même grand orateur n'a-t-il pas des reminiscences que l'on pourrait qualifier de bien parisiennes. « *Odor quem, ut aiunt, ne bestiolæ quidem ferre possunt* », s'écrit-il, dans une

lettre ironique à un bon vivant, « tuer les mouches au vol » et Cicéron se moquait de ceux qui n'avaient pas soin de leur bouche. Tout Romain d'une classe moyenne était averti d'avoir soin de ne pas tuer les mouches à 15 pas.

Non seulement un orateur, mais même un philosophe et historien parle des dents, c'est Pline. Il préconisait un anesthésique, qui était la dissolution de pierres de Memphis dans du vinaigre.

Il recommande la pierre ponce « *dentifricium e pumice* » pour nettoyer les dents ; de mâcher de la verveine, la racine de jusquiame, le plantain.

Tout cela est très bien, s'il ne tombait pas dans l'empirisme en ordonnant des remèdes hétéroclites que je donne tout au long, tant ils sont originaux.

« La cendre de corne de bœuf raffermi et calme les douleurs qu'elle cause, soit en frictions, soit en collutoire. Quelques-uns regardent la poudre de corne non brûlée comme efficace pour les mêmes usages. On fait des dentifrices de deux façons. La cendre de la tête de loup est un grand remède, et il est certain qu'il se trouve presque toujours dans sa dépouille des os, qui, en amulette, ont la même efficacité.

On instille dans l'oreille de la fressure de lièvre contre la douleur des dents. La cendre de la tête de lièvre est un dentifrice ; avec addition de marc, elle dissipe la mauvaise odeur de la bouche ; quelques-uns aiment mieux y mêler de la cendre de tête de souris.

« On trouve également dans le lièvre un os pointu comme une aiguille ; on conseille dans le mal de dents de faire des scarifications avec cet os.

« L'os de l'astragale du bœuf raffermi les dents ébranlées et douloureuses, dont on l'approche. La cendre de ce même os avec de la myrrhe est un dentifrice.

« Les dents ébranlées par un coup sont raffermies par du lait d'ânesse ou par la cendre des dents du même animal, ainsi que par la poudre des lichens du cheval injectés dans l'oreille avec de l'huile. Par là j'entends non l'hippomane, substance malfaisante que j'ometts, mais les durillons qui se forment au genou du cheval et au-dessus du sabot.

« De plus, dans le cœur du cheval on trouve un os semblable aux plus grandes dents canines. On prétend qu'une dent malade dont on scarifie la gencive avec cet os ou avec une dent tirée de la mâchoire d'un cheval mort, et de l'ordre de

celle qui fait mal, cesse aussitôt d'être douloureuse. »

Je veux croire que les Romains, au point de civilisation où ils en étaient, ne se soient jamais servis de pareils remèdes, à moins que ce ne fut dans la classe inférieure où tout est accepté contre la douleur, par ignorance et surtout parce que ces remèdes ne demandent point la présence du spécialiste qui fait toujours peur. Que pouvait-on tirer de l'os de lièvre pour faire des scarifications ou de l'os de l'astragale de bœuf pour affermir les dents branlantes ? Nous sommes dans la cabalistique.

Peut-être encore pourrait passer, la corne de bœuf calcinée, la cendre de tête de lièvre ou de souris, par l'effet du phosphate de chaux.

Le licencié Martial serait, peut-être, fort étonné de se voir cité dans un historique scientifique, mais je lui dois une place. N'est-ce pas à lui que nous devons de connaître le plus fameux dentiste de Rome : Cascellius, qui savait si bien réparer les nobles Romaines.

Sa verve satirique nous fait savoir qu'une dame a acheté ses dents qui sont sculptées dans de l'os ou de l'ivoire.

Dentibus utitur emptis

. . . . .  
Emptibus ossibus Judicoque cornu

Thaïs a des dents noires, Luconie les a blanches. Pourquoi ? les premières sont fausses, les deuxièmes sont vraies.

Le dentiste avait, sans doute, trop bien travaillé. Le jeu de teintes, il faut l'ajouter, était peut-être peu varié.

Et toujours sur le même sujet, ce trait assez ironique :

Quid mecum est tibi ? me puella sumat ;  
Emptos non soleo polire dentes.

dans son épître à Galla, à qui il dit, qu'elle se trompe en se servant de poudre pour ses dents achetées, que cet usage se limite aux jeunes filles. C'est à Galla qu'il dit aussi que, comme sa robe, le soir en se couchant elle quitte ses dents, et qu'elle dépose les deux tiers de sa personne.

Ne sachant pas qu'il serait bien copié plus tard, nous savons que le dentiste Cascellius, s'il n'inondait pas le macadam romain de prospectus, faisait de la réclame :

Eximit aut reficit dentem Cascellius ægrum.

Il est le premier aurificateur de Rome :

*Auro incluso reficit.*

Enfin apparaît, en 150 de l'ère, une autre étoile médicale, *Galien*. On ne s'étonnera pas qu'il donne des dents une description assez exacte : il les considère comme de véritables os : affirme qu'elles se forment toutes pendant que l'enfant est encore dans le sein de sa mère, pour ne sortir de leurs alvéoles qu'après la naissance ; il reconnaît qu'elles ne sont pas des corps privés de sensibilité, et va même jusqu'à dire que les canines sont nommées œillères parce qu'elles reçoivent des rameaux d'un nerf qui en donne aussi à l'œil : enfin il classe leurs différentes maladies et dit entre autre chose qu'il est le premier à avoir appliqué la lime à l'usage dentaire, mais je crois qu'il se vante et s'attribue une invention qui remonte à plus de trois siècles avant lui.

Malgré tout, Galien ne s'occupe pas des dents, comme son siècle eût pu nous faire présumer, qu'il en donnerait une relation plus intéressante.



Les auteurs de ce temps nous parlent beaucoup des mauvaises odeurs qu'exhalaienent les bouches romaines.

Dans ce siècle libertin, près du déclin de civilisation, était-ce par pure boutade ou parce que cela existait réellement ?

C'est parce que cela existait réellement. D'abord les gracieuses Romaines pouvaient certainement sentir de la bouche, par dérivatif de leur estomac, qui sans nul doute devait se ressentir des forts épices et alcools qu'on leur faisait absorber.

Les remèdes très spécifiques que l'on nous donne accusent beaucoup de vrai dans ces assertions.

Sentir de la bouche comme un Juif était une expression commune. Un Juif pouvait ne pas sentir plus qu'un citoyen, mais il devait sentir, surtout parce qu'il n'était pas sympathique.

Pline préconisait contre le « *maxime pudendum vitium* » de mâcher du persil.

Je crois de mon devoir, de communiquer à

cette place les recherches que j'ai faites sur la cause et l'étymologie du « *Maxime pudendum vitium* » que Pline donnait à la mauvaise odeur et contre laquelle il préconisait de mâcher du persil.

Ce que j'ai pu trouver ne sera pas sans avoir de contestateurs, mais l'intérêt que l'on donne aujourd'hui à l'étude de la Syphilis, qui apporte tant de ravages dans la bouche, peut trouver sa place ici. Je n'en décrirai pas toute l'histoire. Néanmoins le « Mal de Naples » que l'on a nommé « Mal Français » et que l'on a dit être né au XV<sup>m</sup> siècle, est tout simplement un mal qui remonte à une haute antiquité. « La maladie vénérienne apparaît çà et là, dans la Bible, bien avant que le pauvre Job nous en ait offert le plus magnifique spécimen » (1).

Les médecins n'en ont jamais beaucoup causé, à vrai dire, ni donné une définition exacte ; je présume qu'il y a là deux raisons : la première, qu'Esculape l'inventeur et le dieu de la médecine ne pût entrer en lutte ouverte avec Vénus, en essayant de porter remède à ceux que la déesse châtiât. La deuxième, c'est que les Grecs ont semblé avoir été moins atteints que les Ro-

(1) P. L. Jacob, *Recherches sur les maladies de Vénus.*

mains par l'impardonnable maladie. Or à Rome, les médecins étaient pour la plupart des esclaves au service des débauchés et ces maladies secrètes ne se soignaient qu'en cachette avec le secours des magiciennes et des vendeuses de philtres.

Ces maladies avaient été importées à Rome, par ce proconsul Cnéus Maulius, qui, après avoir soumis la Gallo-Grèce et vaincu Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, traîna à la suite de son char de triomphe, une foule de danseuses, joueuses de flûte, courtisanes, eunuques, et des honteux auxiliaires de ce que l'on nomme la luxure asiatique.

Les Juifs, comme le témoigne le livre de Moïse, n'étaient point à couvert des maux de Vénus, qu'ils avaient pris en Egypte. De là, sans doute, l'expression commune « sentir comme Juif », et la répugnance que les Romains avaient d'eux.

On s'avouera facilement que le climat d'Italie, l'air pestilentiel, et le besoin n'étaient pas pour dissiper le « *lues venerea* ».

Aussi, que l'on ne crie point au paradoxe, si l'on soutient que les besoins de l'homme, sentant tant de maux chez la femme, ne se fussent tournés vers le vice contre nature.

Nous voyons Celse dans son 6<sup>e</sup> livre, passer en revue toutes ces maladies, qu'on retrouverait avec tous leurs signes spécifiques dans les monographies de la Syphilis.

Ce fut Musa, docteur et affranchi d'Auguste, qui vit le premier, que cette terrible maladie, n'attaquait pas seulement les parties sexuelles, mais que le mal vénérien était comme un virus qui s'attaquait au sang ; aussi donnait-il un traitement dépuratif pour les ulcérations de la bouche, les affections des yeux, écoulements des oreilles, infirmités si communes qu'elles étaient devenues endémiques sous les empereurs.

Dans la description d'Aretée de Cappadoce, qui avait étudié cette maladie dans l'Asie Mineure, on voit, entre autre chose, que dans l'éléphantiasis, qu'il confond avec le satyriasis et la mentagre, l'haleine est fétide, les joues et le nez offrent des excroissances noirâtres, les lèvres se tuméfient, les dents sont déjà noircies. Et plus loin il explique que, dans une autre période de la maladie, l'ulcère prenant par l'intérieur de la bouche dévore le nez.

Celse prétendait guérir les « oscedo » ou abcès malins de la bouche, que Marcellus Empiricus au IV<sup>e</sup> siècle décrivait naïvement, avec des lotions de lycium ou marc d'huile bouillie.

De là une autre maladie de la bouche, mieux caractérisée encore et plus répandue dans le bas peuple, dans la classe où se recrutaient les mérétrices errantes et les lâches complaisances de la débauche fellatoire. Cette maladie repoussante se nommait « *Campanus morbus* » parce qu'on accusait Capoue, cette reine de la luxure et de l'infamie, comme l'appelle Cicéron (*domicilium superbix, luxurix et infamix*), de l'avoir enfantée. Il est certain que la plupart des habitants de Capoue portaient sur la face des stigmates honteux de ce mal infâme. Horace, dans le récit de son voyage à Brindes, met en scène Sarmetus, affranchi d'Octave et un de ses mignons ; il le montre plaisantant, sur le mal Campanien et sur sa figure que le mal avait déshonorée (*Campanum in morbum, in faciem per multa jocatus*). Sarmatus avait à la joue gauche une horrible cicatrice, (*at illi fæda cicatrix setosam læni frontens turpaverat orio*). Un des commentateurs d'Horace, Cruquius, a parlé aussi du mal de Campanie et il l'a dépeint, comme une excroissance livide qui hérissait les lèvres et qui finissait par obstruer l'orifice de la bouche. Plaute ne nous laisse pas douter de la nature de cette excroissance dans son *Trinummus*, il proclame l'infamie de la race campanienne,

qui, dit-il, surpasse en patience les Syriens. (*Campanas genus multo Syrorum jam antidit patientia*).

Le lecteur trouvera, peut-être, que je me suis un peu attardé sur un pareil sujet, mais on en comprendra l'importance dans l'histoire de l'art dentaire et l'on ne s'étonnera plus des propos de Cicéron, Pline, Martial et autres. De même que du besoin qui dut en naître, soit de remplacer les dents tombées par la maladie, ou gâtées par l'absorption de médicaments, de là le précieux auxiliaire que fut le « dentiste » pour les Romains de cette époque.

Un plaisant poète, Alexis, nous apprend dans une de ses légères comédies que les courtisanes mâchent du mastic en larme et des pastilles odorantes et que, si elles tiennent entre les lèvres une branche de myrte, c'est pour s'empêcher tout simplement d'ouvrir trop grande la bouche et de montrer de vilaines dents.

Les élégantes étaient soucieuses de leur haleine et de celle de leur entourage. Saint Clément d'Alexandrie, Martial, Pétrone, Trimalcion parlent de cure-dents d'argent ou de plumes.

Les Romains et Romaines des plus riches se servaient d'un bois de lentisqueier (*pistacia len-*

*ticus*) qui venait de l'île Chio et par conséquent était d'un prix très élevé.

Nous devons au lentisque de connaître par lui l'ingéniosité des Levantins qui le falsifiaient et lui substituaient des gommes-résines quelconques. Ne nous fâchons donc pas d'être quelques fois mystifiés, c'est une règle déjà vieille. S'ils eussent connu la chimie, peut-être, auraient-ils été plus forts que nous.

Le persil avait aussi une très grande vogue due à sa qualité d'enrayer l'odeur et aussi parce que c'était une plante sacrée née du sang du Cyclope enterré au pied du mont Olympe. Florentinus (*Geoponicis*) fait remarquer que c'est pour cela que « les danseuses de théâtre mâchent constamment de cette plante, qui, de tous les cosmétiques, est le plus naturel, le plus sûr et le plus innocent. »

Cosmus était le grand parfumeur à la mode. Il avait sa spécialité en dentifrice, l'eau de Cosmus, à base de safran et de rose rouge Pœstum, la plus chargée en tannin. Les élégantes suçaient constamment ses pastilles désinfectantes de myrrhe, fenouil et mastic de Chio, pour parer aux inconvénients de la mauvaise haleine.

Ces mêmes Romaines, qui usaient de l'eau du parfumeur, avaient soin au préalable de se ra-

cler la langue avec un ressort d'acier et de se passer une brosse pour empêcher le tartre.

Mais à ces ressources qui nous paraissent rationnelles il en était d'autres qui vont avoir pour objet de nous étonner. C'est celle de se rincer la bouche et de se laver les dents, voire même de se gargariser avec de l'urine.

Il y avait même plusieurs qualités d'urine. Ainsi celle d'Espagne était fort prisée ; on la faisait venir et on la conservait avec beaucoup de soins dans des récipients précieux.

Voilà un dentifrice assez commode à se procurer, même en voyage !

L'usage en était-il vulgarisé ? Je ne crois pas, d'autant que certains le combattirent, avec l'arme la plus sûre, l'ironie. Catulle, par exemple, ne voulait pas qu'il soit dit qu'un de ses concitoyens usa d'un pareil procédé. Il dit à Ignatius :

Si urbanus esses, aut Sabinus, aut Tibur,  
Aut Transpadanus ut meos quoquem attigam  
Aut quilibet, qui puriter lavit dentes  
Nunc Celtiber es : celtiberia in terra,  
Quod quisque minxit, hoc solet sibi mane  
Dentem atque russam defricare gingivam.  
Ut quoque iste vester expolitior deus est,  
Noc te amplius bibisse prædicet loti.

« Tu n'es cependant ni un habitant de notre

ville, ni un Sabin, ni un habitant de Tibur ou d'un endroit éloigné de notre pays où l'on se rince la bouche avec de l'eau pure. Tu es maintenant un Celtibérien ; tu es de ce pays où chacun se nettoie les dents rousses avec ce que tout le monde a pissé. De façon que plus tes dents sont blanches plus leur brillant indique l'emploi de l'urine. »

Strabon et Diodore de Sicile disent même que les Celtibériens, non contents de se rincer la bouche de ce produit vulgaire, s'en lavaient tout le corps.

Ce procédé n'a, je trouve, rien d'étonnant et devait être en grande vogue puisqu'il a survécu. Dans des villages arriérés de la Catalogne et de diverses parties du Midi on se lave encore avec de l'urine pour certaines maladies de peau — et avec celle de bœuf pour les yeux.



Tels sont les débuts de l'histoire de l'art dentaire. C'est, on peut le dire hautement, une histoire qui n'a pas d'égale, comme originalité c'est un phare qui s'allume, tourne et s'éteint. — Rien dans un autre art qui puisse lui res-

sembler. — Parcourez l'histoire des mœurs, des coutumes, des métiers à travers les siècles. Tout va s'acheminant vers le processus lent de la découverte méthodique, voulue. Un savant détruit l'autre. Un artisan remplace l'autre. Là, rien de pareil, c'est la lumière ou l'obscurité.

Voyez la céramique, comme son pas est lent, mais sûr ; elle s'avance d'un pays à un autre, depuis le pot grossier gallo-romain jusqu'aux bijoux du XIV<sup>e</sup> siècle ; c'est Luca della Robbia, puis Andréa, puis Girolamo, puis Lanfranco, puis Georges Andréoli, puis Xanto, puis Orazio Fontana, ce Raphaël de la Majolique. Venise est fière de son Bassano, Faenza de son Salvaggio ; Florence de son Flaminio Fontana ; Corfou de Tiséo et Lazio ; les Flandres de son Guido de Savino ; la France de son génial Bernard Pallissy.

Voyez l'orfèvrerie : c'est Symiaque qui à lui seul travaille 130 livres d'or et 1.700 livres d'argent. C'est Nolvinius qui cisèle un hôtel en or, c'est l'évêque Hildesheim, le moine Odorain, c'est Bonnard, c'est saint Eloi, c'est Agnolo de Sienne, c'est son frère Agostino ; et comme cela au fur et à mesure des siècles, Ghiberti, Andréa Verocchio, Benvenuto Cellini, Jean Rognard, Briot, Pierre Raymond.

Dois-je citer d'autres métiers ? Non, ils sont tous semblables.

On a accusé le moyen-âge, son obscurité, ses guerres. On a mis en avant le retour au barbarisme, la chute de Rome, l'Europe dévastée. Mais les autres arts y avançaient quand même. La France est en lutte, ils passent en Italie. L'Italie devient menaçante, ils passent en Espagne. Les moines les étouffent, ils passent en Angleterre et ainsi et toujours cette procession qui avance.

Pour l'art dentaire, rien de cela. Il fleurit deux siècles, il s'éteint quinze.

## SECONDE PARTIE

---

### De l'ère nouvelle.

Carthage vient de succomber sous l'épée de Rome. Les peuples grecs se meurent et c'est Rome que nous trouvons pour recueillir leur héritage. « Comme la mer reçoit tous les fleuves, dit Aristide, ainsi l'empire romain reçoit et garde toutes les nations. »

Mais Rome agonisait aussi. Selon la prophétie étrusque et la menace du Prométhée d'Eschyle, le vieil Oympe avait vécu. L'humanité allait lever la tête, renier Bacchus et rejeter en rougissant la thyrses et la couronne de fleur.

La nouvelle ère naquit dans le sang. Il y aura tantôt plus de deux mille ans, on dirait qu'elle

va finir. Qu'importe, tout finit et recommence, la vie est un renouvellement ininterrompu.

Depuis l'ère nouvelle, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, aucun traité ne parle de ce que fut ou devint le dentiste. La petite chirurgie est presque totalement délaissée en France, en Espagne ce sont les moines qui seront les guérisseurs, jusque bien avant dans le XVIII<sup>e</sup> siècle. En Allemagne, en Angleterre, nous nous trouvons dans le même état.

L'Italie garde seule un peu de son ancien prestige. La pratique de la médecine était libre partout, et chacun pouvait s'y livrer sans titre.

Nous devons remarquer cependant que, de tous ces candidats guérisseurs, les plus demandés et les plus experts, furent, malgré la répulsion instinctive que l'on avait d'eux, les Juifs, qui s'étaient transmis de générations en générations d'anciens préceptes thérapeutiques. Ils furent souvent, même, en faveur dans les palais.

Voici quelques extraits historiques sur la médecine au début de notre ère.

« Le spectacle le plus désolant s'offre à nos regards, quand nous les fixons sur l'Occident du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Pendant longtemps des hordes barbares se précipitent sur l'empire Romain,

le renversent après des luttes sanglantes et se livrent ensuite les unes contre les autres à des guerres meurtrières. Soumise à des invasions successives, changeant souvent de maître, celle-ci recouvre de chacun d'eux des nouvelles blessures. Les villes les plus florissantes sont pillées, saccagées, leurs habitants massacrés ou réduits au servage. Les monuments, les sciences, les arts mutilés ou détruits ; les manuscrits précieux disparaissent à jamais. Des idiomes durs et sans règles remplacent la langue harmonieuse des Romains.

Les mœurs, les institutions, les usages rudes et disparates de ces populations à demi sauvages, tendent à se substituer en l'effaçant à la civilisation latine. La force, la ruse, la violence, deviennent la loi suprême. Aussi la plupart des historiens, surchargeant ce tableau, ne voient partout que barbarie, ignorance, superstition. »

Malgaine, dans l'introduction des *Œuvres d'Ambroise Paré*, s'exprime en ces termes :

« La décadence avait été plus complète et plus rapide pour la médecine. Les moines pour qui, dans les temps de trouble, la superstition fut une sauvegarde, et que les revenus et l'oïveté de leur état mettaient seuls en position de s'occuper d'études, étaient seuls dépositaires

de l'art de traiter les malades, les prières, les invocations, les saints, l'application des reliques furent trop souvent les seuls remèdes employés par ces singuliers successeurs d'Hippocrate. »

Au IV<sup>e</sup> siècle, *Oribaze* écrit une vaste Encyclopédie en 72 volumes, dont les deux tiers sont restés en route. La perte n'est pas grande pour la chirurgie, cette vaste Encyclopédie ne possédant rien d'original, n'était qu'un commentaire, quelques fois même une copie servile des œuvres de Galien. Il y a, malgré tout, des points qu'il a traités plus soigneusement que d'autres, tel que le paragraphe décrivant : « de l'arrachement de la dent prescrit pour la guérison de la fistule succédant à ces tumeurs. »

Au VI<sup>e</sup> siècle, les *Tetrabillon* d'Aetius ne sont également qu'une compilation.

En France au VII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons *Paul d'Egine* qui s'est surtout appliqué à la médecine opératoire.

A cette époque et dans les VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, nous ne trouvons plus d'écrits. On peut juger du caractère d'une époque au monument livresque qu'elle nous laisse. A dater du V<sup>e</sup> siècle, les compilateurs remplacent les écrivains de caractère. A ces compilateurs succèdent des

manuelistes, qui bâclent la science en quinze lignes. Et pourquoi ? Il n'est pas besoin d'un grand effort pour le deviner. A partir du IV<sup>e</sup> siècle, les médecins et leurs dérivés ne voient que les ressources importantes que l'on peut tirer de l'art de guérir, si l'on peut s'exprimer ainsi. Dans ce but il est inutile de s'embarasser dans un méandre inextricable pour eux de questions anatomiques. Il faut apprendre vite et sans efforts quelques préceptes superficiels et quelques formules. De là à oublier les principes rationnels et tomber dans l'empirisme, s'égarer même dans le mysticisme et les plus étranges superstitions, il n'y a qu'un pas. Cela se conçoit aisément de la part de tous ces hommes grossiers qui croient faire de la science, alors qu'ils n'en ont pas la moindre parcelle ; qui n'ont ni le goût de l'observation, ni l'art d'observer ; qui se confinent dans un empirisme étroit et une routine grossière. Ajoutez à cela le triste spectacle que forme le monde, à cette époque héritière des tares de l'excessive civilisation romaine dont on n'avait importé que les vices et les passions.

Quelques cliniciens, pénétrés de sentiments élevés ou tout au moins humains, veulent atténuer ce triste spectacle, mais que peut leur

faible voix au milieu de cette génération cahotique.

Où prendrait-on d'ailleurs un point d'appui. Il n'y a, ni le livre, ni le lecteur. L'autorité royale est fort diminuée, si ce n'est annulée, par l'autorité vassale, et ce royaume se trouvera pendant quelques siècles morcelé en petits carrés de terre, lesquels carrés surmontés d'une tour se trouveront toujours en lutte, les uns avec les autres.

Il n'y a plus d'artisans, plus d'artistes sur ce sol dévasté, il n'y a que des chasseurs d'hommes.

Ce qui aura lieu de choquer davantage notre sentiment d'hommes scientes, ce sera par la suite cet antagonisme qui règnera encore quelques temps entre le docteur et le dentiste de nos jours.

Il est inutile de démontrer que les déboires de notre art ont été de tous temps les déboires de la médecine générale. Ces deux histoires n'en forment qu'une seule, elles se rattachent à ce véritable fond qui les fait être la « souffrance », pour arriver à un résultat équivalent « guérir ».

Pour le moment laissons ces dissensions sur lesquelles nous aurons lieu de revenir

C'est de l'époque insolite et barbare que nous venons de décrire que naquit le moyen-âge !

Avant de quitter définitivement ces temps malheureux nous devons réserver une petite place aux Arabes, qui virent fleurir chez eux quelques techniciens et qui auraient certainement pu, par la suite, acquérir une place notable dans notre histoire, si pour plusieurs raisons ils n'avaient été arrêtés eux-mêmes dans la voix du progrès.

Ces raisons sont primordiales et au nombre de deux.

L'Arabe lutte en vain, aujourd'hui encore, contre la faute linguistique que commirent ses ancêtres, il y a dix ou quinze mille ans. La plus grande erreur que cette race ait commise (car ce fut la plus irréparable), a été d'adopter pour la manière de traiter le verbe un mécanisme si mesquin, que l'expression des temps et des modes a toujours été pour elle imparfaite et embarrassée (1).

On ne verra peut-être pas bien, à priori, ce que cela peut faire en science, mais à posteriori,

(1) *Les Beni-Israël à l'état nomade* (E. Renan)

les esprits avisés pourront se convaincre que c'est une entrave au progrès.

En second lieu, les Arabes ne pouvaient disséquer des corps humains, ils ne possédèrent par conséquent pas cette anatomie indispensable au chirurgien. — D'autant que cette branche était non seulement frappée de discrédit, mais d'une pratique dégradante comme œuvre mécanique s'exerçant sur le corps et lui imposant mutilations et souffrances. Les mœurs, les institutions, la religion donnaient naissance à une pudeur dépassant les bornes de la raison, en resserrant les limites du savoir. Les femmes ne pouvaient pas compter sur la médecine.

Et cependant, bien des arts naquirent chez les Arabes, dont la nature et certains avantages prédisposaient les esprits. Mais tout ne franchit pas une certaine limite. Au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle, ils eurent entre leurs mains la traduction de plusieurs ouvrages des maîtres de la chirurgie. Ils la cultivèrent d'ailleurs avec beaucoup d'ardeur.

*Rhasés*, de son vrai nom Mohamed ben Zacharia, au IX<sup>e</sup> siècle, effleure à peine la chirurgie, mais il parle de la régénération osseuse du maxillaire inférieur et du tibia, il explique une virole qui réunit les fragments des os fracturés,

le tic douloureux de la face, le bec de lièvre.

Au XII<sup>e</sup> siècle *Avenzoar*, médecin arabe-espagnol, fait son apparition, c'est l'an 564 de l'hégire, il vécut 135 ans. Il se fait gloire de pratiquer la médecine et de ne pas dédaigner la chirurgie, qui est trop souvent abandonnée à des mains subalternes.

Enfin nous arrivons à un homme prépondérant dans l'histoire, c'est *Abulcasis*, qui naquit à Zahara près de Cordoue au commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Il est surnommé à juste titre l'Instituteur du Moyen-Age. En effet *Abulcasis* par son érudition créa une émulation nouvelle dans l'art chirurgical, émulation qui se répercutera en France, fera prendre un nouvel essort aux Académies limitrophes, dont en première place nous mettrons la célèbre Académie de Montpellier.

Je ne voudrais pas que l'on croit que j'oublie l'historique de l'art qui nous concerne, pour faire celui de la médecine ou de la chirurgie. Mais l'histoire de la chirurgie est l'histoire du chirurgien-dentiste des époques précédentes. Si, naturellement, il n'est pas fait de spécifications très précises, que quelques fois même l'oubli complet entoure cette branche, nous n'avons qu'à le regretter. Mais cette spécialité

sera fort dédaignée désormais. Arracher une dent, pour un chirurgien de ces époques, procurait la même répulsion qu'elle procure de nos jours à ces mêmes chirurgiens. L'on peut dire que les différences ont été absolument conservées.

Il faut être heureux de constater, pourtant, que tous les deux ou trois siècles survient un grand praticien, qui ne dédaigne aucune branche de la chirurgie et s'intéresse à l'extraction d'une dent, à une opération buccale simple, comme à une amputation quelconque. Il crée ainsi un renouveau dans chaque branche, une espèce d'émulation. C'est ce que l'on doit à Abulcasis, qui reproche à ses élèves que l'on ne trouve plus d'opérateurs capables, qu'il faut réagir. Il joint le geste bienfaisant à la parole persuasive. Il fait faire et décrit un grand nombre d'instruments de cautérisation, des pinces à extractions, des grattoirs pour les nettoyages et dépôt de tartre qui, dit-il, cause un grand ravage dans la bouche et déchausse les dents. Il donne les indications les plus diverses sur les maladies de la tête, des yeux, des fosses nasales, de la bouche. Et pour la bouche l'on retrouvera ici cette même thérapeutique romaine et surtout la même prothèse. Car il faut

admettre que, si Abulcasis a montré de l'originalité pour certaines maladies ou opérations, pour beaucoup d'autres, la bouche en particulier, il n'est qu'un successeur des anciennes coutumes qu'il fait un peu revivre. Il ne faut pas assumer plus de gloire qu'il ne convient, et, comme on a prétendu le faire sur la tête d'un homme qui dans ces temps avait peu d'ouvrage pour devenir célèbre, c'était surtout de faire renaître.

Or la prothèse en est toujours à ligaturer les dents branlantes, à faire et tailler dans des os des dents que l'on placera au moyen d'un fil d'or; on obturera les cavités avec une substance composée de mastic et d'alun, et les remèdes n'en seront que plus fantaisistes.

## MOYEN-AGE

Ici comme en histoire générale, si l'historien n'aimait pas la classification, le moyen-âge pour succéder à des temps de barbarie prononcée, n'en fut pas moins barbare lui-même. Aussi que l'on ne s'étonne point que j'ai placé Abulcasis (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles) dans le précédent chapitre. J'avais entrepris l'historique de la chirurgie arabe qui y avait sa place et je ne pouvais que continuer jusqu'au sommet de ce monticule. D'autant que, comme je l'ai dit, ce sera le point culminant pour cette nation.

J'ai bien peu, malheureusement, à revenir sur mes pas, pour la France et les autres nations.

Nous savons que la médecine, la chirurgie et ses dérivés étaient des arts pratiqués par n'im-

porte qui, et sans besoin de titre. Ai-je besoin d'expliquer où cela devait conduire ? et où cela devait conduire, surtout, le dentiste, qui était le dernier degré de cette échelle médicale, si je puis parler ainsi, parce qu'à cette date on ne sait trop par quel bout elle commence.

Au fait, nous parlons du dentiste à cette époque, existait-il seulement ? Je crois pouvoir dire qu'il n'était pas.

Le dentiste c'était le rebouteux, c'était le maréchal-ferrant, c'était le mire, c'était le charlatan, c'était le barbier, c'était le curé, c'était le moine, c'était les bonnes-femmes, c'était l'apothicaire, c'était tout le monde.

De même que l'on voit aujourd'hui aux portes des villes, villages, bourgs ou bourgades de vieilles tapissières où couchent pêle-mêle toute une smala qui sort au matin pour aller par les rues ou sur la place vendre des lacets, des boutons et du fil. De même était au XI<sup>e</sup> siècle le pauvre charlatan ou mire allant, de villes en bourgades, soulager les ignorants. Il vendait une drogue bien inoffensive, comme l'on vend un lacet. Il essayait, bien timidement, d'arracher trois dents, pour une.

Plus tard, vous verrez que ce commerce est bon, la pauvre cariole deviendra un petit palais,

qui appellera les badaux au son du tambour et du piston. Le pauvre ère aura un air martial, une cuirasse, une épée, des boniments. Le chevalier du bocal ne saura même pas ce que c'est qu'une molaire, mais il gagnera de l'argent.

Vous dire, après cela, qu'il est partout, surtout dans les grands centres comme Paris, un nombre considérable d'hommes, de femmes qui, n'ayant aucun métier, sont heureux d'en trouver un tout fait. Des gens qui ne tiennent pas boutique de plombier, car il faut savoir poser les tuyaux, qui ne tiennent pas boutique de drap, car il faut de la marchandise et savoir l'ajuster, qui ne tiennent pas boutique de rôtisseur, car il faut être cuisinier. Et, en plus de cela, être de la corporation des plombiers, des drapiers ou des rôtisseurs.

Or voilà un état qui est parfait, une bannière à la fenêtre et tout est dit. Le client se présente, on lui fait, à son choix, les cartes, un pansement, la barbe, très souvent sa bourse.

C'est ce que l'on a dit être le prédécesseur des dentistes? C'est prendre un casseur de pierres pour un sculpteur, un scieur de long pour un ébéniste, un déménageur pour un tapisserie, un vitrier pour un oculiste, un vieux

rebouteux pour un docteur, un garçon boucher pour un chirurgien.



Mais alors qu'est devenu le dentiste? Je n'ose pas dire qu'il repose d'un sommeil léthargique pendant quelques siècles, on en aperçoit la pâle ombre dans l'arrière boutique du barbier-chirurgien. C'est là que nous le suivrons.

Pendant le XI<sup>e</sup> siècle, tandis que les croisés portaient leurs armes en Terre Sainte, les populations asservies connaissent un moment le repos, secouent doucement le joug.

En 1183, la paix de Constance leur assure une prétendue indépendance.

A partir de ce moment, nous disent les historiens, « les âmes se relèvent, les mœurs s'épurent, le droit domine la force et la violence et parvient à la discipline. La sécurité commence à renaître sous l'égide des lois qui assurent l'ordre et la liberté. L'émulation se réveille, on se livre avec ardeur au commerce et à l'industrie, l'on se tourne vers les arts et les sciences : l'idée de progrès apparaît sous ses magiques splendeurs (1). »

(1) *Histoire de la chirurgie.*

En 1220 Montpellier commence à conférer des grades médicaux. Paris suit l'exemple en 1270. Les élèves portaient la tonsure et devaient étudier cinq ans pour la médecine. Ensuite ils exerçaient pendant un an sous l'œil de médecins expérimentés.

Les chirurgiens étudiaient un an l'anatomie.

Le barbier-chirurgien s'occupait de la petite chirurgie dont il n'est pas donné de classification, mais dont la juridiction et la nomination appartenaient au premier barbier-chirurgien du roi.

On peut donc distinguer, à partir de cette époque, les trois corporations qui avaient le droit exclusif d'exercer en tout ou en partie l'art de guérir dans la capitale :

1° Les docteurs de la Faculté de Médecine, 2° les chirurgiens de Saint-Côme ou chirurgiens de longue robe, 3° les chirurgiens de courte robe ou chirurgiens-barbiers.

Ces trois corps, je dois le dire, naquirent dans le même berceau. Mais ce furent trois mauvais frères et pourtant ?

Les docteurs, dédaignant l'action manuelle, délaissèrent la chirurgie. Le chirurgien naquit avec les mêmes préjugés, puisque lui-même dé-

daigna certaines opérations trop vulgaires qu'il laissa au barbier-chirurgien.

Par un juste, mais drôle retour des choses, ces trois fils de la douleur se firent une guerre des plus acharnée. Une des grandes préoccupations de la Faculté de Médecine consistait à maintenir dans une étroite subordination ceux qu'elle considéra toujours comme ses assistants et ses vassaux.

Les deux ordres de chirurgie ne s'entendaient guère mieux, nous les verrons toujours en procès, pour fausses attributions et privilèges. Les jugements étaient rendus tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, tant les documents étaient incomplets et obscurs.

On ne verra peut-être pas bien pourquoi la Faculté ne prenait pas, comme de nos jours, le monopole de décerner des diplômes de capacité aux candidats, après examen. Je vous dirai que je l'ai cherché moi-même, dans l'obscurité de tous les jugements, les écrits, les satires, les rapports, sans pouvoir toutefois l'établir. Si l'Académie conférait des grades dès 1220 à Montpellier et 1270 à Paris aux docteurs, il est douteux qu'elle en conférait aussi aux chirurgiens dès cette époque. Car nous le verrons dans les copies de manuscrits d'où il res-

sort que les chirurgiens, même ceux de Saint-Côme, n'étaient qu'une dislocation des barbiers-chirurgiens.

Il n'est donc pas difficile d'établir l'animosité du corps doctoral contre ces chirurgiens qui, d'après eux, s'affublaient de titre pompeux alors qu'ils ne connaissaient même pas les principes les plus élémentaires de l'anatomie. D'autre part les barbiers à qui l'on avait laissé pour tout apanage la petite chirurgie, les pansements faciles, de faire des prescriptions médicales très simples, d'arracher les dents, s'indignaient contre ces prétendus chirurgiens qui voulaient s'élever au-dessus d'eux.

On le voit, la question était très embrouillée et, si l'on n'en sortit point par un arrêt significatif de l'Académie de Médecine, c'est que, au milieu de ce désordre, tout le monde se trouvait confondu et que les pouvoirs publics n'avaient pas plus de confiance dans les uns que dans les autres.

Peut-être n'avait-on pas tort. Le prestige de la médecine n'était maintenu par aucune célébrité, pas même par de sérieux professionnels. Les chirurgiens passaient leur temps, non à des recherches scientifiques, mais à des épîtres contre les barbiers. Les barbiers restaient une

corporation bien simple, s'entendant plus au commerce des barbes, à la vente des perruques, onguents, emplâtres, purges, qu'aux soins ou opérations quelconques.

Nous sommes en pleine barbarie et l'on pense qu'il faudra encore beaucoup de temps à ces hommes pour devenir sages. Cela n'a rien d'étonnant, leur père et leur fils ont eu et auront encore dans le sang, malgré leur métier débonnaire, des envies de discorde. On n'entend partout que le cliquetis du sabre et ce bruit de fer ne s'est jamais allié, qu'on ne sache, avec la douceur et les bienfaits de la science des hommes.

A ce portrait il est bien inutile d'y ajouter la place que pouvait avoir le dentiste.

\*  
\* \*

Saint Louis, mort à quarante-cinq ans, n'avait plus qu'une dent. « La mandibule de M. Saint-Louys, roi de France, tout entière défailant à l'exception d'une dent. »

Charles le Téméraire, mort à la bataille de Nancy et dont on ne pouvait identifier le corps à moitié dévoré, fut reconnu, dit Jean de Troyes, à plusieurs choses, entre autres, aux

dents du haut qu'il avait autrefois perdues par une chute

Charles VII n'avait non seulement presque plus de dents, mais les quelques-unes qui lui restaient étaient dans un tel état que le cancer à la joue dont il mourut n'y était pas étranger. On dit que l'aggravation de ce cancer fut due à une extraction. En réalité il ne mourut pas de cela, puisque l'histoire nous rapporte qu'il s'éteignit de faim par crainte d'être empoisonné. En tout cas, il est certain qu'il n'eut pas grand peine, délabré comme il l'était, avec une plaie cancéreuse à la jambe.

Il n'est pas besoin de chercher d'autres exemples. Ceux-là seuls suffisent pour nous donner une note vraie sur l'état de l'art dentaire.

Comme pendant longtemps, le dentiste ne tiendra aucun rôle et que, s'il réapparaît quelque peu, ce ne sera qu'en la personne du barbier-chirurgien. Je crois que, comme suite naturelle à l'histoire du dentiste, il faut suivre le barbier au travers de sa pénible histoire.

En 1252 Brunus déclare : « Que la plupart de ceux qui exercent la chirurgie sont des idiots, des rustiques, des imbéciles : il y a quelque chose de plus horrible encore, la pratique est souvent confiée à des femmes viles et présomp-

tueuses. Par un soin mal entendu de leur dignité *propter decentiam*, les médecins ont abandonné aux barbiers la saignée et les scarifications ».

Le premier édit authentique des chirurgiens jurés de Paris fut publié sous Philippe-le-Bel en 1311. Jean Pitard est premier barbier-chirurgien de Philippe-le-Bel et de Louis IX ensuite. Sous le premier roi il composa et fit approuver par son maître les statuts qui aidèrent à former le collège de chirurgie, plus tard celui de Saint-Côme, qui n'avait d'autre but que de créer un corps spécial de chirurgiens, dans lequel on serait admis après avoir passé l'examen devant le premier chirurgien du roi. J. Pitard le fit dans un bon esprit, et parce que la chirurgie se trouvait beaucoup trop dans des mains quelconques.

« Quant appris, dit l'arrêt du Roi, que nombre  
« de gens de divers pays et estats, meurtriers,  
« larrons, faux-monnoyeurs, voleurs, usuriers,  
« se mêlent à pratiquer la chirurgie dans notre  
« ville et vicomté de Paris, comme s'ils avaient  
« subi des examens et prêté serments, mettent  
« des bannières à leurs fenestres comme de  
« vrais chirurgiens, pansant et visitant plu-  
« sieurs fois les malades et les blessés dans les

« églises et lieux privilégiés..... Ordonnons  
« que, dans nostre ville et vicomté de Paris,  
« aucun chirurgien ou chirurgienne n'exer-  
« cent la chirurgie, s'ils n'ont été approuvés  
« par notre amé chirurgien Pitard, juré de  
« notre Châtelet de Paris et par ses succes-  
« seurs... »

D'après ce décret, par la suite se forma le collège de chirurgie de Saint-Côme, qui conférait le grade de chirurgien et avait ses armes, comme elles sont indiquées dans l'Armorial général, *d'azur à trois boêtes d'argent.*

On croirait que, d'après cet édit, c'en est fait du barbier-chirurgien. Non, il conservera la même position, ce qui sera l'objet des innombrables procès de la part des chirurgiens de Saint-Côme qui leur reprocheront constamment leur humble origine et feront tout ce qu'ils pourront pour les y ramener. Dans un mémoire l'on retrouve ce morceau édifiant : « En ce temps-là, ils n'étaient pas connus sous le nom de chirurgiens, mais seulement sous celui de barbiers, *barbitonsores, barbirassons.* Nos registres font foi, qu'ils portaient dans leurs enseignes des flûtes, des peignes et des ciseaux; qu'ils jouaient de la flûte quand ils accompagnaient les épousées au moustier, que c'était

eux qui les peignaient et leur coupaient les cheveux. »

Néanmoins, la question dentaire n'est pas allée du côté du collège de Saint-Côme, elle reste chez le barbier, nous la retrouvons en 1390 chez « Martin le Lombard qui trait les denz ». Sa façon de traiter les dents est de les arracher, ou, comme remède, la décoction de feuilles de sauge, selon la formule que donne le Ménasgier de Paris (1793). — Mais, pour les remplacer, personne ne les remplace

\*  
\*\*

La fin du XIII<sup>e</sup> siècle voit naître un homme qui donnera un peu plus de vernis à la chirurgie au XIV<sup>e</sup>, c'est *Guy de Chauliac*, né dans le village de Chauliac, du diocèse de Mende. Sa naissance manque autant de précision que sa mort.

Je n'aurais que peu à le citer dans l'histoire qui nous intéresse, s'il n'avait été un homme prépondérant, qui donna une impulsion heureuse à la chirurgie par l'école de Montpellier et que l'on reconnaisse en lui le préparateur et le précurseur d'une ère nouvelle.

Il fit ses premières études à Toulouse puis à Montpellier, fut médecin de Clément VI et d'Innocent VI à Avignon. En 1363, quand il composa sa grande chirurgie, il était commensal, médecin et chapelain d'Urbain V. Supérieur aux grands écrivains par son savoir documenté, il fait de vastes travaux qu'il appuie sur les faits, ne dédaignant pas de mettre la pratique de tout le monde à contribution : tous les chirurgiens, les spécialistes, les pharmaciens, les rebouteurs, les barbiers mêmes sont interrogés.

Malheureusement la pratique de l'art dentaire était tombée si bas, qu'il y avait presque du déshonneur d'y toucher. Néanmoins il cite des instruments, il parle du tartre, et donne des formules. Mais les premiers sont les mêmes que ceux d'Abulcasis et la thérapeutique est d'Avicenne.

Ce mieux illusoire, se continuera-t-il ? Il est vrai que nous avons traversé la plus funeste des époques.

Nous pourrions penser qu'après ce coup de pouce favorable, l'art chirurgical se préparerait un brillant avenir, les nouvelles inventions aidant, poudre, armes à feu, invention du papier de chanvre qui permettait de propager les idées moins onéreusement.

Il n'en est pas encore ainsi. Nous avons une nouvelle décadence qui durera moins sans doute, car l'esprit s'affine heureusement.

L'école de Montpellier, qui vient de donner l'essor, se trouve paralysée en pleine force. En 1365, c'est la Grande Compagnie qui la traverse. Puis en 1379, c'est le duc d'Anjou, contre lequel elle avait osé se révolter, qui l'écrase d'impôts, de confiscation, de supplices. Enfin quelques années après, les papes quittent Avignon.

\*  
\* \*

A Bologne apparaît un professeur, *Pietro la Cerlata* (1433), qui préconise surtout les méthodes de Guy de Chauliac et Abulcasis.

*Bartolomeo Montagnagna*, de l'Université de Padoue, en 1460, donne un remède contre les maux de dents : camphre et opium.

*Giovanni Plateario*, de Pise.

*Giovanni d'Arcoli* préconise l'obturation au moyen de feuilles d'or, après avoir nettoyé la cavité avec de l'eau-forte.

*Alexandre Benedetti*, de Vérone, qui, en 1460, écrit un traité où il est question des traces né-

fastes que laisse le mercure sur les dents et les gencives.

L'année 1460 voit naître un homme qui, sans avoir l'envergure de son prédécesseur, nous donnera quelques éclaircissements sur la petite chirurgie. C'est *Jean de Vigo*, médecin de Jules de la Rovera élu pape en 1503 sous le nom de Jules II. Il fut très peu cité et ne tient qu'une place médiocre dans la chirurgie. On doit le placer cependant au-dessus du niveau intellectuel de ses contemporains. Le succès de ses ouvrages, car il eut un immense succès à son époque, tint à ses deux sujets tout nouveaux : blessures par les armes à feu, et syphilis (mal français). Il cause toujours peu de l'art du dentiste qui est l'affaire du barbier-chirurgien. Néanmoins nous relevons en 1513 dans sa *Pratique Copieuse* une annotation sur la préparation et l'obturation d'une cavité. « On peut ôter cette corrosion avec un trépan et instruments convenables, et, après, emplir la concavité de feuilles d'or pour la préserver de la putréfaction ». Jean de Vigo ne fut pas, comme de Chauliac, aussi habile dans l'opération, il redoute même la question et il remplace cela, d'une façon un peu vulgaire, par des topiques, recettes dont il donne les formules.

Des conflits de plus en plus nombreux survinrent entre médecins et barbiers, barbiers et chirurgiens de Saint-Côme. Ce sont de petits faits, il est certain, mais qui ne doivent point passer inaperçus. Aussi, pour les rendre plus intéressants, je les donnerai par la suite tout au long comme commentaire à un texte, répliques, ou jugements originaux du temps.

La place est ici de donner la situation exacte des barbiers à cette époque. Elle était quelque peu critique, en ce que l'anatomie sur les cadavres était devenue indispensable. Seule la Faculté de Médecine et le Collège de Saint-Côme avaient le privilège des dissections. Il est naturel que ces derniers ne voulurent rien faire pour l'instruction de leur ennemi. Survint un secours inattendu : les médecins n'aimaient guère les chirurgiens de longue robe. Ils avaient d'abord commencé à se séparer entièrement des docteurs dont ils ne voulaient pas subir l'oppression. Il faut dire que, commençant à jouir de quelque popularité, ils affichaient de trop grandes prétentions et auguraient trop de leurs prétendues connaissances. En outre, ils essayèrent de se soustraire à la juridiction du prévôt des marchands, ce qui les offensait, pour être rattachés à la Faculté. Cette dernière ques-

tion gêna le plus les docteurs. S'appuyant sur les privilèges antérieurs des barbiers, ils prirent ces derniers comme assistants, les chargèrent des saignées, relevèrent leur niveau intellectuel et les firent profiter de leçons d'anatomie en langue française.

La confrérie de Saint-Côme fit alors au doyen de la Faculté d'énergiques manifestations de mécontentement, mais ce dernier fit la sourde oreille ; il fallut plaider. La sentence fut contraire aux barbiers. Vous croyez la question finie ? En ce temps, on se souciait peu de ces choses, tout marcha comme auparavant ; que dis-je, dès 1505 un acte en bonne et due forme est passé entre les barbiers et la Faculté dont ils deviennent les élèves réguliers et à qui ils promettent « garder honneur et révérence et de n'ordonner que ce qui appartient à l'opération de chirurgie manuelle ».

Le collège de Saint-Côme proteste toujours et s'élève contre le fait d'apprendre l'anatomie en langue française et non pas en latin comme c'est l'usage. Cela parce qu'ils savent que les barbiers n'entendent pas un mot de cette langue.

L'objection est encore contournée et d'une façon un peu ironique, pour l'observateur. La Faculté ne le fit sans doute pas sans malice. Les

cours de l'usage des barbiers furent faits en un patois ou latin, que nous nommerions « de cuisine », qui était formé de mots usuels à désinence latine. Ils se nommèrent « *Tonsores chirurgici* ». De ce cadre quelque peu drôle, dans lequel un barbier disséquait, tandis que le docteur régent décrivait la préparation en cet idiome appelé pompeusement « langue scientifique de la chirurgie tonstrine », sortirent quelques fameux élèves, entre autres Paré qui, nous le verrons tout à l'heure, était barbier. Saint-Côme en admit même quelques-uns, par la suite.

Enfin en 1572 un arrêt oblige les barbiers à réintégrer le rang d'où ils étaient sortis, pour les laisser aux opérations qui leur étaient permises.

François I<sup>er</sup> avait de très mauvaises dents, il fut heureux d'avoir, non pas un spécialiste dans le sens absolu du mot, mais tout au moins un opérateur quelque peu expert, auprès de lui. Son médecin fut Jean Gœurot, dont je n'ai pu retrouver le degré de notabilité ; on lui doit un petit volume sur l'art dentaire « *L'Entretien de vie, 1541* » En ce qui concerne les douleurs odontalgiques, il s'exprime en ces

termes : « entre aultres passions immortelles desquelles l'homme ha douleur, est plus moleste ». Il donne un grand nombre de remèdes, entre autres : « Tenir en la bouche eau camphrée ou décoction de camphre, dans du vinaigre, mettre dans la dent cariée un peu de coton imbibé d'huile d'aspic, se gargariser avec une décoction de pyrèthre, de menthe et de rhue mêlée ensemble avec du vin chaud. »

Il préconise, comme poudre pour blanchir les dents, la corne de cerf.

Erasme, le littérateur, nous laissa quelques années avant sa mort (1530) un petit livre qui s'occupe de l'hygiène buccale, « *Civilité* », dont voici la teneur. « S'il te reste quelque chose entre les dents, ne te sers du couteau ou de tes ongles pour les tirer, comme les chiens ou les chats, ni avec la serviette ; mais avec la pointe d'un cure-dents, de lentisque, ou d'une plume, ou de petits os tirés des pieds de chapons ou de poules bouillies. Il faut soigneusement prendre garde d'avoir les dents nettes ; car de les blanchir avec une poudre ce n'est bon que pour les jeunes filles ; les frotter de sel ou d'alun est fort dommageable aux gencives,

et se servir de son urine au même effet, c'est aux Espagnols à se faire. »

Si l'on ne connaissait le caractère d'Erasme on s'étonnerait de le voir prohiber de la poudre pour les hommes aux fins de se blanchir les dents. Il prend cela pour un besoin inutile de coquetterie bon pour les dames, mais une perte de temps pour les hommes qui, du moment qu'ils sont propres, ont autre chose à faire.

Sur la couverture de ce livre j'ai mis « *Histoire Générale de la chirurgie dentaire* » et l'on s'étonnera, sans doute, que j'appuie plus sur les petits faits français et ses hommes que sur ceux de l'étranger. En effet, je dois avouer que chacun a sa chronique spéciale.

Il ne faut pas que l'on croie cependant que je néglige absolument l'histoire des nations limitrophes. En Angleterre, la petite chirurgie est de même qu'en France, livrée à de petites mains. Aucun ouvrage prépondérant.

En Allemagne, les mêmes usages que chez nous.

En 1540 *Walter Hermann Ryff* est le premier écrivain allemand qui publia en 1545 deux volumes introuvables aujourd'hui et dont on ne connaît plus que deux exemplaires. Ces livres

furent écrits non en latin, mais en langue populaire. Il a de l'originalité. Son premier volume de « chirurgie générale » n'est tout simplement qu'une compilation et une description d'instruments vus chez Abulcasis.

Dans le second volume, indépendamment de la chirurgie et de la médecine générale, il y donne un chapitre spécial pour les affections dentaires. Ce livre fut imprimé à Wurzburg (1). Il y développe les différentes formes et causes des maladies des dents, y traite des maladies des yeux qui, dit-il, ont une affinité et quelque sympathie avec les dents.

*André Vesalius*, né à Bruxelles le 31 décembre 1514 étudia à Louvain et à Paris. Il fut célèbre et souvent demandé comme chirurgien par des cours étrangères. Il laissa une œuvre qu'il publia à 28 ans et qui ne tira pas à moins de quinze éditions. C'est un profond admirateur de Galien. Il y traite de l'anatomie des dents en général.

Les disciples de Vesalius furent :

*Philippo Ingrassia*, 1510.

*Mattzo Realdo Colombo*.

*Gabriel Fallopius*, 1530.— Le plus important.

(1) Dr Geist Jacobi, *De humani corpori fabrica*.

En 1563 *Bartholomeo Eustachuis* publia à Venise un petit ouvrage « *Libellus de dentibus* ».

En 1517 naquit à Laval (Mayenne), d'un pauvre coffretier, *Ambroise Paré*. Il reçut une éducation des plus sommaires et fut mis à Paris en apprentissage chez un maître barbier. De là, montrant, sans doute, des dispositions spéciales pour la chirurgie, il rentra comme interne à l'Hôtel-Dieu en 1533, d'où il sortit quelques années plus tard pour ouvrir une boutique de barbier-Chirurgien en 1539 ; deux ans après il se marie, fait la campagne de Perpignan où il se distingue par ses soins aux blessés. Revient à Paris où il commence à acquérir une renommée justifiée et publie ses œuvres.

La confrérie de Saint-Côme, qui était connue, nous le savons, sous le nom de Collège Général de Chirurgie, désira s'attacher *Ambroise Paré*. Il délaissa la boutique de barbier pour monter plus haut. On réclamait alors, des candidats aux examens, la connaissance du latin, — car il dut passer l'examen d'admission, — il en fut dispensé, et devint Bachelier le 23 août 1554, licencié le 8 octobre, maître le 18 décembre. On ne différa guère pour lui accorder tous les grades.

Puisque, comme historien, l'intégrité est nécessaire, il faut que nous disions que les barbiers, et c'était justice, lui en voulurent d'avoir déserté la corporation, poussé, comme tous les hommes, par le besoin du grade. Simple barbier, ou chirurgien de Saint-Côme, il n'en eut pas moins été le grand Ambroise Paré du XVI<sup>e</sup> siècle.

Si l'art dentaire ne tient pas la place qu'il devrait tenir dans les œuvres de Paré, c'est dans ce que nous venons de dire, que nous devons en rechercher la cause. Certes, la première partie de la chirurgie générale n'a rien à y perdre, au contraire : mais du fait de rentrer dans le corps des chirurgiens de Saint-Côme, la petite chirurgie n'y gagna pas. Car, comme je désire le souligner, le barbier n'était pas le pâle opérateur du chirurgien, mais l'assistant du docteur.

La prothèse, en tant que dentiers et pièces partielles, reste toujours dans l'état primitif où elle se trouvait. Nous devons à Paré la description d'obturateurs ingénieux. Ils sont composés d'une plaque dont la forme et la grandeur sont proportionnées à l'ouverture de la voûte palatine. Sur la partie convexe de cette plaque qui répond dans les fosses nasales, sont soudées deux petites pattes, longues de quelques lignes,

écartées, et qui s'élèvent perpendiculairement en les rapprochant. On place entre ces deux lames une éponge fine, qui se trouve retenue par la courbure, en sens contraire. Il recommande d'avoir soin de choisir une éponge sèche et d'une grosseur identique à l'ouverture où elle doit entrer, ce qui fait que, se gonflant, elle retient la plaque au palais.

Ces sortes d'obturateurs seront les seuls employés sans subir de modification notable, jusqu'à l'application de la vulcanite aux pièces prothétiques, c'est-à-dire vers l'an II de la République.

L'arsenal du dentiste était sous cette pseudo-rennaissance, à peu près le même que sous Abulcasis et bien inférieur aux Romains de l'ère précédente. Il se composait de déchaussoirs, pousoirs, pélicans et davier. Voici d'ailleurs l'explication donnée par Ambroise Paré, pour une extraction :

« Premièrement, devant qu'arracher les dents, il faut que le malade soit assis bas, ayant la teste entre les jambes du dentateur ; puis qu'il les déchausse profondément d'alentour de les alvéoles avec déchaussoirs et après les avoir déchaussées, si on voit qu'elles tiennent peu, seront poussées et jestées dehors

avec un poussoir. Aussi, si on connaît que la dent ne puisse être arrachée par le poussoir, on prendra un davier, lequel est propre à rompre la dent qu'on veut casser ou bien on s'aidera des pélicans de l'une ou l'autre forme, selon que le dentateur sera exercé à tirer des dents ; car véritablement il faut être bien industrieux à l'usage des pélicans, à cause que, si on ne s'en sçait bien aider, on ne peut faiblir à jeter trois dents hors la bouche, et laisser la mauvaise et gastée dedans. »

Et ensuite un conseil judicieux :

« Je conseille donc à ceux qui voudraient se faire arracher des dents qu'ils aillent aux vieux dentateurs, et non aux jeunes. »

Une note en passant nous donne quelques éclaircissements sur la transplantation dentaire. « Un homme digne d'estre cru m'a affirmé qu'une princesse ayant fait arracher une dent, s'en fit remettre subit une autre d'une sienne damoiselle, laquelle se reprint ; quelques temps après maschait dessus comme sus celle qu'elle avait fait arracher auparavant. Cela ay-je ouy dire, mais je ne l'ai point vu et, s'il est vrai, il peut bien estre. »

Ceci, Ambroise Paré nous le raconte à la façon d'un trait bizarre auquel on croit ou on

ne croit pas. Il nous a été impossible de trouver trace du nom de ce dentiste qui avait fait un pareil essai, ce qui serait intéressant. Nous tenons pourtant pour à peu près certain que l'opérateur et l'opérée n'étaient pas français et que cette transplantation dut avoir lieu en Allemagne où le chirurgien-dentiste n'était pas plus expérimenté, à vrai dire, qu'en France, mais où les opérations de ce genre revêtaient un caractère plus audacieux (1).

L'époque de Paré semble assez florissante. Cela tient-il à lui, et doit-il être pour l'histoire le flambeau qui éclaire. Pour les temps qui le suivront peut-être ? Mais pour son temps moins.

Nous avons cité Ambroise Paré comme l'instigateur des obturateurs. M. Grimard dit que dix ans avant lui, en 1565, un certain Alexandre Pétronius les mentionne dans son traité des maladies vénériennes, en conseillant de boucher les ouvertures de la voûte palatine avec de la cire, du coton ou une plaque d'or. Mais à l'en-

(1) Les dentistes y étaient divisés en deux corps. Les arracheurs de dents, (*Zauberbrecher*) et les médecins de la bouche (*Maulaerzte*). Mais la littérature odontologique allemande, comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, est non seulement des plus incomplètes, mais encore entourée comme la nôtre de la plus grande incertitude.

contre de M. Grimard, nous croyons qu'il serait difficile de discuter ce point, d'autant que l'expérience de Paré est antérieure à son écrit et, par conséquent, peut-être contemporaine si elle n'est pas plus âgée que celle de Pétronius. Cet Alexandre Pétronius, qui en 1565 mentionne les obturateurs dans son traité des maladies vénériennes, et qui conseille de boucher les ouvertures de la voûte palatine avec de la cire, du coton ou une plaque d'or, néglige malheureusement de donner des détails et n'indique pas son moyen d'assujettir la plaque.

J'aurais dû parler, avant d'arriver à Ambroise Paré, de trois ouvrages traitant spécialement de l'art dentaire, qui furent les premiers de ce genre. Un qui aurait été, d'après Sprengel, imprimé en 1548 et dont l'auteur était un élève de l'école de chirurgie de Strasbourg. Le nom de l'auteur pas plus que son volume ne nous sont parvenus.

Un second, du bachelier Francisco Martinez : *L'Anatomie des dents et les moyens de les conserver* (1557), dédié à Don Carlos, fils de Philippe II, édité à Valladolid. Il n'en reste, d'après Grimard, que deux volumes qui appartiennent, l'un à Alphonse XIII et l'autre au docteur Aguilard de Madrid.

Enfin le troisième ouvrage est d'*Urbain Hé-  
mard*, chirurgien à Lyon et qui édita son *Essai  
sur les dents* en 1581. Comme les deux volumes  
précédents ne sont pas connus, celui-là seul  
prime et j'ai cru agir chronologiquement en le  
plaçant ainsi, plus vieux qu'Ambroise Paré qui  
mourut en 1590.

\*  
\*\*

Jé tiens à réserver une assez noble place et  
à ouvrir un paragraphe spécial pour le pre-  
mier écrivain français professionnel.

*Urbain Hé-  
mard*, chirurgien du cardinal d'Ar-  
magnac, eut une bonne logique, et était un  
observateur judicieux. Si son texte s'émaille de  
nombreuses naïvetés, ne les doit-il pas surtout  
à son siècle?

Lorsqu'il émet une opinion, immédiatement  
il court à la source chercher l'appui des textes  
anciens.

Il prétend « que le bon état et la blancheur  
des dents sont un signe de la bonne disposition  
des parties principales de la tête et de l'es-  
tomac », et il cite à son aide un passage des  
« *Problèmes* » d'Aristote (I, II, ch. II, n° 34),

disant : « que les dents bien rangées, bien serrées et de grandeur médiocre, marquent dans les hommes de la force et une longue vie » ; il cite aussi le même auteur pour les animaux, disant : « que la blancheur des dents se perd avec l'âge excepté les chevaux, dont les dents deviennent blanches à mesure qu'ils vieillissent ».

Telle est son appréciation un peu simple, sur la question dents au point de vue santé. Dans un proverbe il résout la question non moins explicitement.

Que le morceau qui longuement se mâche,  
Est demi-cuit, et l'estomac ne fâche.

Malgré qu'il appert ainsi qu'Hémard veuille être un écrivain documentaire, c'est-à-dire, qui se rapporte plus sur ce qui a été déjà dit, que sur l'observation personnelle, il n'en manque point, comme on va le voir, d'une certaine franchise pour tel fait et de scepticisme pour tel autre, ce qui est un avantage pour un homme de son époque, et dénote déjà une certaine liberté de vue.

Il ne croit pas, dit-il, « que de la corruption des dents, il s'engendre un vers au creux de la

dent » et, pour une raison, c'est qu'il n'en a jamais trouvé.

Il ne croit pas aux questions surnaturelles et aux guérisons miraculeuses.

« La guérison des douleurs des dents, qui est attribuée à des attouchements et à de certains billets, ou à des remèdes appliqués dans la main etc.... n'est produit que par la force d'imagination, et il pense que le malade croyant vivement le mystère qu'on lui propose est tellement ému en son âme, que par cette émotion il se peut faire que l'humeur se détourne du lieu affligé pour se porter à d'autres parties du corps. »

« Quiconque saura combien peuvent en nous les facultés animales, selon qu'elles sont plus ou moins agitées, ne trouvera pas cela étrange. Il verra que, par les effets de la colère, les blessés ne sentent plus leur mal, et que, si la peur peut causer des maladies, elle peut aussi en guérir d'autres. D'où vient que nous rions quand nous voyons rire et que nous pleurons quand nous voyons pleurer ? N'est-ce pas cette forte idée qui nous rend sensibles au plaisir et à la tristesse ? On n'ignore pas qu'il arrive souvent que ceux qui sont attaqués par de grandes douleurs de dents, ayant pris la résolution de les

faire tirer et allant aussitôt chez le chirurgien-dentiste, se trouvent saisis d'une crainte qui leur fait dire, qu'ils ne sentent plus aucun mal, et qui les oblige de s'en retourner jusqu'à ce qu'ils soient forcés de revenir par la même douleur, qui quelques fois cesse pour toujours.

« Certainement les histoires et les expériences journalières nous instruisent assez de ces effets ; mais les causes procèdent de la faculté animale, laquelle par la joie, le plaisir, la crainte, la colère, la honte, en attirant ou en chassant la chaleur naturelle, produit en nous des opérations merveilleuses et extraordinaires. »

Il était très difficile d'atteindre et de soigner efficacement les molaires avec le peu de secours qu'on avait des instruments en usage, aussi Hémard donne-t-il une méthode qui est d'enlever la couronne, pour donner « issue à l'humeur corrompue qui se trouve enfermée dans la cavité ».

En effet, il dit « avoir vu beaucoup d'abcès dans l'intérieur des dents, sans qu'elles fussent gâtées entièrement, et qu'après les avoir rompues, il y avait trouvé une pourriture d'une odeur insupportable, ce qui ne provenait que d'une humeur épanchée, qui ne pouvant s'éva-

cuer, s'était corrompue dans la dent même, d'autant plus aisément que, l'artère, la veine et le nerf y étant logés à l'étroit, ils sont aussitôt tendus et engorgés par les humeurs qu'ils y apportent. »

Il soignait, comme on le voit, les dents, en ce temps où les opérations se bornaient dans presque tous les cas à l'extraction. Résection et désinfection sont deux choses à lui accorder.

S'est-il suffisamment expliqué dans le second cas ? Il semble vouloir dire et croire que ce serait le nerf qui apporterait la carie. La marche de l'intérieur à l'extérieur au lieu du contraire.

Si on ne peut élever trop haut Hémard, nous ne lui en devons pas moins une certaine gratitude d'avoir essayé d'apporter des éclaircissements sur l'art dentaire, et surtout d'avoir écrit un livre spécialement à cet effet.

\*  
\*\*

En 1579, le journal *La Santé du Prince*, fait par le médecin d'Henri III, Laurent Joubert, nous donne une petite note sur la façon dont il faut se rincer la bouche, que je ne puis passer. Il déclare, d'abord, ne pas être ennemi de l'u-

rine comme dentifrice, mais qu'il y préfère le vin additionné d'eau.

« Il ne faut oublier la bouche pour conserver les dents, les gencives et la bonne haleine qui est de très grande importance à la santé. Car l'air qu'on inspire et retire assez par la bouche, au rencontre des dents et gencives mal nettes, s'infecte de mesure, et estant ainsi corrompu offance le poumon et le cœur de sa mauvaise qualité, de sorte que plusieurs pour cette seule occasion deviennent finalement tabides. Ce lavement de bouche doit être du vin un peu couvert et rude, bien fort trampé. »

Nous avons à enquêter maintenant à la cour, pendant cette période, pour savoir quels soins les rois avaient de leur bouche.

Nous avons vu ce que disait le médecin d'Henri III. Un second, écrivain, mais celui-là plus plaisant et satirique, nous donne quelques détails sur la toilette du roi. Après avoir décrit les diverses phases du maquillage princier, il nous dit :

« Je pensais que le frottement des lèvres serait la dernière cérémonie, mais je vis à l'instant un autre serviteur se mettre à genoux devant le patient et, le prenant à la barbe, lui faire baisser la mâchoire d'en bas, puis, ayant

moillé son doigt dans je ne sais quelle eau qu'il avait dans une petite écuelle de verre, il prit une certaine poudre blanche de laquelle il frota les gencives et les dents ; puis, ouvrant une boîtelette, il en tira je ne sais quels petits ossements, lesquels il lui fit entrer dans les gencives, les attachant avec un fer bien délié, des deux côtés où il pouvait avoir quelque prise. »

Ce soin excessif du corps était dû, on le sait, aux Italiens que Catherine de Médicis avait amenés à la cour de France et où ils avaient introduit tous les cosmétiques, les parfums, les fards, les perruques et les dents artificielles.

Henri IV, encore roi de Navarre, dépensait vingt sous de cure-dents par mois, comme l'atteste un registre de ses comptes. On trouve aussi, dans l'inventaire des archives des Basses-Pyrénées une note : « Or pour plomber les dents du Roy, 15 livres 15 sols. » C'était un luxe véritablement princier que de se faire obturer les dents avec de l'or, aussi était-il d'un usage peu courant. Ambroise Paré, lui-même, ne le mentionne pas dans sa description des obturations.

« Si les dents sont creuses, on doit, dit-il,

remplir les pertuis avec du liège ou du plomb, bien accommodé. Lorsque les dents sont tombées on doit les remplacer par d'autres faites d'os, d'yvoir ou de dents de rohart qui sont excellentes pour cet effet, lesquelles seront liées aux autres dents proches avec fil commun d'or et d'argent. »

Que les dents de requin soient d'excellentes pour cet effet, nous ne sommes pas du même avis, et ce devait être même très difficile pour l'ouvrier dentiste que d'en tirer un parti bien grand, tant au point de vue articulation qu'esthétique. Il faut pourtant avouer la finesse de travail des tabletiers à cette époque ; on sait que c'était de véritables artistes.

Ils n'arrivaient cependant pas toujours à faire un chef-d'œuvre de prothèse, puisque ceux qui portaient des appareils complets, ne les mettaient que pour la parade. Nous l'apprenons par plusieurs citations entre autre dans un livre de 1605, (*Description de l'isle des hermaphrodites*) par Artus d'Embry qui dit que : « ceux qui avaient des dents artificielles les avaient ostées devant que se mettre à table. »

J'allais oublier de citer dans ce siècle un passage des *Essais* de Montaigne (Liv. III, ch. XIII) où il nous donne la façon dont il avait l'habitude de se soigner les dents et... d'en souffrir. Il nous

apprend tout d'abord : « J'ai toujours eu les dents bonnes jusqu'à l'excellence, j'ai appris dès l'enfance à les froter de ma serviette et le matin et à l'entrée et issue de table. » Son usage a survécu, il est encore des personnes qui pratiquent ce mode de nettoyage.

Dans son journal, alors qu'il était en Italie, il nous raconte avec beaucoup de détail un violent mal aux dents dont il fut pris. Il essaie de mâcher du mastic en larme. Il va chez un apothicaire, qui ne lui vend rien, mais qui lui conseille de mettre sur la dent malade un peu d'eau-de-vie. Le lendemain, on lui colle un emplâtre de mastic sur la tempe. Il n'est soulagé que la nuit suivante en se faisant entretenir de la chaleur sur la joue avec de la filasse chaude.

On le voit, le mal cédait plutôt au temps qu'au remède.

Il faut citer parmi ceux qui ont parlé des dents :

*Jacques Houiller, 1562.*

*Jean Henry, 1543-1601.*

Deux Allemands, *Willem Fabry, 1560*, et *Schultes, 1595*, de Ulm, auteur de « *l'Armamentarium chirurgicum* », donne quelques sortes d'instruments dentaires.

*Marco Aurelio Severino*, 1580, professeur à l'Université de Naples.

Pour résumer ce siècle, au milieu de toutes ces citations, je n'aurai pas grand'chose à dire.

La prothèse est douteuse, son évolution sera lente, en raison probable de la cherté des appareils et du nombre restreint des clients riches.

Le côté clinique tend à se relever un peu.

La thérapeutique se confond encore trop avec la superstition. Paré lui-même, ne dit-il pas avec les anciens qu'il regarde comme sages, qu'il faut prendre les médicaments « dans les bestes totales, les parties de bestes, les excréments d'icelles » ?

Et le médecin de François I<sup>er</sup> « contre la migraine des dents » : « Faire tondre les cheveux et y traire laict de nourrice qui allaicte une fille. »

Au total le chirurgien-dentiste reste toujours profondément endormi.



## DE AUREO DENTE. — LA DENT D'OR.

J'ai cru devoir inclure dans un paragraphe spécial l'histoire relative à la « Dent d'or ».

En 1593 Jacques Hortius, doyen de l'Académie Julia, porta à la connaissance du monde médical un fait sans précédent. Un jeune garçon de sa clientèle s'était vu pousser à l'âge de 7 ans une dent d'or. Jacob Hortius condensa ce fait en un volume in-12°, en latin, de 325 pages. Il m'était venu tout d'abord à l'idée de donner in-extenso la traduction que j'avais commencée de ce livre, mais, vue la longueur du sujet, je n'ai pas cru utile de mettre à exécution mon projet qui aurait notablement augmenté mon ouvrage. Certes mon analyse enlèvera son originalité primitive à cette communication intéressante, aussi je cède la place à ceux de la même époque (en conservant leur langage) qui ont mentionné ce fait mémorable.

Je dois ajouter que cette histoire a soulevé de 1595 à 1689 bien des polémiques, l'époque était d'ailleurs favorable.

Néanmoins quelques-uns ont vu et croient, beaucoup d'autres, ayant vu ou pas vu, prirent cette histoire pour une supercherie.

Histoire merveilleuse d'une dent d'or creue en la bouche d'un jeune garçon en Silésie.

*Tourné de l'allemand de  
Jacob Franck.*

« L'an 1593 la nouvelle vint d'un enfant en  
« Silésie auquel en l'âge de sept ans les dents  
» étaient cheutes et en place d'icelles en es-  
« taient venues d'autres, entre lesquelles y en  
« avoit une d'or fin, de la grandeur et taille  
« des autres et estant la chose hors nature, ou  
« pour le moins esmerveillable et selon mon  
« advis non encore ouye, je la tenois pour for-  
« gée et nouvellement dorée et n'ausois la  
« mettre avec d'autres narrations historiques de  
« peur que je ne misse toute l'œuvre en doute.  
« Mais estant la chose véritable et vue par  
« beaucoup de gens, je n'ay voulu faillir de la

« raconter de la façon que fait Jacques Hors-  
« tius médecin et professeur en l'université de  
« Helmstatt. L'an 1593 (dit le dict professeur)  
« peu de jours avant Pasques, Chrestofle Molec  
« fils d'un paysan et pauvre meusnier, mort  
« assez longtemps devant, estant en l'age de  
« sept ans qu'on tient pour année critique,  
« perdit ses dents et en place d'icelles luy en  
« vint entre autres en la mâchoire d'embas du  
« costé gauche une d'or, de la grandeur forme  
« et proportion des autres : de quoy une jeune  
« fille s'apperçut laquelle alloit à l'escole avec  
« luy à Weichelfdorff, où il estoit nay, village  
« appartenant au seigneur Frédéric le Gelhorn  
« gentil-homme.

« Depuis beaucoup de princes, seigneurs et  
« autres l'ont veue, et enfin en l'an 1594 au  
« mois de septembre je la vis aussi, et l'ayant  
« bien considérée et tastée, je l'esprouvay à la  
« pierre de touche, tout incontinent que le  
« garçon ouvrit la bouche, je veis reluyre la  
« dent, la maniay, la trouvay ronde et par haut  
« tranchante ayant quatre pointes, et au milieu  
« un peu creuze comme les grosses dents ont  
« accoustumé d'estre, d'une mesme grandeur,  
« ou peu plus grande que les autres, et en ordre  
« toute la dernière. Elle tenoit fort et ferme,

« la gencive estant autour vermeille et belle.  
« Je ne me contentay de tout cela, mais feis  
« manger l'enfant, et comme il mangeait le  
« mieux pour sçavoir s'il se serviroit de ladite  
« dent comme des autres, je trouvay encore la  
« chair tenir à la dent, et lui ayant faict laver  
« la bouche avec de l'eau je touchay la dent de  
« la pierre de touche et trouvay que c'estoit de  
« l'or du Rhin et encore un peu meilleur. J'ay  
« remarqué que toutes ses autres dents es-  
« toient entières hormis celle qui est la plus  
« proche de celle d'or, laquelle peut estre par  
« la permission de Dieu et ainsi demeurée afin  
« qu'on vit mieux celle d'or. J'ay aussi apper-  
« ceu le garçon estre de chaude et seiche  
« complexion et de fort bon entendement.  
« Il y en a beaucoup qui ne veulent croire la  
« chose cosme elle est icy récitée, laquelle  
« toutesfois peut être prouvée à l'œil, puisque  
« ladite dent est en estre depuis un an et demi  
« jusques à ce jourd'huy, et ceux qui l'ont veue  
« le peuvent affermer. D'autres ne font cas de  
« miracle lesquels fait acomparez au cyclope  
« d'Euripide, mais nous avec tous les chres-  
« tians attribuerons voulouer la merveilleuse  
« création de ceste dent en la bouche de ce  
« garçon Silesien. a Dieu, et là-dessus puisc-

« ray plus diligemment qu'elle en peut estre la cause en interprétation. »

Cette narration quoique naïve, n'en est pas moins empreinte d'une certaine sincérité. Écoutez une partie adverse.

C'est Ungebaur, qui s'est justement moqué de la crédulité de ceux qui ont ajouté foi, dit-il, à ce conte absurde de la « dent d'or ». Il croit pouvoir expliquer l'erreur, par ce qui arrive parfois aux ruminants dont les dents prennent la couleur des plantes à sucs jaunes dont il se nourrissent.

Son hypothèse n'a pas l'air d'être bonne.

Ce qui m'a paru, tout au moins acceptable, c'est le compte-rendu qu'en fait Fulschius dans sa dissertation. *De vacillat et palingenesia dentium*, quand il dit que Rhumbaunius a vu un enfant qui avait soi-disant une dent d'or. On le montrait au public pour de l'argent et comme une rare curiosité. Rhumbaunius, ayant fait venir un orfèvre, lui fit prendre une parcelle de la dent et la lui fit analyser. L'orfèvre déclara que c'était bien de l'or. Cependant le lendemain, Rhumbaunius examina de nouveau l'enfant, mais il s'aperçut qu'il n'y avait plus aucune trace du petit emprunt qu'on avait fait la veille à la dent, on se douta alors d'une supercherie, en effet.

après avoir examiné avec plus de soin qu'il ne l'avait fait jusqu'alors, il vit un petit trou au niveau de la gencive et parvint à détacher une lame d'or qui recouvrait une dent naturelle.

Voilà, je crois, tout simplement l'histoire de la fameuse dent d'or. Nous devons cependant en tirer pour nous une déduction technique. C'est qu'il y avait en Allemagne des artistes, ou tout ou moins un, très capable de travailler dans la bouche et ensuite de confectionner et placer une couronne d'or. Car il est certain que c'était bien une couronne parfaitement confectionnée avec une bande d'or mince et pourvu de ses cuspes comme nous le rapporte le premier récit.

Il existe une quantité de documents à ce sujet, qu'il serait fastidieux d'énumérer.

Nous en verrons d'ailleurs un commentaire en vers dans une époque qui suit.

\*  
\*\*

Ce qui doit beaucoup nous intéresser dans cette fin de siècle, c'est l'esprit batailleur des castes médicales. Aussi ne m'en voudra-t-on pas de donner tout ce que j'ai pu découvrir d'intéressant et qui s'y rattache. J'ai eu en main

un tout petit volume, que je ne puis analyser et dont je crois devoir transcrire, un peu longuement peut-être, le trait typique.

Sa place est à la fin de ce siècle, car il a été imprimé en 1598. Son auteur ne s'est fait connaître que par des initiales ; en voici la teneur absolument littérale.

ADVERTISSEMENT AUX MAISTRES BARBIERS ET CHIRURGIENS UNIQUES DE CHEF-D'ŒUVRES DE LA VILLE DE PARIS.

Troupe qui héritez comme enfans légitime  
De l'Œsculappe souche Hippocrate et Gallien,  
Ne craignez le venin d'un blason chirurgien  
Qui tasche d'infecter vostre assemblée divine  
D'autant que vous avez pour remède excellent  
Et antidote saint la cour de Parlement  
Qui contre ces haineux vous sera médecine.

*I. G. Chirurgien et Barbier.*

AUX PRÉTENDUS CHIRURGIENS DE LA DICTE  
VILLE DE PARIS.

Ainsi que l'oiseleur tache de contrefaire  
Le doux chant de l'oiseau qu'il veut tirer à soy  
Et après s'en servir à son urgente affaire

De mesme est il de vous secte de trahison  
Qui voulez soubz le fard de vostre saint blason  
Au lieu d'unir ce corps taschez de le deffaire.

*N. S. Chirurgien et Barbier.*

A MESSIEURS LES BARBIERS-CHIRURGIENS DE LA  
VILLE DE PARIS CONTRE LES PRÉTENDUS CHIRUR-  
GIENS D'ICELLE.

« Si le médecin a la science pour guide, et vous autres ayez l'opération qu'est-il besoin d'un tiers ! S'il tombe entre leurs mains quelcun blessé à la teste ou autres parties pileuses et qu'il survienne quelque accident fâcheux, il faut appeler le médecin pour faire purger le malade et vous autres pour saigner ou raser le poil de la partie vulnérée. De manière qu'ils sont contraints vous appeler à secours ou si une damnable obstination ils ne le font, c'est grand pitié de voir languir le pauvre patient faute d'estre secouru, prolongeant par ce moyen la curation d'une maladie qui de sa nature seroit briesvre de façon que l'on peut voir d'affaires qu'à la république de tels personnages.

« Je vous prie, Messieurs, d'entendre de poinct en poinct leur origine et leur fondation afin qu'un chacun cognoisse depuis quand à Paris et non ailleurs cette différence a commencé au préjudice du pauvre peuple.

« En l'année 1286 régnant Philippe quatrième dit le Bel, quarante septième Roy de France, Maistre Jean Pitard, son barbier et chirurgien, lui demanda la juridiction de chirurgien en son chastelet de Paris : Faisant remontrance à

sa majesté comme plusieurs vagabonds, empiriques et ignorants exerçoient la chirurgie à Paris et faisoient rapports, en quoy tant par ignorance que par malice se commettoient plusieurs abus. Ce considéré fut ordonné que sur peine de prison et d'amende arbitraire nul n'exerceroit l'estat de barbier chirurgien, sans avoir esté premièrement interrogé par ledit Jean Picard ou ses compagnons, ce qui fut octroyé. Voilà, Messieurs, le premier monument de leur institution, voilà la plus antique pièce qu'ils ayent jamais sceu produire contre vous : voilà la pierre angulaire sur laquelle ils veulent appuyer la voulte de leur collège, (sans habitation, lecteur, ny disciple) mais il vous supplie, Messieurs, d'y observer cinq points bien notables. Premièrement, que ce n'est qu'un privilège personnel. Secondement, qu'il a esté octroyé pour la misère et calamité de ce temps-là tiercement que n'est que pour la ville de Paris, quartement que tel privilège n'est fondé que sur les playes. Finalement Picard estoit maistre barbier-chirurgien.

Quant au premier point, une telle juridiction a esté octroyée seulement au dit Picard maistre barbier et chirurgien. Car il n'estoit encore pour lors fait mention de ces prétendus chirurgiens particuliers bouëttez. Soy disans docteurs ; et de fait, telle secte n'estoit encore engendrée, ainsi que l'on peut voir dans les auteurs, tant anciens que modernes. Ledit Picard eut de ce bon Roy tel privilège, mais puis après pensant estre quelque chose davantage que ses compagnons ferma sa boutique et fit corps à part (1) tirant quelques-uns d'iceux à sa cordelle, lesquels par présomption s'apostatisèrent avec ledit Picard ostans

(1) Du temps de l'origine des chirurgiens de Saint-Côme.

leurs bassins et au lieu d'iceux portèrent la bannière de France (1) et quelques temps après, adioustèrent les enseignes de Messieurs saint Cosme et saint Damien : D'autres pour plus grande parade ont augmenté les trois bouëttes et ainsi se sont introduits petit à petit. Touchant le second poinct, l'avis n'estoit point mauvais d'avoir un chirurgien au chastelet tant pour l'urgente nécessité des pauvres prisonniers, que pour la lecture des rapports aux Juges, qui n'entendent si bien les vocables de la chirurgie que ceux qui en font profession : afin qu'ils puissent rendre la Justice selon la grandeur ou petitesse de l'excès : aussi vous sçavez mieux que moy pour estre sur le lieu qu'ils sont deux ordinairement lesquels exercent cette charge plus par orgueil que par suffisance. Car l'un l'a acheté pour ne sçavoir rien faire des autres parties de la chirurgie (sinon extraire les enfants hors du ventre de la mère, à la Lorraine) comme aussi a faict son compagnon qui est un pauvre transi barbier de Compeigne : Le pouvoir desquels ne s'estend plus loin que sur la visite ordonnée de Monsieur le lieutenant criminel et la lecture des dits rapports en justice faicts par vous autres Maistres de chef-d'œuvres, à l'assemblée desquels ils n'assistent pour nestre maistres comme

(1) Première enseigne des chirurgiens de Saint-Côme, la bannière de France depuis saint Cosmes et saint Damien aux trois bouëttes. (Note manuscrite de l'auteur). J'ai déjà donné les armes des chirurgiens : *D'azur à trois boëttes d'argent*. Après cette époque on y ajouta le scalpel en pal. Il est bon de rappeler en ce moment que Louis XIII était né le 27 septembre 1601, jour de la fête des saints Cosmes et Damien et qu'à cette occasion il avait été inscrit comme membre honoraire de la corporation. Pour ce motif il avait ajouté aux armes des chirurgiens, *une fleur de lys d'or rayonnante*.

vous. Au troisième point, c'est que l'autorité de ces prétendus chirurgiens ne s'estend hors l'enclos de votre ville de Paris : ce qui n'est de vous autres maistres le pouvoir desquels s'espanche par toute la France, en examinant et baillant puissance d'exercer la chirurgie par gens aussi expérimentez. Il n'y en a aucun pour avoir voyagé tant soit peu et en affaire de quelque chirurgie, qui ait été secouru d'autre que d'un barbier : Mais cette bijarrerie est arrivée à Paris seulement par la négligence de vos devanciers, qui les ont laissez ainsi cauteleusement empiéter. Au quatrième point, c'est que tel privilège n'a esté octroyé que pour les playes, qui n'est qu'une cinquième partie de la chirurgie, encore n'a esté que pour le criminel, en cas que les parties procèdent par Justice et que Monsieur le lieutenant criminel leur ait baillé une ordonnance.

Le dernier point est que ledit Picard lors que le don de chirurgien jure au Chastelet luy fut octroyé, il estoit maistre barbier et chirurgien chef-d'œuvre comme vous, non plus que ceux qu'il attira avec luy, lesquels conspirans contre vostre corps (dont ils estoient partys) cuidaient par cette façon innover quelque chose de grave, mais telle compagnie est merveilleusement piètre.

De quoy donc se veulent-ils fortifier contre nous ? Peut-estre que c'est que leur sçavoir, pratique ou bien de l'utilité qu'ils apportent plus que vous à la réplique ? Quant au sçavoir, ils remonstrerent au grand Roy François l'antiquité et l'excellence de la chirurgie et qu'il seroit besoin que les chirurgiens sceussent parler latin : firent tant par leurs menaces, que ce bon Roy plus amateur des langues étrangères que de la sienne propre : leur octroya que personne ne seroit admis à la maistrisse de chirurgie, qu'il

n'eust répondu en latin devant les maistres. Lequel privilège leur octroya et confirma le Roy Henry : Du regne de Charles neuvieme en demandant confirmation de leurs privileges, changement à la chancellerie leur confrairie en collège et au lieu de dire leur confrairie commencèrent à dire le collège de chirurgie : l'autre année subsequente par leur finesse firent glisser en leurs lettres la puissance de lire (sans le pouvoir faire). Voilà comment petit à petit ils se font poulez sans aucun leur mérite après s'estre apostatisez de vous : voulant maintenant s'ils pourroyent bailler la loy à Messieurs les Docteurs en Médecine et à vous tant l'audace armée d'impudence les a possédez ! O qu'elle métamorphose de voir que ceux qui n'ont esté disciples en chirurgie en veulent estre les précepteurs ! et s'il y a quelqu'un d'entre eux digne de mérite faut qu'il confesse l'avoir appris sous les médecins et en vos boutiques. Ne voudrait-il pas mieux qu'ils s'amusassent à estre bons ouvriers que non pas à iaser un mot latin emprunté des dits médecins, pour paroistre (en l'acte qu'ils appellent honorable) braves des plumes d'autrui : car en quoy gist la perfection d'un bon chirurgien, sinon avec raison dextrement opérer de la main ? Si ces prétendus chirurgiens sont moins experts en ces choses, pourquoy vous supéditerons-ils ? voire, dira quelcun les maistres barbiers-chirurgiens de chef-d'œuvre, n'ont pas la perfection latine ? Je luy respondray qu'aussi n'ont-ils pas eux : car de mon temps j'ay cogneu des maistres barbiers chirurgiens de Paris estre bons grammairiens, et des prétendus chirurgiens ne l'entendre aucunement. Mais quoy ? que s'ensuit-il pourvu que l'on ait la cognoissance de son art en sa langue ? ne pourroy-je pas aussi reprocher à ces non maistres chirurgien

qu'ils sont tous ignorans es langues grecques et arabiques, qui sont celles dont premièrement est venue la chirurgie ? à cela que diront ces Messieurs, sinon que les maladies ne se guérissent grecs ny Arabic ? à juste raison ne leur peux-je pas dire aussi qu'elles ne sont pas expellées du corps en latin non plus qu'en françois mais par une qualité d'esprit et d'agileté manuelle dextrement operante ? La chirurgie estoit-elle par avant le latin et françois ? Et quand il n'y auroit n'y l'une et l'autre langue, la chirurgie ne laisseroit pas d'estre. De manière qu'un chirurgien françois peut estre bon chirurgien sans la langue latine, mais volontier je leur demanderois en quelle Hippocrate et Galien ont déclaré leur art de médecine et chirurgie sinon en leur langue grecque et Avicenne en la sienne arabique qui leur estoit aussi naturelle et vulgaire qu'à nous la françoise. Que si l'on replique qu'icelle chirurgie françoise est tellement intresequée avec le grec et latin, qu'il est impossible de les tourner en françois. Je leur respondraiz que de tels mots acqueront et auront parfaite cognoissance au cours que nous faisons sous les Docteurs en Médecine en lectures ordinaires qu'ils font depuis la saint Remy jusques à la Chandeleur commençant à quatre heures du matin jusques à sept heures.

. . . . .

Quant à la pratique ou chef-d'œuvre bien que nul ne les voye à la façon des hibouts lucifuges, aussi leurs interrogations sont secrettes et comme nocturnes. Si est ce que je sçais d'un de leur plus grand Raby, lequel me voulant tirer avec eux, me confessa qu'il y avoit beaucoup plus de peine et de doctrine passer maistre barbier chirurgien que chirurgien particulier, pour estre vostre chef-d'œuvre

plus general, exact et « public, que le leur spécial, et ce secret, et qu'au contraire de vous qui renvoyez estudier vos aspirants (s'ils ne sont capables) reçoivent maistre tous ceux qui s'ofrent, pour se retirer avec eux. J'appris que de bon homme, que la principale pièce du chef-d'œuvre qu'il me falloit faire, estoit à apprendre en quelques mois, une feuille de latin qu'un docteur en médecine de mes amis me dicteroit, à la louange de la chirurgie et de leur collègue, pour après la sçachant bien, la déclamer devant eux en la grande salle des Mathurins. L'on sçait assez combien, il y a eu de nostre temps et encore à présent qui ne sçauoyent avoir jetté trois mots de latin provenant de leur estoc, ce que maistre Ambroise Paré, premier de leur compagnie recognoissant, vouloit dire en riant, que son latin comme celui de ses compagnons estoit du latin fait et qui partant en estoit meilleur.

. . . . .

C'est que son nom de maistre Ambroise Paré barbier et chirurgien luy avoit acquis plus de réputation et d'escus au soleil, que n'avoit fait de testons, ce nouveau nom doctoral et forgé à la hâte de Monsieur Paré.

. . . . .

Je ne veux mettre en ligne de compte tant de pauvres desquels pour le pensement gratuit qu'ils reçoivent de vous ordinairement, voz boutiques sont pleines pour estre ouvertes à tous venans et non fermées comme les maisons de ces particuliers (sinon à ceux qui ont l'argent en main) oustre chacun sçait comment volontairement et charitablement vous estes chargez de la visite des pauvres au bureau de ladicte ville, ou assistez deux fois par semaine et tous les premiers mardis de chaque mois en

l'Eglise du Sépulchre rue Saint Denis pour la visite d'une infinité de malades.

. . . . .

Et le pis que j'y voy (messieurs les particuliers), c'est que Dieu y est grandement offensé pour le scandale que vous produisez contre votre prochain. Gardez que la main vengeresse de Dieu ne vous face sentir et cognoistre la faute que vous faictes. N'est-ce pas une chose monstrueuse que tous les jours, vous trouvez avec eux en consultation, les appelons vos frères, et ayant le tourné taschez de les trahir? Que dirais-je plus esmerveillable, qu'un d'entre vous fort affligé, promptement ils sont à vostre secours et commencent à trembloter, de suite conspirez contreux, qui nous ont volontairement assisté et servy.

O chose considérable que vous tirez les enfans de leurs boutiques pour faire espouser à vos filles et mes dites de la souche d'où ils sont sortis!

Cessez, cessez, Messieurs, telles jalousies, puisqu'elles repugnent à la Majesté divine et qu'elles sont onereuses au public. Vous suppliant, Messieurs, et maistres d'excuser si j'ai pris la hardiesse de vous présenter ces estraines pour faire preuve de la bonne volonté de « celui qui demeurera « vostre très humble et très obéissant serviteur. De Gas-  
« cogne, l'an mil cinq cens quatre vingt dix huict.

I. D. *Barbier et Chirurgien.*

Ainsi que l'on pourra en juger, ce n'est pas pour remplir vainement des pages que j'ai donné ce long aperçu des discussions piquantes, qui s'élevaient entre les barbiers-chirurgiens

et les chirurgiens de Saint-Côme à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Je n'ai pas de commentaire à y ajouter, cette lettre est assez explicite dans sa simplicité. Vous pourrez me faire observer, peut-être, que là dedans il n'y a aucun trait se rattachant à notre histoire. Il y en a un, c'est que, pour suivre chronologiquement cette histoire, il faut passer par tous ces à côtés, puisque à cette époque elle n'a pas de suite, autrement que dans les individus, qui faussement la représentent.

\*  
\* \*

1600 à 1700.

J'ai déjà dit que Pline connut un anesthésique qui était de la pierre de Memphis dissoute dans du vinaigre. Là n'eût pas dû se borner ma citation. C'est une faute dont j'ai à m'excuser, mais ainsi qu'on le verra quelques fois au long de cet ouvrage, je dois omettre de petits faits, pour ensuite les réunir dans une époque où ils deviennent plus patents, ce qui dégage un peu la lourdeur de la narration et simplifie pour le lecteur l'histoire d'une branche. Je n'ai donc plus parlé de l'anesthésie quoiqu'elle ait

été en faveur comme le confirme Ambroise Paré (Liv. XII ch. XLIII), Théodoric (Theodorici chirurgia, 156, IV cap. VIII) et un passage d'Abélard dans les notices des manuscrits (t. XXXI, 2<sup>e</sup> part.).

« Non hunc soporem consuetam et naturalem dormitionem hominis credo sed talem quo redderet hominem ipsum insensibilem ut ab extractione costæ nullam doloris incurret passionem, sicut et medici nomem quam facere solent his quo incidere volunt. »

Si je n'avais peur que l'on m'accuse ici de pince-sans-rire, j'eusse cru devoir dire que l'anesthésique existe depuis le commencement du monde. Nous ne saurons jamais sans doute, il n'est pas de révélations, je crois, à ce sujet, quel fut le soporifique que le Dieu créateur appliqua à l'homme, pour lui extraire la côte dont il devait faire la femme, mais il est certain qu'il y eut anesthésie générale d'après les écritures. Et ce procédé se réclame de la plus haute antiquité, ce dont nous devons lui rendre justice.

Au XIV<sup>e</sup> siècle (*Décameron*) on lit à ce sujet :  
« Maître Mazzeo, craignant que le malade ne pût supporter la douleur de l'opération, résolut de l'endormir auparavant, avec une eau dont il

avait la recette. Il se mit donc à distiller cette eau soporifique. »

On ne parle pas que ce soit pour une opération dentaire et je ne crois pas non plus que l'on eut à cette époque essayé d'une eau soporifiée pour l'extraction d'une dent. D'autant que l'on devait être plus ou moins sûr de se réveiller.

Il est vrai que l'éther, le chloroforme et le protoxyde d'azote furent essayés pour des opérations dentaires, mais cela plus tard.

Enfin au XVI<sup>e</sup> siècle les charlatans eurent recours à une méthode d'insensibilisation, ce qui leur valut, naturellement, la critique des grands médecins. La critique était d'autant plus acerbe que le procédé était de « charlatans ».

Voici d'ailleurs Sonnel de Courval, docteur-médecin, qui va nous instruire par sa satire contre eux (1618).

« Pour décevoir et attirer le peuple plus facilement sous le voile de la charité et de courtoisie, et pour s'achalander et se mettre en crédit, il tirait et arrachait les dents de ceux qui en voulaient faire tirer, sans prendre aucun argent de sa peine ; usant à cette fin d'un grand et merveilleux artifice de les tirer et arracher sans inciter aucune douleur n'y même sans user d'aucun instrument ou pellicau que ses deux doigts à savoir le pouce et l'index. Mais

pour découvrir la tromperie et la trouver en son giste, avant que d'arracher la dent que le patient voulait faire oster, il la touchait de ses deux doigts, au bout de l'un desquels il mettait subtilement un peu de poudre narcotique ou stupéfactoire, pour endormir et engourdir la partie, afin de la rendre stupide et sans aucun sentiment. Et à l'autre il mettait une poudre merveilleusement caustique, laquelle était d'opération ni soudaine qu'en un moment elle faisait esquarre et ouverture en la gencive, deschaussant et déracinant tellement la dent qu'aussi tost qu'il la touchait de ses deux doigts seulement il l'arrachait et quelquefois tombait sans y toucher.

« Quelqu'un de leur caballe ne pourra ici, peut-être, objecter que si ainsi eust été que ledict charlatan eust usé d'une poudre caustique qu'elle n'eust pu opérer et faire ouverture dans la gencive sans inciter quelque douleur, et que, n'en sortant point, cette subtilité était éventée et hors de toute apparence de créance. A quoi je répons qu'il estait impossible que tel accident peut arriver, parce que la partie sur laquelle agissait la dicte poudre estait lors privée de sentiment, à cause de la susdicte poudre narcotique qui y avait été mise en même temps que la caustique l'usne en un côté de la gencive et l'autre à l'autre. »

« J'entends déjà quelques pseudo-médecin-chimiste encore tout estoudi de la fumée de son charbon et des chaudes vapeurs de ses fourneaux, qui pour légitimer et approuver les tromperies dudict charlatan me dira qu'il faisait toujours une belle cure et apportait une grande commodité à plusieurs de leur tirer les dents sans leur faire aucune douleur, quelque artifice qu'il peut apporter pour y parvenir, et qu'en cela il n'estait point trompeur. Cette raison serait

recevable et de bon aloy si tirant et arrachant les dents par cette subtile invention il n'en arrivait point de mal puis après. Mais c'est chose assurée comme j'ai ouy réciter à des gens de bien et digne foy, que la plupart de ceux auxquels elles furent tirées par le susdict charlatan tombèrent peu à peu en grandes fluxions et catherres, à cause des attractions qui y avaient été excitées ausdites parties affligées par les susdictes poudres violentes. Et mesure à quelques uns, les dents en tombèrent toutes, de façon qu'ayant pris résolution de n'en faire tire qu'une ou deux sont estonnez qu'elle leur cheurent presque toutes, chose miserable et déplorable.

Somme toute Sonnel de Courval reconnaît la réussite de l'anesthésique, soi-disant empirique ; pour nous, nous n'avons qu'à considérer les accidents post-opératoires, ce qui est fatal dans l'application d'un nouveau produit. Aujourd'hui même la cocaïne ou ses dérivés ne laisse-t-elle pas que de surprendre quelquefois les praticiens les plus expérimentés !

Cet innocent critique, s'élevant contre les pseudo-médecins parce qu'ils ont foi aux guérisons par des remèdes superstitieux, nous affirme lui-même l'apaisement de la douleur des dents par le seul toucher de la dent d'une taupe vivante. De même que les dents de tous genres de serpents ont la propriété « lorsqu'elles ont

été arrachées, pendant qu'ils étaient encore vivants, les fiebvres quartes ».

Quoique nous avancions vers une régénération médicale et chirurgicale, les remèdes ne laissent pas que d'être étranges. Je puis dire d'ailleurs, car je le crois, que le contraire eut été impossible. Ne le voyons nous pas à notre époque, où dans les campagnes, dans les villes mêmes, les docteurs les plus expérimentés, les dentistes les plus en vogue, ont une lutte incessante à faire contre certaines gens d'une demi-éducation qui mettront en doute les principes les plus élémentaires de l'asepsie ; ou se conformeront difficilement à tel remède, parce qu'il va à l'encontre de celui que leur grand-père pratiquait et qui ne l'empêcha pas de vivre, à leurs dires, jusqu'à quatre-vingts ans.

Brantôme, le sceptique Brantôme, étant à la cour d'Espagne, fut pris d'un violent mal aux dents. La reine lui dépêcha son apothicaire qui lui donna : « Une herbe très singulière que la  
« mettant dans la main à l'intérieur, et la tenant  
« un moment soudain le mal se passe ; comme  
« il me passa aussitôt. »

Les élégantes du siècle, comme celles d'avant et d'après, avaient un grand souci de la beauté

de leurs dents, aussi prenaient-elles, nous dit l'apothicaire Jean Renou, les plus grandes précautions contre la « noircissure ». Olivier de Serres nous donne une recette : le coton imbibé d'huile, puis les essences de poivre, d'aspic, de girofle, de sauge, de pavot, de jusquiame et de mandragore.

Dans le *Chirurgien charitable* (1649), on conseille pour les douleurs l'application sur la tempe d'un emplâtre de gomme élémi saupoudré de cantharides, et on obtient, dit-on, des effets merveilleux.

Nous connaissons par ce qui précède le rôle des barbiers-chirurgiens qui consistait surtout à faire des saignées et on y avait souvent recours dans les maux odontalgiques. Ainsi Gui Patin en 1661 écrivait à son ami Falconnet :

« J'eus hier une grande douleur de dents, laquelle m'obligea de me faire saigner du côté même ; la douleur s'arresta tout à coup, comme par un espèce d'enchantement. J'ai dormi toute la nuit.

« Ce matin la douleur m'a un peu repris, j'ai fait piquer l'autre bras, j'en ai été guéri aussitôt. »

Mais les remèdes, qui étaient assez restreints dans les époques précédentes, prennent une

extension de variété considérable en ce siècle, qui est le siècle par excellence des charlatans de toute sorte.

Le chirurgien Baptiste Martin, peut-être apothicaire aussi, publia en 1663 son livre *Dissertation sur les dents* qui reçut l'approbation de deux docteurs, régents de la Faculté de Médecine, et contient l'indication de nombreux remèdes, après avoir expliqué la nature des dents et leur traitement. Pour faciliter l'éruption, c'est le raisin de Damas, la moelle de lièvre, le sang de crête de coq, les pattes de taupes pendues au cou. Pour les maux de dents il semble plus délicat : les crottes de chat sauvage ont sa faveur, peut-être excellentes parce que l'on devait avoir de la difficulté à se les procurer, mais il met au-dessus de tout l'urine. Vers la même époque sort une première édition du « *Médecin des pauvres* » qui préconise le tabac.

« L'esprit du nicotiane ou petun est un merveilleux remède pour apaiser la douleur des dents. »

Il donne la formule suivante pour guérir la paralysie de la langue ou perte de la parole : « Clou de girofle détrempe dans du jus de menthe, ajoutez-y un peu de vin et les donnez à boire au malade. Gargarisez avec décoction de

sauge et de roquette en parties égales faites en eau.

« Broyez ensemble parties égales de sauge et de persil, faites-les cuire en vin blanc, gargarisez de cette décoction et appliquez les herbes cuites sur la gorge.

« Ruland ordonne d'avalier une once d'esprit de vin dans lequel on fait infuser de la lavande. »

Après le *Médecin des pauvres* nous trouvons « *La Médecine des pauvres* » ; ce titre avait le droit de retenir l'attention, la présentation aux pauvres gens en est sensationnelle : « recueil de remèdes, tirez des aliments, des animaux domestiques, où des plantes faciles à trouver dans les jardins ou dans les champs qu'on s'attend bien, étant composés d'ingrédients communs et même dégoûtants, à voir mépriser et rejeter par les riches et par les personnes qui affectent en tout des airs de grandeur, même jusques dans l'usage des remèdes, et qui n'estiment que ceux dans lesquels il n'entre que des drogues rares ; venues des Indes à grand frais ; et dont très souvent l'effet le plus sensible est de vider leur bourse sans leur rendre la santé, pendant que les gens du commun se guérissent promptement et parfaitement par des re-

« mères simples et familiers, que leurs méde-  
« cins n'osent souvent leur proposer, ou par  
« crainte de blesser leur vanité et leur délica-  
« tesse, ou de passer eux-mêmes pour des  
« médecins à remèdes de bonnes femmes, car  
« c'est ainsi qu'on les appelle pour les rendre  
« méprisables, quoiqu'il arrive tous les jours  
« que des malades, après avoir usé très long-  
« temps et inutilement des compositions les  
« plus pompeuses de la médecine, sont guéris  
« promptement par un remède indiqué par un  
« païsan ou une femmelette, ce que Arnault de  
« Villeneuve, Rivière et autres auteurs aussi  
« sincères qu'eux ont avoué franchement avoir  
« vu de leur temps, et que nous voyons aussi  
« arriver tous les jours. »

Après ce long préambule que nous avons avalé tout d'un trait, comme les choses bien mauvaises, nous n'avons qu'à voir s'il donnera des remèdes simples, pas chers et même dégoûtants. Je puis affirmer qu'il tient parole.

Il conseille le pain chaud et un œuf durci pour les dents engourdies par le froid, la mastication de l'oseille et du pourprier « qui sont très bons ». Il préconise « l'urine appliquée chaude qui est le plus excellent remède », supérieur déclare-t-il, aux frictions « de fromage frais ou vieux ».

« Pour faire percer les dents des enfants, sans douleur. » Il faut couper un peu la crête d'un coq avec les ciseaux et l'on frotte deux fois par jour les gencives de l'enfant avec le sang qui en est sorti (1). Il conseille aussi d'oindre les gencives avec de la cervelle rôtie ou bouillie d'un lièvre, mêlée avec du miel et du beurre.

Peut-être, le chirurgien-dentiste d'aujourd'hui, comme le dit Grimmard, n'est pas hors d'atteinte de la critique à venir. Le miel rosat boraté, ni le sirop de safran vanillé, ne sont pas plus efficaces à hâter la sortie des dents que la cervelle de lièvre ou les dents de requin (2), voire même le cerveau de vipère pendu au cou (3).

Il me reste à passer au *Médecin des Dames* pour finir d'édifier le lecteur, je n'en citerai qu'un passage qui est connu sous le nom de « Secret d'Isabelle ».

« Des personnes dignes de foi, et bien au-

(1) Cet usage est de nos jours en faveur chez les Russes, qui pour favoriser la dentition chez les enfants, leur frottent les gencives avec du citron sucré mélangé à du sang provenant de la crête d'un coq noir, crête dont il faut se procurer le sang, non en faisant une incision, mais en l'égratignant avec un peigne.

(2) Ambroise Paré.

(3) Charas dans son traité : *Nouvelles Expériences sur la vipère.*

dessus de ces ressources pour vivre, m'ont assuré avoir guéri plusieurs de leurs vassaux en campagne. L'intérêt particulier que leur âme bienfaisante prend à soulager les malheureux les a engagés à me faire part de leur secret et à le publier.

« Il faut, entre les deux Notre-Dame d'août et de septembre, choisir la plus belle taupe toute vivante ; la mettre dans sa main, le dos renversé et le ventre en l'air, tout le corps dans la main et la tête dehors. On ferme ensuite la main, les deux premiers doigts, après le pouce, appuyés sur la région du cœur de la taupe ; et les autres doigts doivent contenir la taupe que l'on ne doit pas trop serrer, dans la crainte de l'étouffer trop vite ; elle ne doit pas être non plus mollement serrée, parce qu'elle s'échapperait, ou se remuerait. La taupe ainsi tenue, on appuyera son poignet sur la table, de façon que la taupe ait toujours le ventre en l'air, c'est-à-dire, la main renversée. Dans cet état, la taupe doit perdre la vie. Elle se remuera, s'agitera : elle suera, elle écumera, et enfin elle périra. Alors on aura un pot de terre neuf vernissé ; on prendra la taupe ; on la déchirera par morceau, et on s'en frotera bien les doigts ci-dessus indiqués ; et sur-le-champ on se garni-

ra la main d'un gant. Quant aux parcelles de la taupe, on les mettra dans le pot de terre, on lutera bien son couvercle; on mettra le tout au grand feu que l'on continuera, jusqu'à ce que l'on présume que toute la taupe est réduite en cendres. On se dégantera et on se frotera bien la main de cette cendre et on remettra le gant que l'on gardera encore pendant trois autres jours, au bout desquels, l'opération étant complètement finie, on ôtera le gant, et on se lavera les mains comme à l'ordinaire. Cette vertu de guérir les dents, par attouchement, peut durer deux ans; mais il est mieux de recommencer le secret tous les ans. Il suffit de toucher la dent avec l'un des doigts ci-dessus désignés, pendant trois ou quatre minutes, pour guérir les dents qui font mal. »

Ce que j'ai retenu, pour ma part, de tout cela, c'est qu'il fallait faire cette opération entre les deux Notre-Dame d'août et de septembre. Il y a une raison mystique qui nous est cachée et qui est la seule cause de ces guérisons autant instantannées que miraculeuses.

Il faut convenir que c'était là un remède bien anodin et tout au moins propre. Il y en avait de plus sales. Ainsi les médicaments tirés du

corps humain étaient très goûtés à un certain moment. La graisse humaine jouissait d'une grande réputation auprès des rhumatisants, très recommandée pour les fluxions. Elle s'employait soit en friction, soit en application sur de l'étoupe.

L'essence d'urine avait ses fervents et était en faveur auprès de la femme la plus exquise et la plus distinguée du XVII<sup>e</sup> siècle. La marquise de Sévigné (1) l'employait à l'intérieur par gouttes, contre ses vapeurs. Là ne se bornait pas son efficacité ; on la donnait pour les maux de dents intenses, pour les convulsions des enfants, pour l'épilepsie et même pour l'apoplexie.

Nicolas Lamery, dans son *Dictionnaire universel des drogues simples*, recommande *oleum vel stercus humanum* pour les inflammations de la bouche et de la gorge ; « l'excrément de l'homme, dit-il, est digestif, résolutif, amolissant et radoucissant ; il faut l'employer sec et pulvérisé et en avaler. La dose la plus élevée est une drachme. »

On ne peut naturellement pas nier l'excessif apauvrissement chirurgical de ces auteurs plus ou moins sérieux, savants et même conscien-

(1) *Lettres*.

cieux, que je viens de citer. On a cependant pu voir, malheureusement chez ceux d'un autre ordre, Gœret, Ambroise Paré, Sonnet de Courval, qu'ils tombaient quelques fois dans le piège de l'époque.

Si je n'avais pris à tâche d'être sincèrement historique, j'aurais donné tous les charlatans à cette place, mais je tiens à présenter les hommes et les faits au fur et à mesure qu'ils se montrent. C'est surtout vers la fin du siècle que je dois placer les grands charlatans, sur lesquels il nous reste des révélations. Malgré ce qui est rapporté sur différentes histoires, je dois dire qu'il n'est pas encore de spécialiste (chirurgien-dentiste) pour la dentisterie. Nous verrons même que plus tard encore Dionis nous dit que les chirurgiens ne doivent pas arracher des dents. On sait que les médecins auraient pris cela comme une indigne bassesse que d'arracher une dent. Le seul représentant est le barbier-chirurgien qui cumule les fonctions et qui a une autre dignité que les camelots du Pont-Neuf.

A la date (1650) où nous reprenons les barbiers, les tribunaux n'ont pas encore réussi à

unifier leur sentence et il s'ensuit d'incessantes querelles. Mais je puis dire un peu à la louange de ce siècle que cent ans faisaient beaucoup sur l'esprit humain. Quelques années suffisent aux chirurgiens de longue et courte robe pour s'apercevoir que, depuis cinq siècles, ils usent leurs forces pour faire le jeu des docteurs. Ils décident donc de s'unir et de ne plus former qu'une seule et même corporation. Ils présentèrent une requête en ce sens à la Faculté le 24 août 1655. Celle-ci répondit qu'elle ne s'opposerait pas à cette union pourvu que l'association se fit en la forme des barbiers-chirurgiens, c'est-à-dire que cette société ne pourrait revendiquer d'autres droits que ceux accordés aux barbiers-chirurgiens. L'acte est passé sous l'autorité du premier barbier du roy.

Peu scrupuleuse cependant, la nouvelle société revint sur ses pas et voulut avoir les mêmes prérogatives que les chirurgiens qui l'avaient fondée. La Faculté ne voulut rien entendre, on en appela au Parlement en 1660. Sur le réquisitoire de l'avocat général Omer Talon, la Faculté eut gain de cause.

Ce dernier combat perdu eut pour effet que les chirurgiens de longue robe perdirent le droit d'imiter le cérémonial des écoles de médecine,

de porter les titres de bacheliers, licenciés ou docteurs. Il n'y eut plus dans l'association que des aspirants et des maîtres.

Quatre ans plus tard une nouvelle déchéance les attendait, qui devait atténuer non seulement leur prestige de chirurgiens, mais même de rabaisser celui des barbiers-chirurgiens.

Je dois expliquer comment et par quelle voie détournée : au commencement du siècle la mode, cette infatigable déesse à transformation, voua les hommes au port de la perruque ; cet usage se répandit tellement, qu'une classe d'artisans, sans prétentions chirurgicales, se mit à en vendre et fabriquer ; il joignait à cela, naturellement, la coupe des cheveux et rasaient. Les barbiers intervinrent. Le Parlement leur donna tort et reconnut aux perruquiers le droit de pouvoir travailler librement. En 1643 ces perruquiers se constituèrent en communauté sous le nom de barbiers-perruquiers-baigneurs-étuvistes, comprenant 200 membres. Même une décision royale de 1664 défendit formellement aux chirurgiens d'empiéter sur leurs attributions et en 1672 un autre édit frappait de 500 livres d'amende les chirurgiens, qui auraient fait commerce de cheveux, fabriqué ou vendu des perruques. Cet

édit ordonnait expressément à ceux qui exerçaient l'une ou l'autre profession de ne mettre sur leur boutique aucun mot ou enseigne capable de prêter à la confusion (1).

En réalité l'acte d'union de 1648 marquait la fin de l'ancienne corporation des barbiers-chirurgiens. Ils abandonnèrent leurs insignes, beaucoup leurs boutiques et à partir de cette date commencèrent à s'intéresser à des spécialités. Ce n'est que dans l'autre siècle que nous verrons l'ancien barbier-chirurgien devenu chirurgien-dentiste.

On pourrait me dire que je parle toujours peu de la prothèse. L'art est toujours dans le même état stationnaire. On ne fait rien de mieux, on ne fait rien de nouveau encore et pour cause. En 1650 Tallemant des Réaux, dans une de ses historiettes, raconte que M<sup>lle</sup> de Gournay, cousine de Michel Montaigne, avait un appareil complet fait en dents de loup marin, mais qu'elle

(1) Les barbiers-chirurgiens avaient le vitrage spécial de leur boutique composé de petits carreaux à couleur jaune et des bassins de cuivre pour enseigne. Les perruquiers avaient de grands carreaux dont les châssis étaient peints en bleu et des bassins blancs, sous peine de 50 livres d'amende pour Paris et 10 livres pour la province. (Juridiction spéciale du barbier du Roy.)

l'avait surtout pour conserver la régularité de sa physionomie et mieux causer, car elle le sortait pour manger : « à table, quand les autres parlaient, elle ostait son ratelier, et se despeschait de doubler les morceaux et après elle remettait son ratelier pour dire sa ratelée. »

J'ai donné précédemment les remèdes empiriques qui prévalaient pour la guérison ou pour l'éruption des dents. Il est pourtant une classification plus rationnelle qui fut faite à cette époque et que je ne dois pas oublier. Certains homéopathes, (ils ne s'intitulaient pas de ce nom) distinguaient dans les douleurs dentaires deux causes, la douleur chaude et la douleur froide.

« Les signes, disaient-ils, que la cause de la douleur de la dent est chaude, c'est que cette douleur est aiguë et poignante comme si on mettait des aiguilles dedans. On sent aussi une grande pulsation en sa racine et aux tempes, comme aussi quand les remèdes froids apaisent la douleur. »

« Les signes que la cause est froide, c'est que le malade a une grande pesanteur de tête, et jette beaucoup de salive et d'humeur par la bouche comme aussi quand les remèdes chauds apaisent la douleur. »

Après cette exposition suit la nomenclature des remèdes proposés.

Pour la cause chaude : — gargarismes de jusquiame en décoction faite avec de l'eau rose et du vinaigre, — décoction de noix de galle dans du vinaigre ; ou encore — du suc de laitue, de plantain ou de pourpier additionné de vinaigre. Traitement général : la saignée et le rafraîchissement des entrailles soit par lavement, ou petit lait et de la casse.

Pour la cause froide : le traitement est plus varié — cataplasmes de racine de grande coussoude — introduction d'une gousse d'ail dans l'oreille — applications de mouche dont la composition mérite mention :

« Mêlez avec votre salive la grosseur d'un pois de cendre, faite de l'écorce de frêne et l'appliquer sur l'artère des tempes, du côté de la douleur au lieu de l'articulation de la mâchoire inférieure, tenant un liard sur cette pâte environ un demi-quart d'heure et certainement vous arrêterez la douleur causée par la fluxion. »

A ces remèdes, se joignaient les sternutatoires aussi très employés, surtout par les charlatans. L'ellébore, la marjolaine, le muguet, l'asarum, le cabaret à priser. Le gingembre ou le gayac en poudre, délayé dans le creux de la

main avec de l'eau-de-vie — à aspirer. L'introduction de feuilles de bétoine ou de bétonie en poudre dans le nez.

Gargarismes astringents, — le sureau avec du vinaigre, — l'écorce de grenade bouillie dans du vin, — l'écorce d'orme femelle dans de l'eau-de-vie chaude. — La décoction chaude de raboture de bois de sapin.

Le traitement local — application de teinture de girofle ou d'opium, de tabac du Brésil — une gousse d'ail « cuite sous les cendres, vous la mettez sur la dent le plus chaudement que vous pourrez endurer et en mettez aussi dedans l'oreille, ce qui a été éprouvé plusieurs fois par Paré ».

« Fumez de la sauge, ou du tabac du Brésil avec une bonne pipe ».

Pour les chancres de la bouche, la médication paraît efficace : alun de roche et la rue. Cependant comme ils n'étaient pas très sûrs d'eux, ils y joignaient de toute nécessité un médicament moral, le port d'un collier fait de racines de couleuvres ou de celles de langue de chien enfilées avec un cordon noir.

Nous nous trouvons insensiblement ramenés vers la fin de ce siècle. Les remèdes commerciaux pullulent, les spécialistes lancent des pro-

duits à coups de réclame. Vers 1690, c'est un charlatan, (qui ne veut pas l'être) en boutique « Blegny, apothicaire ordinaire du Roi », qui arrête la carie avec son essence végétale.

« Rebel, demeurant rue Tireboudin, apaise sur-le-champ la douleur des dents avec eau qui se prend par le nez, qui fait larmoyer abondamment et dont « la phiole de quatre prises se vend un « louis d'or », le prix devait être la garantie de la guérison ?

Se frictionner une dent malade avec une dent de mort était un remède radical, seulement il était très difficile de s'en procurer.

En 1691, dans les *Secrets du Seigneur*, Girolamo Russelli donne une recette assez économique et qui paraît être d'une réelle valeur.

« Tu prendras deux onces de roses rouges et les feras bouillir avec fort vinaigre l'espace d'un jour et d'une nuit. Après, les sécheras, puis en feras fondre que mettras sur la dent, et elle tombera (1). »

En 1698 dans le *Recueil des remèdes faciles et domestiques* de M<sup>me</sup> Fouquet, cette dame nous indique un remède, sans doute, féminin pour

(1) L'auteur escomptait sans doute sur l'acide tannique (roses rouges) et l'acide acétique (vinaigre), tous deux destructeurs de la dentine.

détruire les dents sans douleur. « Faites bouillir, puis réduisez en cendres des vers de terre ; remplissez de cette poudre la dent creuse, fermez-la avec de la cire. Elle tombera. » Ce premier moyen ne valait pas ce deuxième : « ayez un lézard vert, mettez-le dans un pot et vous le faites sécher dans un four, réduisez-le en poudre, frottez de cette poudre la gencive de la dent, que vous voulez faire tomber, et vous la tirerez sans peine avec vos doigts. »

J'ai parlé précédemment d'un apothicaire bazardier, M. de Blegny fils, demeurant sur le quai de Mesle, au coin de la rue Guénégaud. On trouvait de tout dans sa vaste boutique, entre autres l'assortiment complet de baumes verts, noirs et blancs du Pérou, de Judée, etc... « C'est le seul artiste, dit sa réclame, à qui les descendants du célèbre signor Hieronino de Ferranti (1), inventeur de l'orvietan, aient communiqué le secret original. Il dispense aussi tous les remèdes achetés et publiés par ordre du Roy. »

Le sérieux de Blegny, spécialiste en l'occurrence, tient à attirer l'attention du public sur ce qu'il n'est pas un charlatan, parce qu'il ne

(1) Nommé aussi Ferranto d'Orvieto, dont nous allons voir l'histoire.

vend que des remèdes autorisés en haut lieu. Aussi nous présente-t-il aussitôt son eau anodine, qui dans sa simplicité a toutes les vertus, guérit promptement les maux de dents, toutes espèces de coliques, les véroliques, les rhumatismes, les douleurs causées par le mercure, la sciatique et les gouttes des mains et des pieds.

Par un prodige surprenant, on le voit, un malade se trouve du coup guéri d'un mal de dent et d'une syphilis invétérée.

Ce remède n'était pas le seul à composer l'immense nomenclature des médicaments du même Blegny. On y trouve une essence végétale qui guérit à jamais la douleur et la carie des dents. Dans le *Succès des remèdes indiqués l'année précédente*, le même apothicaire donne le nom de tous les clients guéris pour des affections diverses par ses médicaments variés ; il s'engage même à fournir l'adresse aux incrédules. Pourquoi ne pas le croire. « Rien n'est plus commun, écrit-il, de voir des gens guéris sur-le-champ et pour jamais de la carie des dents par l'application de l'essence végétale. »

Les pastilles Géraudel, les pilules Pink, la tisane des Shakers n'ont rien inventé.

Il est temps maintenant de jeter un coup d'œil général sur ceux qui, tout en n'étant pas

techniquement dentistes, se sont occupés des dents — surtout à l'étranger.

*Nicolas Tulp* — d'Amsterdam.

*Martin Six*.

*Gabriel Clauder*.

*Nathamel Hignore* 1651 — de Hampton (Corporis humani disquisitio anatomica, etc...)

*Diemberbroeck*.

*Thomas Bartholin*.

*Rinaldus Fredericus*. De dentium statu naturali et præternaturali.

*Antonin Van Leenwenhoek* 1632. Qui fit plusieurs découvertes intéressant l'art dentaire en ce qui concerne la micrographie et fit des démonstrations à la « royal société » de Londres.

*Jean Duverney* 1648-1730 (1).

*Benjamin Martin* — apothicaire du Prince de Condé (Dissertation sur les dents).

Ouvrage, comme tous ceux que je cite, n'ayant aucune originalité, des redites continuelles de ce que nous savons déjà, surtout en thérapeutique.

*Mathias Purmann* 1648-1721 — a écrit sur la façon de fabriquer les appareils.

*Cuitio d'Amato* — qui fit à Naples en 1632 la

(1) Jean Guichard Durverney, *Mémoire sur les dents*, 1689.

Nuova et utilissima prattica di tutto quello ch'al diligente Barbiero s'apparhiente.

*Anton Nuck* (1).

*M. de Lavaguyon* — Parle des dents dans son traité complet de chirurgie — 1696.

Un auteur qui mérite aussi à cette place une mention spéciale. C'est *Lazare Rivière* — qui préconisa certains remèdes rationnels soit en cas de carie complète de perforer la dent jusqu'aux canaux, brûler les nerfs — on fait un pansement d'eau forte où d'huile et vitriol.

Il utilise aussi un médicament qui s'introduit par l'oreille qui est d'huile et de camphre.

Il a bon espoir aux pointes de feu.

(1) *Operationes et experimenta chirurgica*, Lugduni Batavorum, 1692.

## HORS L'HISTOIRE

Ici l'histoire se trouve dans un carrefour encombré et à cheval sur deux siècles. Il me serait très difficile de donner ou de suivre une classification exacte, telle que je me suis efforcée de suivre jusqu'ici. Avant de parler de Dionis et du siècle du grand roi, je vais m'occuper des charlatans qui, concurremment aux chirurgiens en boutique, vendaient des produits et arrachaient les dents en public.

Nous allons donc nous lancer maintenant dans la phase charlatanesque. Ne prenons pas ce mot exclusivement pour ce qui concerne les arracheurs de dents simplement, comme on la fait par erreur ; nous verrons d'autre part qu'elle n'existait pas moins chez les apothicaires et

autres. Je ne dis pas cela pour excuser l'art, dont je fais l'historique. Le charlatan n'en fait pas partie.

Il est une atrophie, il est une curiosité historique de cet art.

Je ne veux pas faire son procès, le charlatan a existé et existera. Il nous réjouira de sa verve intarissable. Ses discours seront des modèles du dialogue. Il connaît à fond la langue populaire et surtout les badaux qui l'entourent. La transition n'est pour lui qu'un jeu. Il change son sujet au moment où le public est le plus en haleine, d'une façon admirable. Il a la réplique persuasive. C'est le parlementaire de la rue.

On a dit beaucoup de mal des charlatans, il est juste cependant d'amoindrir leur faute puisque je les ai mis « hors l'histoire ». Il faut remarquer qu'ils furent moins inquiétés et blâmés par ceux à qui ils firent le plus de tort, que par les médecins eux-mêmes (1). Quand je dis « charlatan » je prends là un nom, seulement usité par les Docteurs, et c'était une épithète injurieuse qui avait définitivement prévalu au XVII<sup>e</sup> siècle. L'ancien mire du XIII<sup>e</sup> siècle avait

(1) 1619. — Sonnet de Courval. — Tromperies des charlatans découverte. — 1622. — Médecin anonyme. — Discours de l'origine des mœurs, fraudes et impostures des charlatans.

pris le nom majestueux « d'opérateur » qui était d'ailleurs tout à fait en rapport avec la littérature de la grande époque ; nom qui avait, je ne sais quoi de sonore et de majestueux. Ils s'appelaient aussi médecins *chimiques* ou *spagiriques*, par opposition aux *galéniques* de la Faculté.

Des célèbres Manloüe, Malassegnée, Malassis du moyen-âge, aux Tabarin, Barry, Orvietan de ce siècle, il y avait aussi loin que de la ville de boue de Philippe-Auguste à la ville de marbre de Louis XIV.

Ils se moquaient des docteurs et dit un auteur (1) : « pourquoi auraient-ils courbé la tête sous l'indignation des Diafoirus et des Desfonandrès ? Ils étaient aussi habiles qu'eux, ils payaient patente pour exercer leur profession en public ; s'ils tuaient quelquefois le client, c'était du moins en le faisant rire, et la foule les préférait de beaucoup à leurs solennels et lugubres confrères ».

Toutefois les médecins firent faire quelques arrêts pour les empêcher de continuer leur commerce ; entre autre celui du 30 mars 1635, mais les ordonnances ne furent jamais exécutées bien rigoureusement.

(1) Victor Fournel, *Le vieux Paris*.

A Paris les opérateurs avaient choisi pour centre de leurs travaux, le Pont-Neuf et ses abords.

Vous, rendez-vous de charlatans (1),  
Pont-Neuf ordinaire théâtre  
De vendeurs d'onguent et d'emplastre,  
Séjour des arracheurs de dents,  
D'opérateurs et de chymiques  
Et de médecins spagyriques.

D'aucuns possédaient de véritables troupes de comédiens et ils attiraient le public à leurs drogues en l'amusant par des lazzi, des chansons, des danses, des parades et des farces, sans oublier les prospectus pompeux qu'ils faisaient distribuer à foison dans les alentours du cheval de bronze (2).

Presque tous se faisaient nommer Ferdinando Ferdinandi et passer pour gentilshommes Vénitiens, quoiqu'ils fussent natifs de Caen : ce genre d'imposture était fort en usage parmi les charlatans, pour se donner plus de prestige auprès du populaire, et il n'était pas un triacleur picard ou normand qui ne se prétendit pour le moins,

(1) Berthod, la ville de Paris en vers burlesques.

(2) Furetière. Le Roman bourgeois. Brueys les empiriques, 1697.

à défaut de mieux, élève des chirurgiens, saigneurs et dentistes italiens. Les meilleurs spagyriques passaient pour venir d'Italie et c'est même s'il faut en croire de graves érudits, le bourg de Caretum, près Spolète, qui avait envoyé en France les premiers charlatans (1).

Nous allons voir maintenant toutes les maladies qu'ils prétendaient guérir. A commencer par l'antidote connu alors sous le nom de *mithridade*, en souvenir de ce roi de Pont que les poisons ne pouvaient entamer. Les panacées ne manquaient pas non plus. Ils y joignaient les emplâtres opiatés pour les coliques et le mal de mer, huiles pour guérir les anciennes surdités et toutes les vieilles douleurs ; poudres, racines et électuaires contre le mal de dents ; pommades pour les crevasses du sein et les mules du talon ; breuvages baumes et onctions contre la gale, la rogne, la pierre ; graisse pour les brûlures ; onguent de toute sorte, mitonnés à grand renfort de beurre, d'huile, de cire, joints au jus de quelques herbes innocentes et, disaient-ils, à la graisse de phénix et d'oiseau de paradis ; de la

(1) Calepin. Discours de l'origine des charlatans 1619. Suivant d'autres dont l'explication paraît plus naturelle, il viendrait de l'italien *scarlatano* pour désigner la couleur de leur costume.

terre de Bethléem (trouvée à Ménilmontant) pour donner du lait aux nourrices ; des bols de terre sigillée de Lemnos et d'Arménie, fabriqués avec de la terre de Blois. Ils arrachaient des dents, guérissaient les plaies et raccommodaient les membres cassés. « Les uns remettent les dents tombées, et les autres font des yeux de cristal. Il y en a qui guérissent des maux incurables ; celui-ci prétend avoir découvert la vertu cachée de quelques simples ou de quelques pierres en poudre pour blanchir et embellir le visage ; celui-là assure qu'il rajeunit les vieillards. Il en est qui effacent les rides du front et des yeux, qui font des jambes de bois, etc... (1) ».

Guy Patin nous apprend qu'ils vendaient aussi des remèdes anti-écliptiques et anticométriques ; contre les maladies prophétisées par les éclipses et surtout par la comète de 1664.

Dans la *Maison des jeux* de Ch. Sorel (2), on trouve un récit intitulé : *Secrets merveilleux d'un philosophe et opérateur*. C'est un conte, mais qui a le mérite de nous tracer une espèce de tableau idéal de la profession, et d'indiquer, dans son exagération même, les secrets les plus ad-

(1) Traduction d'une lettre italienne contenant une critique agréable de ce temps, 1645.

(2) Tome I<sup>er</sup>, p. 121 et suiv., 1642.

mirables dont se targuaient les adeptes. Les eaux et pâtes souveraines contre les ulcères, brûlures, plaies de tous genres, n'étaient que leurs moindres merveilles ; ils rendaient la vue, ils faisaient repousser les dents. « Quant au nez, quelqu'un l'a fait autrefois revenir en faisant une incision dans le bras d'un faquin ou esclave, et l'attachant après contre la partie offensée de celui qui avait perdu l'une des principales pièces de son visage ». Cette idée ne paraîtrait plus aussi bouffonne aujourd'hui qu'elle le semblait à Sorel. Son phénoménal opérateur confectionne aussi des breuvages qui embellissent, d'autres qui rajeunissent ; il fait des talismans ; il guérit par l'application de ses remèdes au pus d'un ulcère, au sang d'une plaie envoyé dans un linge, ce qui est une anticipation sur la poudre sympathique du chevalier Digby (1).

Voici des extraits d'éloquence de ces habiles gens :

Dans le *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps* (1659), nous assistons à un divertissant différend qui s'élève entre Cormier qui tenait estrade au bout du Pont-Neuf qui regarde la rue Dauphine, et le poète

(1) *Opérateurs et charlatans*, Fournel.

bohème Sibus. Ce dernier n'ayant un jour, rien à se mettre sous la dent, s'offrit à Cormier pour s'en laisser extraire une ou plusieurs, *coram populo*, avec promesse de montrer de l'énergie et d'affirmer au contraire devant tout le monde qu'il n'avait eu aucun mal. Le prix convenu était de cinq sols par dent, payable après la séance au domicile de Cormier.

Sibus, à l'heure dite, va au rendez-vous et voit son homme au bout du Pont-Neuf divertissant les laquais et les badaux. Il tenait d'une main un verre d'eau, de l'autre un papier blanc qui avait la propriété de teindre l'eau en rouge.

« Horça, Cormier, se disait ce charlatan en s'interrompant et se répondant luy mesme, qu'est-ce que tu veux faire de ce verre et de cette yeau ?

— Hé je veux changer cette yeau en vin pour donner du divertissement à ces Messieurs (1).

— Hé comment est-ce que tu changeras cette yeau en vin pour donner du divertissement à ces Messieurs ?

— Hé en y mettant de cette poudre dedans.

— Mais en y mettant de cette poudre dedans si tu changes cette yeau en vin il faut bien qu'il y ait là de la magie ?

— Il n'y a point de magie ? il n'y a point de sorcellerie.

— Il n'y a point de sorcellerie. Non, non.

— Il n'y a point d'enchanterie ?

(1) Les camelots de nos jours se servent de ce même procédé avec des couleurs d'aniline.

— Il n'y a point d'enchanterie. Non, Messieurs, il n'y a ny magie, ny sorcellerie, ny enchanterie, ny guanterie; mais il est vrai qu'il y a un peu de guiablerie..... »

On croyait qu'il allait faire l'expérience ! Par une digression habile tenant toujours son public, il relate l'expérience qu'il a acquise à arracher les dents sans aucune douleur.

« Il n'eust pas plustost achevé cette parole, qu'on ouït sortir de la foule la voix d'un homme qui disait : Pardieu ! je voudrais qu'il m'eut cousté dix pistoles et que ce qu'il dit fut vrai ! il y a plus d'un mois que je ne dors ny nuit, ny jour, non plus qu'une âme damnée »

« Cette voix estait celle du poète qui prenait cette occasion de paraître, ains i qu'il avait esté accordé entre eux. Le charlatan luy dit qu'il fallait donc qu'il eust quelque dent gâtée, et qu'il s'app rochast. Et pour ce que Sibus feignait d'en faire quelque difficulté. « Approchez vous dis-je, reïtera le fin matois : notre vue ne vous coustera rien. Je ne sommes pas si guiable que je sommes noir; s'il n'y a point de mal, je n'y en mettrons pas. » Nostre petit homme s'avança donc, et l'autre, luy ayant fait ouvrir la bouche et luy ayant longtemps farfouillé dedans, luy dit qu'il ne s'estonnaït pas s'il ne pouvait dormir; qu'il avait deux dents gastées, et que, s'il n'y prenait garde de bonne heure, il courait fortune de les perdre toutes.

« Après plusieurs cérémonies que je passeray sous silence, Sibus le pria de les luy arracher. Mais quand ce fut tout de bon et que des paroles on en fut venu à l'exécution quelque propos qu'il eust fait de gagner ses dix sols de

bonne grâce, la douleur qu'il sentait était si forte qu'elle luy faisait à tous momens oublier sa résolution. Il se roidissait contre son charlatan, il s'écrioit, reculant la teste en arrière ; puis quand l'autre avait esté contraint de le lascher : « Ouf ! continuait-il, portant sa main a sa joue et crachant le sang, « ouf, il ne m'a point fait mal. »

« C'estait donc un spectacle assez extraordinaire de voir un homme, les larmes au yeux, vomissant le sang par la bouche, s'écriant comme un perdu, protester néanmoins en même temps que celui qui le mettait en cet estat et le faisait plaindre de la sorte ne luy faisait aucune douleur. Aussi quoi qu'il en dit, y avait-il si peu d'apparence, que le charlatan luy mesme, au lieu des deux dents qu'il avait mises en son marché, ne luy en vouloit arracher qu'une.

« Il ne faut pas demander si le poète fut aise de s'en voir quitte à si bon compte. Mais ce fut bien à déchanter quand, estant allé le soir chez son homme pour toucher son salaire, l'autre le luy refusa, alléguant qu'il avait tant crié qu'il luy avait plus nuy que servy ; qu'il ne lui avait rien promis qu'à condition qu'il souffrirait sans se plaindre qu'on lui ostât deux dents, et qu'il n'avait pas osé les luy arracher de peur que par ses cris il ne le déchalandat pour jamais.

« Il ne faut pas demander s'il y eust une grande querelle entre ces deux personnages. Le poète, faute d'armes, a recours aux injures, et pour tascher d'attirer quelqu'un en sa faveur, se plaint que l'autre luy a arraché une gencive et appelle le charlatan bourreau. Celui-ci s'en moque, et dit en riant, qu'il a de bons témoins qui luy ont entendu dire à lui-même qu'il ne luy avait fait aucun mal. »

Cormier, malgré tout son cynisme, n'était

qu'un pauvre charlatan qui ne faisait pas beaucoup d'affaires. Il nous le dit lui-même dans ses *Entretiens avec le sieur La Fleur, dict Le Poictevin* : « Pour moi il y a pour le moins trois mois que je n'ai arraché de dent, n'y vendu aucune de mes poudres, je crois que mes pauvres outils sont tout enrrouillez. »

Écoutons maintenant le récit de Francion.

« Me promenant un jour vers le couvent des Grands-Augustins, je vis arriver un homme à cheval qui avait une casaque fourrée, un manteau de taffetas par-dessus, une épée pendue au côté droit et un cordon de chapeau fait avec des dents enfilées ensemble. Sa mine était grotesque comme son habit, si bien que je me mis à regarder.

« Il s'arrêta au bout du pont. Et encore que personne ne fut autour de lui, il se mit à parler ainsi, interrogeant son cheval à faute d'autre compagnie :

— Viens ça, dis, mon cheval, pourquoi est-ce que nous venons en cette place ?

« Si tu savais parler, tu me répondrais que c'est pour faire service aux honnêtes gens.

« Mais, ce me dira quelqu'un : — Gentilhomme italien, à quoi est-ce que tu peux me servir ?

— A vous arracher les dents sans vous faire aucune douleur, Messieurs, et à vous remettre d'autres, avec lesquelles vous pourrez manger comme avec les naturelles.

— Et avec quoi les ôtez-vous ? Avec la pointe d'une épée ?

— Non, Messieurs, cela est trop vieil ; c'est avec ce que je tiens dans ma main.

— Et que tiens-tu dans ta main, seigneur Italien ?

— La bride de mon cheval ».

« Cet arracheur de dents n'eut pas sitôt commencé cette belle harangue, qu'un crocheteur, un laquais, une vendeuse de cerises, trois maquereaux, deux filous, une garce et un vendeur d'almanach s'arrêtèrent pour l'ouïr.

« Pour moi, faisant semblant de regarder de ces vieux bouquins de livres que les libraires mettent là d'ordinairement à l'étalage, j'écoutai aussi bien comme les autres.

« Ayant tant de vénérables auditeurs, il renforça son bien dire et continua ainsi :

— Qui est-ce qui arrache aux princes et aux rois ? Est-ce Carmeline ? Est-ce l'anglais à la fraise jaune ? Est-ce maître Arnault qui, pour faire croire qu'il arrache les dents aux potentats, a fait peindre autour de son portrait le Pape et tout le consistoire des Cardinaux, avec chacun un emplâtre noir sur la tempe, montrant qu'ils ne sont pas exempts du mal de dents ?

— Non, ce n'est pas lui.

— Qui est-ce donc qui arrache les dents à ces grands princes ?

— C'est le gentilhomme italien que vous voyez, Messieurs, moi ! moi ! ma personne ! »

« Il disait ceci en se montrant et se frappant la poitrine, et il enfila après beaucoup d'autres sottises, s'interrogeant toujours lui-même et tâchant à parler italien écorché, encore qu'il fut un franc Normand.

A l'ouïr dire, si on l'eut cru, personne n'eût voulu avoir aucune dent en bouche. Aussi se présenta-t-il un gueux auquel il en ôta plus de six, car il les lui avait mises aupara-

vant ; et tenant un peu de peinture rouge dans la bouche, il semblait qu'il crachait du sang.

« Messieurs, dit après le charlatan, je guéris les soldats par courtoisie, les pauvres pour l'amour de Dieu, et les riches marchands pour de l'argent.

« Voyez ce que c'est d'avoir une dent gâtée, viciée et corrompue et à quoi cela nuit. Vous irez chez un sénateur recommander un procès ; penserez tous parler à lui et il se détournera et dira.

— Ah la putréfaction ! tirez-vous de là, mon ami, que vous sentez mauvais ! »

— « Aussi il ne vous entendra point et voilà votre cause perdue.

— Mais vous me direz : n'as-tu point quelque autre remède ?

— Oui da ! j'ai une pommade pour blanchir le teint, elle est blanche comme neige, odoriférante comme baume et comme musc ; voilà les boîtes : la grande vaut huit sols, la petite cinq, avec l'écrit.

— J'ai encore d'un onguent excellent pour les plaies ; si quelqu'un est blessé je le guérirais, je ne suis ni « médecin, ni docteur, ni philosophe, mais mon onguent fait autant que les philosophes, l'expérience vaut mieux que la théorie. »

Carmeline fut un charlatan fort connu, arrachant des dents et faisant de la politique. Le pamphlet *Le ministre d'Etat flambé*, contre le cardinal Mazarin parle de lui :

Carmeline l'opérateur,  
Vestu d'un colet de senteur,

Chaussé de damas à grand ramage  
La grosse fraize à double estage,  
Bas d'attache et de brodequin  
De vache noire ou maroquin  
Le sabre pendant sur la hanche  
Et sur tout l'escharpe blanche,  
Tenant en main bec de corbin,  
Monté sur un cheval aubin,  
Gardait, avec six cens et onze  
Le poste du cheval de bronze,  
Et fit assez diligemment  
Un bizarre retranchement  
De cette belle architecture,  
A peu près voici la peinture :  
De l'un jusqu'à l'autre pilier.  
On mit des dents, un ratelier,  
Des pelicans, des bistouris,  
Des boîtes de poudre d'iris,  
Des châlits, des portes, des cruches,  
Des coquemars, des œufs d'autruches,  
Quelques saloirs remplis de lard,  
Et sur ce solide rempart  
On fit parapet de grilles,  
Par où guignaient deux crocodiles :  
Il est vrai qu'ils ne vivaient pas  
Mais chacun ne le savait pas.

Bien que l'on n'en doute pas, Carmeline portait beau et était bon causeur. Il opérait non seulement sur la place publique mais il tenait boutique en face du Pont-Neuf. Comme pour

faire une grimace aux chirurgiens il avait choisi une devise, laissant à croire qu'il put être un latiniste distingué.

Uno avulso non deficit alter.

Le Grand-Thomas fit aussi causer de lui. Nous le voyons le héros malheureux d'une chanson chatnoiresque, relatée par E. Fournier dans son histoire du Pont-Neuf.

Environ mil sept cent dix-neuf (1),  
 Peut-être dix mil sept onze,  
 Il s'établit sur le Pont-Neuf,  
 Vis-à-vis du cheval de bronze,  
 Il y figurait avec lui  
 En opérateur d'aujourd'hui,  
 Vetu l'hivers comme en automne  
 Et l'automne comme l'été,  
 Au spectateur qui l'entourne  
 Il annonçait sa qualité.

. . . . .  
 Sa main surpassait son conseil,  
 J'en atteste l'expérience,  
 Et le titre de sans pareil  
 Lui fut acquis par sa science,  
 Dentistes qui suivez ses pas,  
 Bientôt vous n'en douterez pas,

(1) Sur l'air populaire du *Malheureux Lysandre*.

Lisez sa memorable histoire,  
Elle annonce pour évident  
Qu'il arrachait une mâchoire  
Plus vite que vous une dent.

Beaucoup de ses contemporains ont l'air de le reconnaître comme un très mauvais opérateur, témoin un autre trait en prose non moins ironique :

« Le Grand-Thomas opère sans efforts lorsque la dent tient peu : mais lorsqu'elle se montre opiniâtre il fait agenouiller son homme et le soulève jusqu'à trois fois de terre avec la vigueur d'un taureau. Voilà pour la mâchoire inférieure. Quant à la mâchoire supérieure, peut-être emploie-t-il un cabestan. »

En effet le Grand-Thomas était surtout connu et honoré par sa structure colossale et une voix de stantor qui raisonnait d'un bout à l'autre du Pont-Neuf. Mercier, dans son écrit sur le Pont-Neuf, nous le raconte ainsi :

« Il était reconnaissable de loin, par sa taille gigantesque et l'ampleur de ses habits. Monté sur un char d'acier, sa tête élevée et coiffée d'un panache éclatant, figurait avec la tête royale d'Henri IV ; sa voix masle se faisait entendre aux deux extrémités du pont, aux deux bords de la Seine. »

Je dois dire que, malgré son peu de dextérité,

le Grand-Thomas était de tous les charlatans celui qui avait le plus de droits d'opérer. Il avait été d'abord garçon chirurgien à l'Hôtel-Dieu et ensuite reçu maître à Saint-Côme.

Comme le Grand-Thomas, beaucoup d'entre ces opérateurs étaient des chirurgiens trahis par la fortune, ne voyant pas venir à eux les clients, ils descendaient dans la rue les chercher. Et cela en valait la peine ! A la mort de ce Thomas l'inventaire fait par M. Bioche, notaire au Châtelet, accuse 55.900 livres d'argent comptant.

Le métier n'était pas mauvais ; en outre de cela le Grand-Thomas avait des fantaisies luxueuses. A la naissance du Grand-Dauphin, après lui avoir prédit l'avenir ; « fils de roi, père de roi, jamais roi », il fit afficher et distribuer l'avis suivant :

« Le Grand-Thomas, reçu à Saint-Côme et fameux opérateur pour la partie qui concerne les dents, donne avis au public « qu'il arrachera les dents pendant quinze jours gratis en réjouissance de l'heureuse naissance de Monseigneur le Dauphin, et qu'à cette occasion il tiendra lundi 19 du présent mois de septembre 1729, table ouverte sur le Pont-Neuf depuis le matin jusqu'au soir et donnera pour le dessert une petite réjouissance d'artifice.

« Sa demeure est quay de Conty, proche l'hôtel de

Conty. On le trouve toujours chez lui ou à sa place ordinaire sur le Pont Neuf vis-à-vis le cheval de bronze »

La permission ne lui fut pas accordée, paraît-il. Cela lui importait peu sans doute, au contraire. Il s'était fait de la réclame et c'est tout ce qu'il désirait. Il s'en fit d'une autre façon toujours à propos du Dauphin. On sait que tout le monde, seigneurs, bourgeois et gens du peuple, pouvait voir le petit roi ; la cour était alors ouverte à tout le monde et chacun s'acheminait sur Versailles revêtu de ses plus beaux habits. Le Grand-Thomas ne manqua pas l'occasion, il s'y rendit sur un superbe cheval couvert d'une housse bleue à fleur de lis d'argent, il avait un habit couvert de riches broderies d'or et coiffé d'un immense casque d'argent, du poids de deux kilos, orné d'un semis de fleurs de lis entourant les armes et la devise du roi.

Parmi ces excentriques, il en fut cependant de plus célèbres qu'en la Faculté, ce qui a fait dire à un auteur : « Il a toujours existé de ces hommes bienfaisants et méconnus qui se sont imposé pour mission de mettre le grand art de guérir à la portée de toutes les bourses comme de toutes les intelligences, et qui, si l'on me permet cette ambitieuse métaphore, pro-

portionnée à l'importance du sujet, promènent de ville en ville et de rue en rue la science divine d'Esculape sur le tombereau de Thespis. »

Ces plus célèbres qui méritent d'être mentionnés furent *Barry* et l'*Orvietan*. Barry brillait à Paris dans la première moitié, et même dès les premières années du XVII<sup>e</sup> siècle. Son histoire, comme celle de tous ses comparses se perd un peu dans la nuit des pérégrinations sans nombre qu'avaient toutes ces troupes comédi-médicales. Suivant Dancourt, Barry fit « un bruit du diable » à Paris en 1609, époque où il aurait eu environ 35 ans. Dancourt nous dit encore que ce héros portait l'imposant nom de Melchisédech. Sa propre fille donne plus de détails sur la vie du médecin chimique, son père.

A Paris il se tenait sur la place Dauphine. Il voyageait beaucoup ; il fit, entre autre, plusieurs excursions à Rome. La dernière fois qu'il s'y rendit, la peste y exerçait d'horribles ravages, et les cardinaux mêmes se disposaient à fuir. Barry alla trouver le Saint-Père, obtint la faveur de lui parler, et, comme Dieu l'avait doué d'éloquence, il lui vanta avec tant de chaleur la vertu de son antidote, qu'il le détermina à rester, ainsi que les cardinaux et seigneurs qui n'étaient pas encore partis. Aussitôt il fit bâtir

un magnifique théâtre sur la place Navone, et travailla si bien avec ses remèdes, qu'en moins de quinze jours il arrêta le cours de la maladie. Rome changea de physionomie, grâce au miraculeux opérateur, qui se vit comblé d'honneurs et de biens. Le Pape lui fit présent d'une grande médaille d'or, frappée en son honneur, où l'on voit d'un côté son effigie, et sur le revers l'inscription suivante :

*Innocentius decimus Barrido, urbis sanatori,  
Anno salutis 1644.*

Après avoir laissé en Italie une anglaise qui l'avait suivi, Barry quitta la ville éternelle avec deux belles Romaines, les signores Morini et Colombina, qui ne purent se séparer de lui. Il était fort inconstant dans tous ses goûts, et d'une humeur libertine que déplore amèrement sa fille. Il rentra en France et arriva, après nombre de stations intermédiaires, à la célèbre foire de Guibray, qui se tient dans un faubourg de Falaise. Il avait ramené d'Italie une troupe admirable, qui s'était récemment augmentée d'un Trivelin, fils naturel qu'il avait eu d'une Egyptienne. Ce Trivelin était un grand garçon fait au tour, et le premier qui ait dansé sur la

corde sans balancier. En outre, les riches décorations qu'il avait rapportées de Venise, l'excellence et la grande réputation de ses remèdes, la beauté et la variété de ses pièces italiennes, jouées par des acteurs hors ligne lui attirèrent une foule innombrable. Un jour, on allait commencer la pièce et ses comédiens achevaient de s'habiller, pendant qu'il était resté avec la signora Morini à entretenir l'auditoire de la vertu de son antidote et des effets merveilleux qu'il en avait obtenus, tout en jouant avec des crapauds, des aspics et des vipères qu'il tenait dans ses mains, pour montrer à quel point il dédaignait les morsures des bêtes venimeuses, quand un homme apporta une fiole et un billet à la demoiselle Morini, et se perdit dans la foule. Le billet était un défi d'expérimenter le poison contenu dans la fiole. Le glorieux Barry lut ce défi tout haut, l'accepta, et pour qu'on ne put croire que c'était un tour concerté d'avance, il fit avaler une seule cuillerée de la liqueur à un chien, qui creva sur-le-champ. Sans se laisser effrayer par ce résultat terrible ni arrêter par les larmes de sa troupe, il versa le contenu de la fiole dans un verre, et son Marocain lui prépara un peu d'orvietan, qu'il prit dans une boîte tirée au hasard parmi celles

qu'on vendait. Barry avala alors le poison, dont l'effet fut si instantané, malgré la promptitude qu'on mit à lui administrer le remède, qu'il enfla extraordinairement et tomba en défaillance. On le crut mort. Par bonheur, son fidèle Marocain le fit mettre aussitôt entre deux matelas, et il en fut quitte pour quelques jours d'indisposition, qui ne l'empêchèrent pas de paraître en public. On juge du débit prodigieux qu'obtint alors sa marchandise.

Ce poison avait été composé secrètement par la Morini, qui était jalouse et se croyait moins en faveur que la Columbina. Voyant son coup manqué, et craignant d'être découverte, elle corrompit le Trivelin, et l'amena à profiter de la confiance de son père pour lui voler tout ce qu'il avait d'or et d'argent.

De Guibray, Barry descendit à Rouen, alors désolé par le pourpre. Reçu avec bienveillance par le premier président du Parlement, il délivra en peu de jours la ville de cette maladie, aussi dangereuse que la peste. Puis il alla courir le royaume et les pays étrangers, sans rien changer de son genre de vie, quoiqu'il fût septuagénaire. Ce fut à Amiens qu'il termina son existence aventureuse. Un sauteur, qu'il avait amené de Portugal, le vola de concert avec Co-

lombina, puis tous deux se sauvèrent en Hollande. Barry, cette fois, avait été si complètement dépouillé qu'il dut congédier sa troupe. Ce dernier malheur lui donna le coup mortel ; son esprit même y succomba, et entraîna dans sa chute un corps ruiné par quatre-vingts ans de travaux et d'excès. Le grand Barry, le favori des princes, le vainqueur de la mort, s'en fut mourir à l'hôpital, où, touché enfin de la grâce, il pleura sincèrement ses fautes et eut la fin la plus édifiante.

Son contemporain, *il signor Hieronymo Ferranti d'Orvieto* (1), avait primitivement son

(1) De son vrai nom Christophe Contugi, d'après la découverte faite par M. Ravenel dans les registres de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. M. Jal, qui a rencontré, sur le registre de 1670 à 1676, plusieurs signatures de Christophe Contugi, dict l'Orvietan, est du même avis. Cependant on pourrait contester ce point, s'il en valait la peine, et essayer d'établir que ce nom était plutôt celui d'un successeur de l'Orvietan, d'un de ceux qui avait hérité de son titre en même temps que de son secret. (Note de M. Bonnardot. *Paris ridicule et burlesque*, publié par P. Lacroix). Il est fort douteux que l'Orvietan dont il est ici question exerçât encore en 1676, et même en 1670, et il ne l'est pas qu'avant lui d'autres antidotaires eussent pris le même surnom, par exemple, Jacques Oryn, qui avait également son théâtre sur le Pont-Neuf ou au quartier de Nesle. Bien plus, on voit ce sobriquet porté par le frère de J. Oryn, curé de Saint-Simon, qui se qualifie Nicolas Oryn de l'Orvietan, dans l'acte de baptême d'un sieur neveu et filleul en 1635. (Jal. art. Contugi.) Les questions de dates et de noms sont fort embrouillées dans la biographie de ces bohèmes, et avec des documents aussi peu précis, aussi mal tenus que les actes du temps.

théâtre dans la cour du Palais (1), d'où il semble s'être transporté plus tard aux abords du Pont-Neuf (2). Le spectacle du seigneur Hieronymo était un des mieux organisés et des plus courus aux quatre coins de la scène se tenaient quatre excellents joueurs de viole qui faisaient merveille, assistés de l'unique bouffon Galinette la Galina, célèbre par ses grimaces et l'énorme plume rouge qui coiffait son bonnet pointu. Au milieu *il signor* Hieronymo, debout, en superbe équipage, une grosse chaîne d'or au cou, célébrait, dans un langage tout de miel et de sucre, et plein de la plus artificieuse rhétorique les propriétés admirables de ses onguents, baumes, huiles, extractions, quintessences, distillations et calcinations. Ce qui fit surtout sa célébrité, ce fut la mise en lumière d'une drogue, extrêmement compliquée, dont la theriaque formait la base, et qui s'appelait l'orvietan, du nom de la ville où elle avait été inventée et composée,

(1) De Courval. 1769.

(2) Peut-être la cour du Palais est-elle ici par abréviation, pour la cour de l'île du Palais, et alors elle désignerait la place Dauphine, qui est dans l'île du Palais, comme on appelait souvent la Cité au XVII<sup>e</sup> siècle (Lemaître-Paris ancien et nouveau) et qui avait toute la physionomie d'une cour. L'explication est vraisemblable ; si elle est vraie, Hieronymo n'aurait pas changé de place.

dit-on, par un chimiste nommé Lupi. Peut-être Hieronymo l'avait-il perfectionnée, ou laissait-il croire volontiers, qu'elle était de son fait. Ce mot est resté comme terme générique ; quelques années après, on l'employait indifféremment pour désigner un charlatan ou sa drogue, et même le lieu où il la débitait. L'orvietan eut une popularité immense ; il obtint, à la date du 9 avril 1647, un privilège renouvelé près d'un siècle plus tard, après un nouvel examen ; fut même approuvé solennellement, en 1653, par douze docteurs de la Faculté, que leurs collègues s'empressèrent d'accabler de leur indignation et conserva très longtemps une vogue extraordinaire. On en faisait un grand débit dans une boutique de la rue Dauphine, vis-à-vis le Pont-Neuf, à l'enseigne du Soleil, où allaient s'approvisionner beaucoup de marchands qui la débitaient en plein air.

Hieronymo, pour expérimenter un de ses remèdes, se brûlait publiquement les mains avec un flambeau jusqu'à ce qu'elles fussent couvertes d'ampoules ; puis, par l'application de son onguent il se guérissait en deux heures. Mais le sieur de Courval nous apprend qu'il avait eu soin d'abord de se laver secrètement avec une eau artificielle, qui garantissait de la flamme les

parties fraîchement imbibées, tout en lui permettant de produire à l'épiderme des pustules sans aucune consistance. Voici qui était plus fort : il se donnait des coups d'épée à travers les muscles de l'épigastre, principalement ceux qui sont situés vers les hypocondres ; puis il appliquait son baume sur les plaies, dont le lendemain on n'apercevait plus que la cicatrice presque fermée. Mais dit encore le sieur de Courval, « c'était une guérison palliative, une cure charlatanesque et trompeuse, pour piper le monde, car lesdites plaies étaient encore toutes fraîches et récentes en leur fond, et n'étaient guéries qu'en apparence et superficiellement. » Il est permis de trouver l'explication insuffisante. Et lorsque le sieur de Courval raconte la même chose de plusieurs charlatans d'Avignon (1), qui se perçaient les bras avec des poignards, pour faire croire au peuple qu'ils se guérissaient en vingt-quatre heures par la seule application de leur onguent, tandis qu'en réalité au bout de huit jours la blessure, amendée à la

(1) Avignon était une ville renommée pour ses opérateurs : le voisinage de l'Italie avait influé sur elle. Nous apprenons, par une plaquette intitulée le clairvoyant intervenu sur la réponse de Tabarin (1619), qu'il y avait alors un opérateur connu particulièrement sous le titre de l'Avignonnais, lequel vendait une drogue baptisée du nom prétentieux de polycreaton.

surface, restait fort irritée à l'intérieur. Je ne puis m'empêcher d'admirer le courage de ces hommes et à quel point ils se dévouaient au martyre pour la propagation de leurs drogues. A supposer même que l'effet en fût purement extérieur, c'était déjà quelque chose qu'un remède qui, du jour au lendemain, savait cicatriser, au point de la rendre à peu près invisible, une plaie profonde faite avec le poignard ou l'épée.

C'est au seigneur Hieronymo que nous devons d'apprendre l'extraction des dents sans douleur, avec la poudre stupéfactoire entre le pouce et l'index, comme je l'ai déjà raconté et c'est lui qui paraît en avoir été l'inventeur.

Il signor Hieronymo brilla à Paris durant plus de trente ans. Comme ses confrères, il jouait des farces et parades. Le nom de sa drogue était devenu le sien, et ce nom se trouve souvent usurpé par les pamphlétaires d'alors, qui abritaient leurs ouvrages compromettants sous sa signature (1).

Quoiqu'il serait intéressant de voir tous ces mirifiques opérateurs, en particulier, j'en pas-

(1) Les sanglots de l'orvietan sur l'absence du Cardinal Mazarin, le Dialogue de Jodelet sur les affaires du temps (1649), etc... Le Boulanger de Chalussay a fait jouer un rôle à l'orvie-

serai et non cependant des moins célèbres, qui laissèrent même un nom dans les annales des balivernes et du rire.

C'est Mondor et Tabarin. On sait même que chez les bibliophiles il est une secte des Tabarinistes, tant ce dernier eut d'adorateurs. Dans le cercle épique des charlatans, Tabarin passe de la tête tous ses compagnons, comme la déesse Calypso au milieu de ses nymphes.

tan comme à Barry dans sa comédie d'Elomyre hypocondre publiée en 1670.

Tu briguas chez Bary le quatrième employ ;  
 Bary t'en refusa, tu t'en plainis à moy,  
 Et je me souviens bien qu'en ce temps-là mes frères  
 T'en gaussoient t'appelant le mangeur de vipères ;  
 Car tu fus si privé de sens et de raisop  
 Et si persuadé de son contre-poison,  
 Que tu t'offris à luy pour faire ses épreuves,  
 Quoi qu'en nostre quartier nous conussions les veuves  
 De six fameux bouffons crevez dans cet employ.

Il est permis de croire que l'auteur a un peu forcé la note, car il faut se souvenir qu'il devait appartenir à la Faculté.

Le Boulanger de Chalussay prête à ces personnages un langage sentencieux, qui n'a rien de vraisemblable. L'Orvietan s'exprime en un baragouin mi-tudesque, mi-italien qui ajoute un charme particulier à ses hableries :

Ma foussiez-vous larté d'aspics et de vipères,  
 Lio forte et l'arsenic prouslast-il fos fiscères,  
 Déjà fos instestins en foussent-ils ronchez,  
 Et foussiez-vous mordau de cent chians enrachez,  
 Mé craindé pu la mort, ny que le mal empire :  
 Foicy moy, l'Orfietan, et cela est tout dire.

Pradelle, Gilles le Niais, Desiderio Descombes et le baron de Grattelard, ensuite quelques « Dii minores » dont nous ne parlerons même pas.

Je ne veux pas passer, quoique sa place ne soit pas tout à fait dans ce chapitre, le nom du dentiste Lécuse, ce type curieux de la Bohême scientifique et artistique ainsi que de Catalan, que Mercier a exalté (1), praticien d'une habileté extraordinaire, le Désirabode et le Fattet de son temps. Si, de la rue Dauphine qu'il habitait, Catalan eût eu l'esprit de faire un saut jusqu'à son voisin le Pont-Neuf, il aurait enrichi d'une belle figure cette galerie des arracheurs de dents et empiriques ; mais il resta chez lui comme un aristocrate, dit quelqu'un. Il n'y a pas si longtemps que Duchesnes père et fils ont fait quelque figure parmi les dentistes forains. Vers 1850 et dans les années suivantes, Duchesnes fils se signalait sur les places publiques par son éloquence nuagée, fouguese et passionnée : « Messieurs, disait-il avec une irrésistible conviction, d'autres vous arrachent les dents ; moi, je les cueille ».

Après cette cohorte d'individus plus ou moins historiques, je dois l'avouer, mais qui donnent

(1) Tableau de Paris, 1782.

un relief d'originalité à l'histoire de l'art dentaire, nous n'en trouverons guère plus. Ce n'est pas qu'ils n'existeront plus ? Mais l'époque n'est pas loin où le dentiste artiste va faire son apparition, régénéré, tout neuf, après des siècles d'un inexplicable mutisme.

Cependant il est difficile de tirer, même des chirurgiens de Saint-Côme, des spécialistes en la science dentaire. Pour une seule raison, c'est qu'ils ne croiront jamais que pendant dix-huit siècles on n'a pas exercé cet art, et qu'ils modèlent les dentistes sur des charlatans ou des barbiers, ce qui est infiniment humiliant pour cette corporation.

Cet état tente cependant, à cette époque, beaucoup d'hommes qui convoitent le gain que l'on en retire aisément. Si cela pouvait donner un élan, une impulsion vers la prothèse ! L'argent n'attire même pas des idées géniales. Ils manquent de fondement, partant du principe erronée qui en est toute la cause ! C'est qu'ils veulent relever l'art dentaire, qui n'est jamais tombé.

Et le respect humain ? s'humilier, s'abaisser à exercer un métier de charlatan ? Etre appelé dentiste, c'est se voir déjà un casque d'argent empanaché, un mantelet et des bottes. Quelque chose d'ironiquement héroïque.

Peu d'hommes ne comprennent pas que ce n'est pas ça un chirurgien-dentiste. Que le monde l'ignore? Il est en droit de l'ignorer comme il peut et doit ignorer beaucoup de choses. Il ignore d'ailleurs de nos jours quelle différence il peut y avoir entre les dentistes, qu'ils soient chirurgiens ou patentés, et si c'est une profession classée, libérale? Il y a chirurgien-dentiste et chirurgien-dentiste. Mais ne confondons donc pas le Grand Thomas et Fauchard.

\*  
\*\*

1638-1715

C'est, me dira-t-on, le commencement et le terme d'une vie. En effet, je me vois obligé de revenir sur mes pas, comme j'en ai averti le lecteur. Le siècle du « Roi Soleil » m'a semblé un règne intéressant à décrire, au point d'en former un chapitre particulier. Je puis même accuser naïvement ma joie, que d'avoir à causer en termes techniques et crus, d'un règne que l'on a fait, toujours, tout de splendeur et de magnificence. En 1638 Louis XIV naquit. Il

naît grand homme ! on n'en doute pas ! — mais il naît grand deux fois, comme Curius Dentatus, Robert le Diable, Richard VI d'Angleterre, Mazarin et après lui Mirabeau et Broca, parce qu'il vient au monde avec deux dents, les deux centrales du haut. C'est d'un heureux présage ; cette anomalie n'existe, comme nous le rapporte l'histoire, que pour les hommes illustres. Nous ne rechercherons pas si ceux qui se firent remarquer le furent pour leurs dents ou par leurs dents !

Il est toutefois un fait, c'est qu'il croqua souvent les tétons de ses nourrices, qu'on lui changea maintes fois car il en eut sept : Elisabeth Ancel, Marie de Ségueville-Thierry, Pierrette Dufour, Jeanne Potteri, Anne Perrice, Marguerite Garnier, Marie Mesnil.

Le bonheur que l'on attachait au berceau des enfants nés dentés mentit un peu pour le royal bambin. Il mentit surtout pour sa santé. Car Louis XIV fut maladif. Et ses grandes allures de héros robuste n'étaient qu'une apparence. Nous le savons par son médecin, d'Aquin qui, quoique toujours fin courtisan, ce qui nous empêche souvent de savoir la vérité, nous révèle les vicissitudes royales. Dans le journal de la santé du Roi, nous puisons ce passage expres-

sif. « Au lieu du brillant héros que l'histoire nous dépeint, nous avons un jeune homme valétudinaire, atteint successivement de maladies fort graves ; puis un homme toujours souffrant, condamné à un régime sévère, obligé de supporter de grandes opérations et, enfin, un vieillard podagre, continuellement tourmenté par la gravelle, dont la gangrène vient enfin terminer l'existence. »

Le voilà bien amoindri notre grand roi, à l'allure si noble et si fière, l'homme d'un siècle, grand comme un royaume, aux pieds duquel rampent partisans et valets. Combien la description sera piètre, si on la compare à celle de ses contemporains et contemporaines Saint-Simon, Bussy-Rabutin, M<sup>lle</sup> de Montpensier, M<sup>me</sup> de Moteville, M<sup>me</sup> de Sévigné.

Il est vrai que la grandeur et la noblesse de l'homme ne sont qu'en son esprit ? Ce sera toujours le grand roi de Voltaire, d'Auguste Maquet, d'Alexandre Dumas.

Son règne, nous rapporte l'histoire, fit beaucoup pour les lettres et les arts, qu'il encouragea d'ailleurs. Ce qualificatif de protecteur des arts et des lettres est un qualificatif que donne la vieille école à tous les princes, qu'ils sachent lire ou non.

La chirurgie n'y fit même pas le progrès qu'elle eut dû y faire. L'art de restauration esthétique humaine n'y trouva même pas le plus petit appui. Pourtant il eut dû encourager la médecine, la chirurgie et l'art dentaire par des dons royaux, en restant, quoique roi, leur si grand tributaire.

On peut comparer ses libéralités comme celles qu'il distribua aux autres arts. On connaît les misères de Molière qui jouait dans une salle, « trois poutres, des charpentes pourries et étayées, et la moitié de la salle découverte en ruine ». Ses frais extraordinaires étaient : « chandelles, trente livres, concierge à cause du feu, trois livres ». C'était là des salles, et ces encouragements que « le Grand règne » mettait à la disposition des beaux esprits, sans pour cela que Louis XIV ne se privât du plaisir de donner, en une seule fois, deux cents mille livres à Lavardin et deux cents mille livres à d'Epernon, deux cents mille livres, plus le régiment de France, au comte de Médavid ; quatre cents mille livres à l'évêque de Noyon, parce qu'il est Clermont-Tonnerre ; cinq cents mille au duc de Nivonne etc.....

Je ne dois pourtant pas passer que Molière eut une pension de mille livres et que, quand il

fut enterré, le roi poussa sa protection jusqu'à permettre que sa tombe fût « élevée d'un pied hors de terre ».

Certes, voilà de bien grandes marques de sympathie ! Il avait les mêmes envers ses médecins et dentistes. C'est Fagon et d'Aquin qui comme médecins sont attachés à sa personne, et Dubois comme dentiste royal ; ses soins se bornent à l'entretien de la bouche de Sa Majesté. Il n'aurifie pas de dents, ne fait des nettoyages qu'avec des instruments d'or. Dionis nous l'apprend dans son cours d'opérations de chirurgie, en ces termes :

« Les instruments pour nettoyer les dents sont ordinairement d'acier, mais ceux dont on se sert pour le Roy et pour les Princes sont d'or. S'il y avait encore un métal plus précieux, on l'emploierait à leur service, parce qu'ils récompensent magnifiquement ».

Voilà qui n'est pas tout à fait à la louange de Dionis, néanmoins ce langage peut ne pas paraître exagéré, si l'on considère le peu de service qu'ils rendirent à la bouche royale.

Quoique ayant eu les dents grattées avec des instruments en or, Louis XIV pendant la campagne de Flandre en souffrit cruellement. Voici l'extrait du journal de la santé du Roy : « Malgré

que les fatigues de la guerre ne fussent pas petites et que le sommeil fût souvent interrompu, jusqu'à passer plusieurs nuits sans dormir, la santé du Roy ne fut nullement atteinte, par contre, il fut fortement tracassé par des douleurs de dents assez opiniâtres. »

Ces douleurs se répétaient souvent, D'Aquin, premier médecin, ordonnait des applications d'essence de girofle et de thym — qui étaient faites par Dubois, premier dentiste, pour sauvegarder les règles protocolaires.

Malgré tous ces ménagements, ces décoctions avaient un désastreux effet sur les muqueuses et l'estomac sensible du Roi le contraignant de vomir, aussi le laissait-on souffrir pour la plupart du temps, ne le traitant que « dans l'extrémité de la douleur ».

En septembre 1678, étant allé à la chasse par un temps humide, le Roi fut atteint à son retour d'une périostite suppurée. Après une nuit sans sommeil, sa gencive et sa joue droite enflèrent. D'Aquin lui fit appliquer un cataplasme de mie de pain et de lait « et, l'abcès ayant suppuré à l'intérieur, il fut ouvert avec la lancette, d'où il sortit du pus et la douleur cessa avec la tumeur ».

La bouche du Roi n'offrait plus déjà à cette

époque qu'un triste spectacle. La carie attaquait profondément toutes les dents qui y restaient et elles étaient dans un si piteux état, que l'extraction même en eut été redoutable pour un habile opérateur. Dionis nous parle avec admiration d'un élévateur que Dubois inventa spécialement pour la mâchoire royale. Et il fit merveille avec cet instrument, car en 1685, année de son mariage avec M<sup>me</sup> de Maintenon, Louis XIV se trouvait débarrassé de toutes les dents de gauche de son maxillaire supérieur. Les extractions successives n'allèrent pas, sans doute, sans quelques tremblements de la part de l'opérateur. Inhabilité ou ravages antérieurs trop accusés il en résulta que, chaque fois que Sa Majesté buvait ou se gargarisait, « l'eau allait de la bouche dans le nez, d'où elle sortait comme d'une fontaine ».

On l'examina et l'on trouva un trou à sa mâchoire supérieure décrit comme suit : « Trou qu'il s'était fait par l'éclatement de la mâchoire arrachée avec les dents, qui s'était enfin cariée et causait quelques fois quelque écoulement de sanie ou mauvaise odeur, d'autant qu'il était impossible de reboucher ce trou que par l'augmentation de la gencive, et qu'elle ne pouvait se reproduire que sur un bon fond c'est-à-dire

en guérissant la carie de l'os de la mâchoire quelque profond qu'il pût être ».

D'Aquin, Félix, premier chirurgien, et Dubois se réunirent en consultation. Dubois émit l'opinion que « le feu seul était capable de satisfaire à l'action de ce mal ». Ce dont ils furent tous trois d'accord. Ils en parlèrent au roi qui, nous devons le dire, d'un grand courage accepta de se laisser faire.

Dubois se fit faire « des cautères de grosseur et de longueur convenables pour remplir et brûler tous les bords aussi profondément que la carie le demandait ».

Et au jour convenu Dubois appliqua quatorze fois le bouton de feu ; la cautérisation fut plus longue qu'il ne croyait et « il paraissait plus las que le roi qui souffrait ».

Après cette cautérisation les médecins prescrivirent des injections « composées d'un quart d'esprit de vin, autant d'une eau vulnéraire distillée et moitié de fleur d'oranger pour résister à la pourriture, faciliter la chute des escarres et avancer la régénération de la gencive ».

Tous ces soins furent insuffisants. Dubois dut recommencer par trois fois de nouvelles cautérisations. On le voit, il n'eut pas plus de chance que pour ses extractions. Il est permis de croire

que, sans doute, opérant sur une personne aussi auguste, les opérations ne devaient pas être faites sans un certain « trac ». Cela est compréhensible, on a tout à attendre, les honneurs et la prison d'un personnage aussi puissant. Il eut certes mieux valu au « grand roi », pour quant à sa mâchoire, d'être un instant palefrenier, l'opérateur aurait eu dans tous ces cas plus de franchise et de là plus de succès.

Très lentement la fistule se cicatrisa, mais il lui en resta une incommodité des plus persistante : c'était une odeur des plus nauséabondes, aussi désagréable pour lui que pour ceux qui l'approchaient ; odeur due à la stagnation du pus dans le sinus maxillaire encore enflammé.

D'après certains historiens, toujours à la recherche de circonstances atténuantes pour les faits criticables d'un souverain, ce serait sous l'influence de l'énervement et de la douleur constante provoquée par l'abcès de son sinus, que Louis XIV aurait eu la faiblesse de révoquer l'édit de Nantes. Il est bon de remarquer cependant qu'il paraît vers cette époque bien autrement occupé par ses intrigues amoureuses. Les nouvelles fêtes à Versailles, Trianon et Marli bâtis, où l'on force la nature pour en faire des jardins de délices.

Avant lui, Charles IX aurait fait la Saint-Barthélemy parce qu'il était constipé.

Après lui, Louis-Napoléon aurait fait le coup d'État du 2 décembre, parce que lui aussi souffrait de ne pas avoir le ventre libre et qu'en outre il était atteint d'une violente crise d'odontalgie.

J'ai presque sous-entendu tout à l'heure qu'il paraissait curieux que le roi se bornât aux soins de ses premiers médecins et chirurgiens. Je dois dire que cela, tout en empêchant sans doute une saine émulation, ne doit pas sembler curieux pour deux causes : c'est qu'ils étaient, peut-être, les meilleurs et qu'ensuite ils avaient les intimes confidences et confiance du Roi. Ainsi le premier médecin d'Aquin assistait à la naissance des enfants naturels avec M<sup>me</sup> de Montespan. Ensuite il fut dans la confiance pour le duc du Maine, qui né avec un pied difforme, devait être envoyé aux eaux de Barège, selon son avis, et qu'il aida même de chercher la personne de confiance que l'on pourrait charger de ce dépôt, on sait que ce fut M<sup>me</sup> Scarron, autrement dit M<sup>me</sup> de Maintenon.

Enfin au milieu d'intrigues de toutes sortes, il n'était possible pour les souverains que d'avoir des gens à soi. N'avait-on pas fait courir

le bruit que le roi aurait concouru à la mort du marquis de Louvois avec lequel il était en froid, par l'entremise de son chirurgien La Ligerie ; Serou était son médecin. Voltaire nie le fait, mais nous savons combien ces funestes soupçons étaient alors communs.

Tel est le rôle que jouaient médecins, chirurgiens et dentistes à la cour du grand roi, ce qui ne permettait pas de les changer, comme on eut voulu sans doute.

Revenons à Sa Majesté : ses dents semblent ne plus le tracasser pendant un assez long temps. Mais il s'en plaint souvent. Saint-Simon rapporte : « Qu'un jour, étant à dîner, il adressa la parole au cardinal d'Estrées, se plaignant de l'incommodité de n'avoir plus de dents : « Des dents, Sire, reprit ce dernier, eh ! qui est-ce qui en a ? — Le rare de cette réponse est qu'à son âge il les avait encore blanches et fort belles et que sa bouche fort grande, mais agréable, était faite de façon telle qu'il les montrait beaucoup en parlant ; aussi le roi se prit à rire de sa réponse et toute l'assistance et lui-même qui ne s'embarrassa pas pour si peu. »

Saint-Simon n'ajoute rien d'autre et ne trouva sans doute pas la plaisanterie à son goût. Le cardinal semblait dire pourtant à tous, si vous

en avez elles ne sont pas toutes à vous. A moins que ce ne fût par excès de courtoisie, et qu'il voulût dire que, si le roi n'en avait pas beaucoup, il pouvait bien en être de même pour ses sujets.

En admettant que la plaisanterie visât les dentiers, nous pourrions être surpris que Dubois, un aussi fameux dentiste, ne meublât pas la mâchoire royale. Je tiendrais à croire, sans l'affirmer toutefois, que Dubois essaya sans doute de faire et de faire porter un appareil au roi, mais que dans la condition inférieure où se trouvait la prothèse, Louis XIV, dont on connaît l'indépendance de caractère, ne voulut pas s'assujettir à porter quelque chose qui le gênait plus que de lui servir. Aussi était-ce assez bon, peut-être, pour son entourage, qui paraît simplement et prenait mille précautions pour faire bouche fine sans découvrir plus qu'il n'en faut des dents qui ne leur appartenaient pas et qui s'assujétissaient, peut-être assez mal aux autres.

On connaît ce goût, quelque peu vil pour nos modernes façon de voir, qu'affectaient les courtisans de cette cour sans égale, d'avoir et de faire tout ce que le roi soleil avait et faisait. Ainsi en 1686, Félix Tassy fit la première fois l'opération de la fistule anale sur la personne

du roi. Ce fut, à cette époque, une véritable procession de dames de la cour, courtisans, magistrats, hommes d'épée, se présentant à leur chirurgien jupes troussées ou chausses baissées, pour subir l'opération du roi. Tous se vantaient d'avoir leur petite fistule et « ceux, dit Dionis, qui avaient quelques petits suintements ou de légères hémorroïdes ne différaient pas à présenter leur derrière au chirurgien pour y faire des incisions ».

Mais il est à remarquer que la sinusite royale n'eût pas le même succès que la fistule anale. Tellement les choses se contrariaient en ce monde. Tels qui voulaient ressembler au roi, quant au postérieur, ne voulurent pas de ses accidents buccaux. Et pour la raison simple qu'ils ne tenaient pas du tout à posséder l'odeur royale, tant elle était incommode. Certains pamphlets dont les auteurs gardèrent l'anonymat, et à juste titre plaisantèrent d'ailleurs les dames assez courageuses pour approcher la bouche du Roi.

Ce qui aggravait encore cette infirmité, dont je n'agrandis pas l'effet, ni ne me moque, était l'horreur qu'avait Louis XIV pour tous les parfums, pourtant très en honneur à la cour, et c'est peut-être même pour l'abus que l'on en

faisait, qu'il la proscrivit chez les personnages susceptibles de l'approcher. Écoutons Saint Simon. « Le Roi aimait extrêmement l'air et, quand il en était privé, sa santé en souffrait par des maux de tête et par des vapeurs que lui avait causés un grand usage des parfums d'autrefois ; tellement qu'il y avait bien des années que, excepté l'odeur de la fleur d'oranger, il n'en pouvait souffrir aucune et qu'il fallait être fort en garde de rien avoir sur soi, pour peu qu'on eût à l'approcher. »

Si l'on se prive dans l'entourage du roi, il n'en va pas de même quand on est loin de la cour ou versés à un arrière plan. Ainsi Scarron scande de sa verve badine une épître burlesque à M<sup>me</sup> de Hautefort, lui parlant des demoiselles coquettes qu'elles :

Ont en bouche canelle et cloux,  
Afin d'avoir le flairer doux,  
Ou du fenouil que je ne mente  
Ou l'herbe forte comme menthe,  
Marjolaine, tin poulliot,  
Fleur de lavande et mélilot ;  
Comme d'anis elles s'emplissent,  
Lorsque leurs entrailles bruissent  
Et pour s'empêcher de rotter,  
Ce qu'elles nomment sanglotter.

Une camériste nous raconte en effet, dans son journal (1), que sa patronne, après le maquillage journalier, « a toujours une petite boule musquée dans la bouche afin que ses joues ne paraissent point creuses et que son haleine sente l'ambre et le musc ».

L'autorité du roi atténua sensiblement ce goût des parfums pernicioeux dans les hautes sphères, sans l'abolir totalement.

Revenons au roi. Les ans se passent, l'état de sa bouche ne s'améliore pas. Il a souvent des fluxions, son médecin particulier nous y fait assister. Ainsi un jour, à la suite d'une longue promenade, il se sentit : « Le corps brisé, le visage en feu, des douleurs passagères partout, accompagnées de vapeurs : il n'eut point d'appétit à dîner ; il eut pouls inégal et un peu de fièvre jusqu'au soir. Enfin il transpira beaucoup et parut soulagé, qu'une fluxion se jeta sur la joue droite au moment où il le croyait rétabli et l'enfla beaucoup à l'endroit des glandes maxillaires. Le lendemain il eut la fièvre, la joue était rouge et fort enflée. N'ayant pas dormi de la nuit, il resta au lit, se réveilla sans fièvre, mais la douleur augmenta. L'abcès ayant crevé douze

(1) *Amours, intrigues des domestiques de grande maison.*

heures après, la douleur diminua. Le Roi sortit pour aller à la messe le vendredi : trop tôt, car la tuméfaction reparut, indurée d'abord, puis se ramollit et se termina le lundi suivant. Toutefois, il ne fut entièrement rétabli que lorsqu'on l'eut saigné abondamment ; on lui retira trois poëlettes de sang, puis on le purgea. Le samedi, veille de la Pentecôte, il put toucher plus de dix-sept cents malades » (pour les guérir).

Cette incommode histoire qui s'attache à nous quand nous sommes de grands personnages, nous apprend que le roi était quelque peu amateur de bonne chère. Et que goutteux, rhumatisant et sans beaucoup de dents, son amour peu modéré de la table lui fut funeste. Le temps du carême, quoiqu'il ne l'observât que très médiocrement, était le seul temps dans l'année, où le roi eut quelque aspect de bonne santé.

Sur la fin de sa carrière les dents semblent faire trêve, une dernière fois seulement, nous apprenons « que le chicot d'une dent d'en bas dont la pointe l'incommodait, provoqua une tuméfaction de la gencive, tuméfaction qui devint générale à la mâchoire inférieure. L'induration fut des plus fortes et lui causa un violent mal de gorge, qui se propagea dans la nuque, le cou et les articulations des épaules.

On lui fit prendre une purgation énergique dont le résultat est consigné au journal, « une grande selle, mêlée d'humeurs incessantes ». Puis, une suée abondante fit se résorber la tumeur. Le mercredi suivant le chicot fut extrait, sans douleur.

Telle fut, sans doute, la dernière opération que le grand Louis XIV eut à subir, puisque rien d'autre jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 1<sup>er</sup> septembre, un dimanche de l'an 1715, ne fut consigné sur le journal de sa santé.

Je laisse au lecteur le soin de conclure philosophiquement, puisqu'il nous faut ajouter un peu de philosophie à toute chose, sur le règne du Roi soleil dont le faste ne fut par aucun égalé. Tout s'atténue devant nos petites infirmités de vivants. La grandeur devient petite devant nos maux. L'histoire nous éblouit d'un règne de grandeur. La médecine, plus terre à terre, en fait un règne de petitesse. Louis XIV le sceptre en main, recouvert de pourpre et d'or, entouré de sa cour toute ruisselante de richesses, est un homme superbe, dont un sourire vaut une fortune. C'est un dieu !

Louis XIV sur sa chaise-longue, un linge sur sa joue grossie, est un humain à tous autres pareil, bien simple, bien petit. Il souffre et c'est

ce qui le rend semblable à ses modestes vilains.

La grandeur est une bien mauvaise illusion.

Une autre preuve, assez convaincante, que les dents artificielles ne devaient pas être d'un réel secours, est l'aveu que fait M<sup>me</sup> de Maintenon, dans une lettre à la Princesse des Ursins : « Je ne vois presque plus, j'entends encore plus mal, on ne m'entend plus, parce que la prononciation s'en est allée avec les dents ». Je ne crois pas que ce fut pour simplement imiter son royal époux, qui n'en porta pas, mais bien parce que leur imperfection les rendaient inutilisables.

Sur la fin du commentaire chirurgical de ce règne, il est peut-être bon de savoir quels étaient les appointements du dentiste. Trabouillet dans l'état de la France pour 1712, nous apprend que Charles Arnault Forgeron, successeur de Dubois, comme chirurgien-opérateur pour les dents, touchait 2.255 livres et 1.500 pour le même emploi auprès du dauphin et de la dauphine. « Il a soin de nettoyer et couper les dents, et fournit des racines et des opiats quand le Roy lave sa bouche. »

Dubois gagna son argent. Quant à Forgeron qui remplit les fonctions les trois dernières années, il n'eût pas beaucoup de peine sans doute.

1700-1800.

Dans le précédent chapitre j'ai cité souvent *Dionis*, dont certains passages intéressants, ne peuvent être laissés à l'abandon. Dionis était chirurgien spécialiste pour les dents, il nous parle de l'art dentaire à son époque, qu'il regrette de voir comme un art inférieur laissé par les docteurs et chirurgiens aux inciseurs. Néanmoins, s'il s'élève contre les charlatans, il ne veut pas non plus que les chirurgiens abusent de leur adresse à enlever une dent pour s'en faire une réclame facile. Que l'art dentaire doit être exclusivement exercé par des praticiens spécialistes.

Pour les extractions voici ce qu'il dit : « Cette opération ne consiste que dans un effort qu'il

faut que le poignet fasse pour emporter la dent, on redouble même cet effort quand la dent résiste, et on ne quitte point prise qu'elle ne soit arrachée.

« C'est pour cela que les chirurgiens qui sont dans la pratique de beaucoup soigner et qui veulent toujours avoir la main ferme et délicate, ne doivent jamais arracher de dents, de crainte que les efforts qu'il faut faire ne leur rendent la main tremblante : on laissera donc cet emploi aux opérateurs qui en font un exercice journalier, et qui n'ont point d'autre métier pour gagner leur vie. Si je conseille aux chirurgiens d'abandonner cette opération, ce n'est pas seulement pour le préjudice que leur main en pourrait recevoir, c'est aussi qu'elle me paraît tenir un peu du charlatan et du bateleur. En effet, la plupart de ces arracheurs de dents abusent de leur talent pour tromper le public, faisant accroire qu'ils n'ont besoin que de leurs doigts ou d'un bout d'épée pour emporter les dents les plus enracinées.

« Mais un chirurgien ne doit pas connaître ces tours de souplesse, et comme c'est la probité qui doit être la règle de toutes ses actions, il faut qu'il se distingue de ceux qui veulent en imposer aux autres. »

L'opinion de Dionis ne manque pas de nous intéresser.

Il est bien certain qu'à cette époque (1700), la dentisterie devient une chose mixte. Le Chirurgien de Saint-Côme s'en occupe. Il existe des spécialistes en chirurgie dentaire. Le charlatan fait rage, c'est l'ex-barbier-chirurgien sorti de sa boutique, pour la plupart du temps.

Malgré tout, ce n'en est pas moins une profession très embarrassée. De là, le manque de compétence, d'unité, ce que nous nommons école, et qui fait que tous les résultats, tous les cas, naissent et meurent avec le spécialiste lui-même. On n'indique pas de méthode, parce qu'il n'en existe pas. On ne fait pas de progrès en prothèse, parce qu'il manque de savoir à l'un, ce que fait l'autre et *vice versa*. On tâtonne, on sent un art qui se réveille, mais les progrès ne sont que peu sensibles.

La lutte entre le chirurgien et le médecin existe toujours. Il s'en suit maintenant une autre, que le réveil d'un autre genre veut secouer. Déjà l'autocratie religieuse semble lourde à supporter. Les moines, les frères qui avaient toujours exercé, sans que nul n'osât intervenir, commencent à essayer des procès, comme nous allons le voir.

Le chirurgien barbier est à l'agonie, mais nous ne devons pas négliger tout ce qui l'intéresse !.

Pour démontrer les violences qui existent entre le médecin et le chirurgien, je trouve dans un fort volume : « *Le Brigandage de la Chirurgie* », ouvrage posthume de Ph. Hecquet édité en 1738, le passage qui suit :

La dentition ou la sortie des dents qui afflige la plupart des enfants, et qui en fait tant périr, paraîtrait plus appartenir à la chirurgie, parce que c'est une ouverture qui doit se faire à travers les gencives. Les chirurgiens qui prennent sur tout ce qu'il peuvent usurper, osent prévenir cette ouverture par l'incision des gencives. Voilà pourtant ces habiles et savants anatomistes qui se sont hardis à cette opération, que parce qu'ils ignorent la structure des gencives : car ce n'est point qu'elles crèvent, ou qu'elles rompent les fibres de leur tissu, quand une dent vient à éclore et à sortir ; mais à la manière d'un bouton de fleur, ou d'un fruit qui entrouvre le calice qui le contient ; la pointe d'une dent naissante écarte les fibres qui composent le tissu des gencives, et se fait jour comme à travers d'un joint ferré que la nature fait trouver à une dent qui pousse. Que fait donc l'instrument du chirurgien qui ouvre à l'aveugle une sortie à cette dent ? Il brise les fibres, et par cette violence la fièvre s'augmente par la douleur et l'inflammation, et un pauvre enfant expie la faute d'un chirurgien, souvent téméraire en ce cas. Un médecin attentif au travail de la nature dans la dentition, observerait qu'un sang grossi et animé par des sucs trop abondants, ou trop succulents, est cause qu'une dent se présente au passage

prématurément ou avant que l'entreouverture du calice charnue, soit en état de prêter à la sortie de la dent. C'est à un esprit médecin qu'appartient une telle attention, et une main de chirurgien s'en rend maîtresse. »

Cette sortie contre les chirurgiens, comme d'ailleurs le reste du volume, est trop violente pour que nous y ajoutions absolument foi.

La révolution heureuse que prépare la chirurgie commence à se faire sentir. J'avais laissé le barbier lors du procès qui créa les barbiers-perruquiers-étuvistes. Il y eut, en 1646 et 1667, un second procès intenté par eux à quelques ouvriers d'Aix pour leur défendre de faire en chambre la barbe et les cheveux, ou même seulement la barbe.

En voici deux que je puise dans les arrêts du département d'Aix recueillis par Boniface (*édit. de 1708, tome I, page 488, et 489*), En 1646 les ouvriers se défendirent en disant : « qu'ils ne savaient point d'autres métiers que celui-là ; que, si on le leur ôtait, c'était leur enlever les moyens de subsister, et qu'on ne devait point fermer la porte de la vertu à la jeunesse. »

Au contraire, l'on disait pour les chirurgiens que suivant la loi (*item Melaff ad L. Aquiliam*) il apparaissait que, « le barbier appelé *tonsor*,

avait accoutumé de faire le poil en public ; que le public y était intéressé, en ce que, comme les chirurgiens s'adonnent à guérir les plaies et autres maladies dangereuses, il est dangereux aussi qu'ils mettent leurs mains au visage des hommes pour les salir au lieu de les polir et nettoyer, et qu'ainsi il devait être permis à tous de faire le poil. »

Au contraire, l'on disait pour les chirurgiens ; « Que suivant la loi (*2 C. de decuriabile*) : chaque métier avait ses artisans sans que l'un put prendre l'exercice des autres ; que le chirurgien avait toujours été en possession de faire la barbe, que cet emploi lui donnait le moyen de s'entretenir, autrement personne ne s'y adonnerait et personne ne pourrait se rendre capable et expérimenté en cet art, si nécessaire au public ».

Le procès de 1646 fut terminé par un arrêt qui permit provisoirement aux ouvriers, de faire la barbe en chambre pendant deux ans, mais à la charge de se rendre capables d'exercer la chirurgie dans cet intervalle.

Le parlement fut plus rigoureux lors du procès de 1667. Il défendit de faire le poil en chambre, et aux ouvriers attaqués et toutes autres personnes. « Hormis aux estuvisistes et

perruquiers qui auraient des brevets duement vérifiés, les syndiqués des chirurgiens appelés; injonction faite aux dits syndiqués de tenir des compagnons de boutique qui fassent le poil avec netteté et propreté. »

Voici un troisième fait. Par un édit publié au mois de novembre 1691, Louis XIV créa des maîtres barbiers, baigneurs, étuvistes, perruquiers dans toutes les villes de cours supérieurs ou de bailliages. Il défendit en même temps aux « maîtres chirurgiens-barbiers, à leurs garçons apprentis et à ceux des veuves des maîtres décédés, de se mêler d'aucun commerce de cheveux, et de faire ou vendre aucune perruque et aux barbiers, baigneurs, étuvistes, de faire aucun acte de chirurgie; et afin de maintenir chacun de ces deux corps dans ses fonctions, il permit aux chirurgiens-barbiers de visiter les barbiers-baigneurs et à ceux-ci de visiter les chirurgiens-barbiers.

Ces visites fournirent à ceux-ci des prétextes pour exiger des barbiers-baigneurs certains droits de prestation de serments. Mais par une déclaration du 30 novembre 1717 enregistré le 17 janvier 1719, le roi le leur défendit, observant que son intention avait été que les barbiers-chirurgiens et les barbiers baigneurs formassent

deux corporations absolument distinctes (1)

D'après cela, nous pouvons naturellement déduire que les barbiers-chirurgiens se ressentaient encore de leur origine, ou tout au moins de leur précédente condition puisqu'ils voulaient se rattacher à un état qui ne les eut pas élevés, au contraire !

Berriat-Saint-Prix dans une recherche qu'il fait au sujet des chirurgiens, sur un sieur Jean Lestellé, ne pouvait croire que comme chirurgien il eut pu tenir boutique, aussi, dit-il, en parlant de ce dernier :

« A l'occasion duquel nous avons fait des recherches et l'on conçoit qu'avant même de les avoir terminées, la permission à lui accordée en terme exprès, de tenir boutique ouverte de chirurgien et de suspendre en dehors un plat à barbe, ne nous a plus semblé extraordinaire. Notre surprise était cependant bien naturelle puisque les chirurgiens eux-mêmes, il y a déjà près d'un siècle, se soulevaient (2) d'indignation dans leurs mémoires de ce qu'on les avait confondus avec des barbiers ; indignation manifestée déjà depuis, dans d'autres ouvrages, tels que *l'Encyclopédie* par ordre de matière, *le Dictionnaire des sciences médicales* etc... (3).

(1) *Ordonnance Louis XV.* 8 vol., cot. 6 f., folio 166 aux archives judiciaires.

(2) En 1790.

(3) *Chirurgie.* Cependant Fournier de Pescay, auteur de l'article, observe que chez beaucoup de nations voisines, les

« Leurs prédécesseurs du XVII<sup>e</sup> siècle et  
« même du commencement du XVIII<sup>e</sup> n'étaient  
« pas, et bien loin de là, animés de semblables  
« sentiments. Aux contrats d'union déjà cités,  
« on peut joindre d'autres faits authentiques,  
« d'où en résulte la preuve.

Et plus loin : « Mais vers ce temps une révo-  
« lution heureuse se préparait pour la chirurgie.  
« Plusieurs hommes distingués qu'elle comptait  
« alors, loin de partager les opinions étroites  
« qui avaient dicté les prétentions précédentes,  
« sentaient combien leur espèce d'alliance avec  
« les barbiers leur était préjudiciable. Un des  
« plus illustres d'entre eux, La Peyronnie, ins-  
« pirait au premier chirurgien du roi, Maréchal,  
« l'idée de faire établir plusieurs professeurs ou  
« démonstrateurs pour la chirurgie (1724), et  
« successivement (1731) de faire ériger ses  
« principaux membres en corps académique,  
« de créer en un mot une Académie de chi-  
« rurgie.

« Les médecins, chose bien étrange ! appor-  
« tèrent les plus grands obstacles à cet établis-

chirurgiens sont encore barbiers, et que moins d'un siècle au-  
paravant en Allemagne et en Angleterre ils étaient aussi maré-  
chaux, châteurs de cochons, etc., Page 125, t. v.

« sement (1). On eut dit que l'art de guérir ne  
« pouvait absolument être connu que par eux.  
« Mais au bout de quelques années (1741), le pre-  
« mier volume des mémoires de l'Académie de  
« chirurgie acheva d'éclairer l'autorité sur la  
« rectitude des opinions de La Peyronnie; et  
« par une déclaration rendue le 23 avril 1743, la  
« barberie fut enfin totalement séparée de la  
« chirurgie. Dès ce moment, s'écrie le docteur  
« Petit-Radel, dès ce moment, l'art de la chi-  
« rurgie fut porté au plus haut point de gloire;  
« les savants de toutes les nations tinrent à  
« honneur d'être réputés membres de l'Aca-  
« démie, et ainsi succéda à l'ancien corps des  
« chirurgiens, un nouveau corps qui devait en  
« effacer la honte.

« Ajoutons que l'institution de l'Académie  
« reçut bientôt un appui solide. En 1750 on  
« soumit les aspirants à faire pendant trois ans  
« un cours complet d'études sur toutes les par-  
« ties de la chirurgie. Et si à l'époque où Petit-  
« Radel écrivait (1790) des chirurgiens de haut  
« mérite avaient justifié l'enthousiasme qui  
« règne dans son exclamation, il m'a paru de-

(1) Voir Le Long et Fevret, douzaine de mémoires et pamphlets, 1724. Bibliothèque Historique de la France, n° 4, 491, t. iv.

« puis et il en existe encore à présent qui  
« justifieraient une exclamation encore plus  
« trompeuse (1). »

Comme on le voit, tout chercheur qu'il fut, Berriat Saint-Prix ne connaissait pas lui-même l'origine de la chirurgie. Et je m'étonne même des propos du Docteur Petit-Radel. La chirurgie s'était écartée de sa voie, par des causes qui nous échappent. Il se peut qu'elle fût tombée en des mains malheureuses, et déplacée. Mais que ce soit une honte pour les chirurgiens que d'avoir une aussi triste naissance ? C'est excessif. D'autant que là ne fut pas sa naissance, et que, si ce fut un chemin détourné de cet art, la vie elle-même nous ménage de ces surprises insondables, dont ni nous, ni notre susceptibilité ne peuvent s'émouvoir.

J'ai retrouvé, dans les mémoires pour le premier chirurgien du Roi, une plainte contre les Frères de la Charité, pour exercice illégal de la chirurgie. Cela n'a rien qui puisse nous étonner ; j'ai dit plus haut et l'on sait que de petits soins chirurgicaux étaient faits par les religieux. Je puis même dire, qu'il y a bien peu de temps

(1) *Mémoire des antiquaires de France*. Berriat-Saint-Prix, t. v, page 300.

que cet état de chose a été complètement enrayé. Elle date seulement de la fermeture des couvents et associations religieuses. Il y a à peine une huitaine d'années, les Petites Sœurs des pauvres distribuèrent des pommades, onguents et toutes sortes de remèdes, donnant même des consultations au préalable. Il n'est pas douteux que cet état de choses dans les temps qui précédaient, eût été un véritable monopole.

En 1724, malgré la suprématie religieuse, les chirurgiens osèrent s'élever contre les soins religieux.

Les Frères de la Charité répondirent à cette attaque en disant que l'exercice de la chirurgie était un droit attaché à leur maison, droit qui faisait le fondement et l'objet de leur institution et qui avait été, non seulement scellé du sceau de l'autorité publique, mais encore confirmé par la plus longue possession.

Le rapporteur en faveur des chirurgiens s'exprimait ainsi : « Si au premier abord on est tenté de ne voir là qu'une supplique bien humble pour soulager les pauvres. Un œil avisé voit en examinant le fond de la requête, que ces mêmes Frères de la Charité si humbles dans leurs suppliques, si désintéressés dans leurs vues, si zélés pour le bien public et pour le soulagement des

pauvres, ne s'agitent si fort que par un principe d'ambition fort contraire à l'esprit de leur état ; et qu'ils cherchent beaucoup plus à devenir les favoris des riches qu'à se rendre les serviteurs des pauvres. »

Qu'ils gagnèrent ou qu'ils perdirent leur procès, ils n'en donnèrent pas moins leurs consultations et distribuèrent leurs médicaments. Il est à remarquer logiquement, qu'ils pouvaient posséder au moins autant de science que les barbiers, sinon plus.

J'ai déjà causé de l'histoire de la transplantation dentaire à l'époque d'Ambroise Paré. Si je n'y ai pas fait allusion depuis, c'est qu'aucun fait intéressant n'avait été rapporté à ce sujet. Ambroise Paré lui-même n'avait pas pris cette opération au sérieux, il en parlait comme l'on parle d'un cas original, sans y ajouter foi. Nous n'avons, il est vrai, pas fait de grands progrès nous-mêmes, il y a des sceptiques tout aussi bien en 1909 qu'en 1650. Pourtant je crois devoir reproduire, à titre documentaire, et en revenant sur mes pas, qu'en 1615 Louis Guyon dans le *Miroir de la beauté et santé corporelle*, semble être absolument convaincu que, « si l'on a arraché une dent pour une autre, il faut la re-

mettre soudain dans son alvéole et qu'on l'attache avec filet à la voisine ; et se prendra ainsi que je l'ai vu souvent » : il a vu le fait, il l'a expérimenté lui-même et il en donna le résultat, à l'encontre d'Ambroise Paré, qui n'a jamais essayé.

J'ai cité le chirurgien Dionis précédemment ; lui aussi parle de la réimplantation, il paraît plus affirmatif qu'Ambroise Paré.

« Je ne crois pas, écrit-il dans son cours d'opérations de chirurgie, qu'une dent qui a été totalement enlevée se puisse raffermir dans sa cavité et reprendre vie comme auparavant. M. Verduc rapporte là-dessus qu'il a entendu ouy dire que M. Carmeline fort habile opérateur pour les dents, ayant arraché une dent qui n'était point gâtée la remit fort promptement dans son alvéole, où elle se raffermi si bien qu'il eut beaucoup de peine à l'arracher l'année suivante, la même personne l'étant venue trouver à cause que la douleur l'avait reprise. Mais cette histoire me paraît apocryphe, aussi bien qu'à M. Verduc, qui reconnaît lui-même que tous les filets nerveux et les vaisseaux qui portent la vie et la nourriture à la dent ayant été rompus, elle ne peut reprendre racine et se joindre au tout quand elle en a été une fois séparée. »

Ainsi l'on voit Paré qui doute, Guyon qui croit, cent ans après Dionis qui nie. La transplantation et la réimplantation a eu, a, et aura ses détracteurs et partisans.

\*  
\* \*

Aussi après avoir décrit tout ce qui pouvait rester de barbarie, même au seuil du présent siècle, après avoir assisté à l'anéantissement complet du corps des barbiers, nous saluerons l'ère nouvelle qui s'affirme dans la seconde moitié. La médecine devient plus libérale, quoique encore emmurée dans son prestige. La chirurgie, s'aidant des nouvelles découvertes, fait des prodiges. Le dentiste s'affirmera artiste et savant.

Néanmoins nous ne rencontrerons que peu de ces praticiens simples et forts, dédaignant le tam-tam. Je ne voudrais pas trop les blâmer ; ne plaçons-nous pas souvent la capacité dans un titre.

Nous en posséderons une lignée, tels : Landumier, dentiste de Sa Majesté Catholique ; Bourdet, chirurgien-dentiste de la Reine ; Bunon chirurgien-dentiste des Enfants de France et de Monsieur de la Peyronie, etc... Caperon, chirurgien-dentiste du Roi Louis XV ; Gerauldy, dentiste du Duc d'Orléans ; Lécluse, chirurgien-dentiste de Sa Majesté le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, chirurgien-dentiste de la ville de Nancy et reçu à Saint-Côme, Monton,

chirurgien-dentiste de Mesdames Victoire et Adélaïde, filles du Roi.

Jourdain, dentiste reçu au collège de chirurgie, est l'auteur d'un *Traité des maladies et des opérations réellement chirurgicales de la bouche et des parties qui y correspondent.*

Nous relevons aussi des noms moins illustres : Bertin, Botot, Broussonet, Catalan, Courtois, Duverne, Herrissant, Lahire, Lasonne, Tenon,

---

## FAUCHARD

Voici donc l'honnête, le modeste Fauchard qui s'intitule humblement chirurgien-dentiste à Paris et qui sera l'homme le plus éminent, le nouveau phare de l'art dentaire, avec son ouvrage : *Le chirurgien-dentiste, ou Traité des dents*, où en deux petits volumes in-12, il condensera tout ce qu'il y a de plus précieux en art dentaire. Il aura tellement bien fait que, longtemps encore après lui, personne ne sera capable de faire mieux, voire même de l'égalier,

Il jette les bases de l'édifice, sur lequel le chirurgien-dentiste d'aujourd'hui a construit. Il critique, il est émulateur. Sa préface est le cri du cœur d'un homme de sentiment qui aime son art.

Comment voulez-vous faire de la véritable

chirurgie-dentaire : « On ne connaît ni cours public, ni cours particulier de chirurgie, où la théorie des maladies des dents soit amplement enseignée et où l'on puisse s'instruire à fond de la pratique de cet art, si nécessaire à la guérison de ces maladies et de celles qui surviennent aux parties dont les dents sont environnées. Ce n'est que depuis environ 1700 que dans la ville de Paris on a ouvert les yeux sur cet oubli. »

Cependant l'on fait passer des examens aux élèves chirurgiens-dentistes, mais la spécialité n'est pas encore absolument classée, et les examinateurs se trouvent des examinateurs de chirurgie générale, ce qui lui fait dire : « Quoique Messieurs les examinateurs soient très savants dans toutes les autres parties de la chirurgie, je crois, si j'ose dire mon sentiment, que, ne s'appliquant pas ordinairement à la pratique de celle-ci, il ne serait pas mal que dans ces occasions on admit un dentiste habile et expérimenté qui saurait sonder les aspirants sur les difficultés qu'un long usage lui aurait fait rencontrer dans son art et leur communiquer le moyen de les surmonter ; par ce moyen on ne verrait pas que la plupart des experts pour les dents ne sont munis que d'un savoir au-dessous du médiocre. »

Tel est, littéralement, le premier passage de ce

préambule juste et concis. Mais Fauchard parle trop bien, il ne s'arrête pas là. Il s'adresse ensuite aux dentistes de renom, aux hommes de valeur qui tiennent une place prépondérante dans cet art. Il leur demande, et à juste raison, pourquoi ils s'entêtent dans la vulgaire routine d'exercer simplement leur métier. La science et les découvertes, si minimes soient-elles, ne leur appartiennent pas, quand on possède un peu de conscience. L'égoïste ne doit pas être poussé jusqu'à opérer pour soi ! C'est un devoir des plus grand, et des plus nobles, que de faire connaître sa manière d'opérer. Il les supplie d'écrire, de faire imprimer leurs ouvrages, car les idées émises par l'auteur en suscitent de nouvelles chez le lecteur, en même temps qu'une certaine émulation qui favorise le progrès. Il pousse le grand cri de détresse des âmes qui aiment et qui chérissent leur profession. C'est un vent de science qu'il désire voir souffler. Pour lui, s'il écrit, ce n'est pas pour que son nom passe à la postérité, c'est pour un intérêt commun. Il prie le lecteur de vouloir bien l'avertir au cas où, dans le cours de son ouvrage, il se serait glissé quelques erreurs, c'est avec joie et docilité qu'il profitera des conseils de ceux qui bien intentionnés voudront lui en donner...

Faut-il déduire de l'ambiance, de cet air à courants multiples, de cette époque sans précédente, sans suite, où naît, vit et meurt Fauchard. C'est un zéphir de renouveau, de liberté d'esprit, qui touche tous les êtres. Si nous parcourions à cette époque l'histoire de tous les arts, nous y verrions des pages sublimes. Ce n'est pas une révolution des hommes qui se prépare, c'est aussi une révolution dans l'état inerte. Je me suis toujours demandé pourquoi, nous n'avions jamais voulu accorder un peu de vie aux végétaux et aux minéraux ? L'art c'est la matière modelée en idéal par l'homme. Faire une œuvre d'art, c'est détourner de son but tel ou tel minéral qui y servira de base.

Avons-nous bien compris, dans notre empirisme grossier, ce besoin surprenant de faire parler les choses, que nous nommerons ensuite corps morts.

Mais ce réveil est dû au réveil des hommes. La révolution qui se prépare attaque tout. Fauchard comme les autres entend les grondements sourds, il tient la coupe où des lèvres boiront, mais ce ne seront pas les siennes.

Je ne voudrais pas que le lecteur pût croire, après ceci, que je suis un admirateur de Fauchard. Je n'ai l'habitude d'accorder aux hommes

bien moins que ce qu'ils méritent comme louanges, d'autant que cela est bien une chose éphémère. Au contraire. Il a été, lui nominativement Fauchard, ou un autre, celui qui devait être. L'époque dans laquelle il est né, a plus fait à elle seule que lui personnellement. Que viendrait faire par exemple son traité, de nos jours ?

Voyons son œuvre :

Il traite d'abord des dents en général, de leur nature, de leur accroissement, de leur structure, de leur situation et de leur utilité. Parlant des dents de lait, il s'élève contre « la croyance du vulgaire et même de certains auteurs que les dents temporaires n'ont pas de racine ».

Il reconnaît comme une des causes de carie, l'usage immodéré du sucre et conseille, si l'on ne veut pas s'en priver, de prendre de grandes précautions et d'avoir recours à un lavage minutieux lorsqu'on en a mangé. Je cite à titre original, au sujet du lavage, que, lorsqu'on manque d'eau chaude, on « n'a qu'à tremper pendant quelque temps les doigts dans l'eau froide de son verre pour en ôter la fraîcheur ».

Si judicieux dans l'observation du sucre qui, dit-il, nuit non par sa matière gluante, mais par sa transformation en acide qui attaque les dents,

il l'est moins et quelque peu en contradiction quand il préconise des opiat dentifrices à base d'alun, de crème de tartre et de miel et des eaux, dont le principe actif est l'alun ou l'acide citrique.

Après cet exposé, il signale les ravages faits aux dents par l'emploi trop répandu du mercure, il recommande de prendre les plus grandes précautions à ceux qui sont obligés d'en user : « docteurs à l'or moulu, miroitiers, plombiers, et tous ceux qui travaillent dans les mines ». Cette prudence qu'il réclame n'est point superflue puisque les médecins et les chirurgiens les plus distingués parviennent difficilement à en atténuer l'action pernicieuse dans la bouche.

Ensuite il nous donne sa classification des maladies qui en comporte 33 pour la première classe, 17 pour la deuxième et 41 pour la troisième.

Malgré ce grand nombre de cas, il en existe d'autres comme il le dit lui-même, et il faut y ajouter aussi ceux auxquels il ne croit pas. Ainsi il parle d'auteurs illustres qui ont signalé la présence de vers dentaires, dans le limon ou le tartre. S'en tenant à un milieu qui est loin d'être scientifique, il fait, comme la Pythie, des déclarations ambiguës ; soit « que, n'en ayant jamais vu, il ne les exclut ni ne les ad-

met ». Physiquement la chose n'est pas impossible, toutefois la théorie hypothétique est préférable : « que ce ne sont pas ces vers qui rongent et qui carient les dents, mais qu'ils ne s'y rencontrent que parce que les aliments ou la salive viciée ont transmis dans la carie des dents des œufs de quelques insectes qui se sont trouvés mêlés avec ces aliments et que ces œufs étant ainsi déposés ont pu éclore et se manifester ensuite. » Enfin il en déduit « que ces vers n'étant pas la seule cause qu'il s'agit de combattre en telle occasion, leur existence ne demande aucun égard particulier ».

Cependant il avoue que, pour se convaincre à ses propres yeux de l'existence de ces vers, il s'est servi de ses excellents microscopes de M. Manteville, chirurgien à Paris, pour faire un grand nombre d'expériences, tant sur la carie des dents nouvellement ôtées que sur la matière tartreuse de différente consistance qui s'amasse autour d'elles, sans avoir pu réussir à y découvrir des vers. La vérité qu'il ne veut pas avouer est que lui Fauchard ne devait pas être très familiarisé avec l'emploi du microscope. Pour son insuccès il devient sceptique, s'appuyant sur Hémard qui dit dans son traité : « que, quoique plusieurs auteurs aient avancé que la corruption

des dents il s'engendre un vers au creux de la dent, il n'en a pas encore pu trouver. »

Parmi ces auteurs, auxquels il fait allusion est Andry, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris qui vers cette même époque écrivait un ouvrage sur la génération des vers et qui parle de ceux qui se trouvent dans les différents dépôts dentaires, s'élevant contre les empiriques qui prétendent les faire disparaître au moyen de la fumée de jusquiame.

Malgré les observations sérieuses d'Andry qui affirme que ces vers sont cause de la carie, et qui démontre la présence d'animalcules dans les dépôts salivaires, Fauchard semble le traiter un peu hautainement, ce qui ne laisse pas que de m'étonner : « Je suis très convaincu, dit-il, de l'habileté et de la sincérité de M. Andry, je ne doute pas de la vérité des faits qu'il rapporte ; mais il est aisé de voir, par tout ce qu'il dit, le peu de cas que l'on doit faire de ces prétendus guérisseurs de dents, avec leurs spécifiques tant vantés, qu'ils prétendent être propres à faire mourir les vers, puisque les douleurs pour lesquelles on a recours aux remèdes sont presque toujours, suivant ce savant auteur, celles qui ne viennent point de cette cause. » Enfin pour clore cette discussion sur les vers

Fauchard émet une erreur en disant « que les dents sont quelquefois cariées par des causes intérieures, sans qu'on puisse penser que les vers aient en aucune façon occasionné ces caries, tandis que l'émail de la dent et sa surface sont en entier et sans aucune altération » et qu'il a vu aussi des caries attaquer les racines des dents et la voûte de leur fourchure, sans qu'il y eût aucune couche de tartre, ni aucune croûte amassée et propre à loger ces sortes d'insectes, il termine en disant que, quoi qu'il en soit, cela ne préjudicie en rien ce qu'il propose pour remédier à la carie.

Écoutons Fauchard mettre en garde le public contre les empiriques, charlatans en l'occurrence, et leur pseudo-remèdes. « Les uns guérissent les douleurs de dents avec un élixir ou des essences particulières, d'autres avec des emplâtres ; quelques-uns par des prières ou des signes de croix précurseurs de miracles ; d'autres ont des spécifiques pour faire mourir le vers. Enfin, il y en a qui se prétendent si habiles qu'ils se font fort de guérir les maux de dents les plus invétérés, par le simple attouchement de leurs doigts trempés dans une liqueur rare et mystérieuse : cette façon de guérir a fait assez de bruit dans Paris ; mais depuis que l'auteur de ce beau

remède n'en a plus fait mystère et qu'il est devenu commun, il a cessé de faire des miracles. »

A l'époque de Fauchard un nouveau, si l'on peut l'appeler ainsi, traitement est à la mode et il jouit d'une grande vogue — c'est la scarification au fer rouge, qui guérit tous les cas de maux de dents; cette opération s'appelait en terme charlatanesque : barrer la veine.

Ce procédé, quelque peu brutal, des empiriques passa en des mains savantes, tel *Valsala*, célèbre médecin Italien, qui dans un ouvrage donna le schéma du cautère et de sa grosseur déterminant l'endroit de l'oreille où devait se faire l'application. Une pareille assertion ne pouvait manquer son effet même sur Fauchard, qui, s'il ne le préconise pas n'en dit pas de mal.

Après avoir ainsi, non pas erré, mais été sans appréciation définie sur certains points, notre chirurgien arrive sur un terrain logique en indiquant ses quatre moyens fort judicieux pour les caries simples : gratter la cavité avec ses limes et rugines, l'introduction d'un plombage, supprimer la sensibilité de la dentine avec des huiles de canelle ou de girofle et ensuite l'application du cautère. Toutefois il ne faut pas, à son avis, ajouter plus de propriétés guérissseuses qu'elles n'ont, aux essences de canelle ou de gi-

rofle, mais que l'on doit plutôt considérer « que l'humeur âcre, qui rongait la dent et qui irritait ses parties nerveuses, est devenue plus douce et comme balsamique ou que l'âcreté de cette même humeur, après avoir corrodé ou carié l'os de la dent, a rongé, desséché ou détruit aussi ses vaisseaux qui auparavant la rendaient sensible. »

C'est une observation juste de l'arrêt de la carie, se transformant en carie sèche.

Il n'est pas partisan des caustiques, l'huile de soufre ou vitriol comme pouvant amener des désastres dans une bouche.

Ses emplâtres, ses topiques, ses élixirs, n'ont souvent rien à envier, à ceux que préconisent les charlatans du haut de leur voiture, pourtant il veut prémunir le public contre de pareils escrocs. En fait d'emplâtres il a une mouche laudanisée et le second un sialogue et révulsif qui a beaucoup de ressemblance au capsicum opiacé dont le dentiste se sert couramment.

Ce qui m'a procuré de plus de désillusion dans Fauchard, car si je l'ai salué au début comme un rénovateur, je ne lui en dois pas moins une critique sévère, son nom étant passé à la postérité il doit subir les exigences de l'historien ; il m'a procuré, dis-je, une cruelle désillusion en s'en

prenant lui aussi aux charlatans, gens qui ne commettaient d'autres fautes que de vendre aux naïfs pour quatre sols d'espérance guérissante. Aux camelots « qui abusent de la crédulité du public, crédulité qui leur fait amasser de l'argent (1) et est une amorce trop forte pour n'en pas faire multiplier l'engence ; aussi en voit-on de toutes espèces, de tout sexe et de toute profession. » Le même Fauchard, qui conspuait les naïfs donne peu après pour remède à frictionner sur la gencive pour faciliter l'éclosion des dents chez les enfants : la cervelle de lièvre, la moelle des os du râble ou des cuisses, de la graisse d'un vieux coq ou du sang de la crête fraîchement coupée ?

Ce n'est pas tout, d'ailleurs, Fauchard recommande aussi l'urine. Il a eu peur, sans doute, d'aller à l'encontre de sa longue histoire. Des Romains, jusqu'au Roi Soleil, c'était une trop longue traînée, qu'on ne pouvait détruire en un jour. Au lieu même de passer cet usage mal-propre sous silence, Fauchard essaie d'en démontrer scientifiquement les vertus.

« J'ai beaucoup soulagé par le remède suivant plusieurs personnes qui avaient presque toutes les dents cariées et que des fluxions et des douleurs tourmentaient très fréquemment .

(1) Il faut voir là surtout le grief que l'on avait contre eux.

« Il consiste à se rincer la bouche tous les matins et même le soir avant de se coucher avec quelques cuillerées de son urine toute nouvellement rendue, supposé qu'on ne soit pas malade. On l'y retiendra quelque temps et il faudra en continuer l'usage. Ce remède est bon, mais il est vrai qu'il ne peut être agréable, qu'autant qu'il est capable de procurer un grand soulagement. Quelques-uns de ceux à qui je l'ai conseillé, et qui s'en sont servis m'ont assuré qu'ils avaient été délivrés de fluxions auxquelles ils étaient continuellement sujets. On a un peu de peine dans le commencement à s'y habituer, mais que ne fait-on pas pour son repos et pour sa santé.

« Pour se convaincre de la vertu de l'urine, il suffira de savoir qu'elle est composée d'une liqueur séreuse, comme l'affirment Nicolas Lemery et autres auteurs, empreinte de beaucoup de sels volatils et d'un peu d'huile.

« Ces substances actives ne peuvent manquer de lui donner plusieurs qualités, qui la rendent propre à bien des maladies.

« L'expérience nous apprend, que celle d'une personne fort saine est très propre pour adoucir et calmer les douleurs de la goutte, pour lever les obstructions, etc.

« C'est donc un résolutif qui peut dissiper les engorgements qui se forment aux extrémités capillaires des gencives, et les tumeurs qui naissent dans la bouche, et peut prévenir et détruire peu à peu plusieurs maux qui affligent cette partie. Sur ces principes, j'ai conseillé de prendre de l'urine saine et le succès en a été heureux.

« Si toutefois on ne la prend pas naturelle, on pourrait en prendre soit l'esprit rectifié, soit le sel volatil dissous dans de l'eau-de-vie, de l'eau de cresson ou de cochléaria. »

Après une longue dissertation sur les dents des enfants, il donne un grand nombre de re-

mèdes qu'il faut ajouter à la nomenclature. « Pour les convulsions des nerfs du visage causées par la douleur des dents, on se sert de moelle de veau, dont on frotte le visage de l'enfant. »

A ce sujet je puis citer le célèbre accoucheur François Mauriceau, Maître ès Arts, ancien Prévôt des Maîtres Chirurgiens-Jurés de la ville de Paris, qui fut, peut-être le seul, à médire contre l'application de pareils remèdes : « de ces remèdes, que plusieurs personnes assurent avoir quelque propriété particulière pour aider à la sortie des dents, comme de frotter les gencives de lait de chienne, de cervelle de lièvre ou de celle de cochon, et de pendre au col de l'enfant une dent de vipère et autres niaiseries de pareille nature ; mais ce sont choses fondées plutôt sur la superstition que sur aucune raison je ne m'y veux pas arrêter, pour en faire un plus ample récit qui serait inutile. »

Tout le long des deux volumes de Fauchard apparaissent des planches, quelques-unes nous donnent des aperçus d'outillages. Les daviers au nombre seulement de quatre ne diffèrent guère de quelques-unes des formes courantes, les déchaussoirs, valent les élévateurs modernes. Des ouvre-bouches et le « spéculum oris en forme de dilatatoire ».

Enfin ce qui m'a paru très intéressant pour le lecteur n'ayant pas eu l'occasion d'avoir en main l'œuvre de Fauchard, c'est de décrire les trois sortes de pélican existant. Cet instrument qui remonte à une plus vieille origine que Fauchard et pour lequel beaucoup sans doute feront la remarque qu'il ressemble à peu de chose près à la fameuse clef de Garengéot, d'ou elle fut tirée.

En effet, c'est un manche servant de levier ; de son milieu part une clef en fer se terminant par un espèce de bec, qui va en tous sens. En appliquant un bout du levier muni d'un tampon, sur la gencive, on prend la dent avec le crochet et l'on force petit à petit à la façon de la clef de Garengéot.

Le pélican double, est le même que le simple, pourvu de deux clefs d'extraction, une à chaque bout. Le troisième est un pélican démontable à deux corps.

Son matériel opératoire ne me semble pas très important quelques bistouris, rugines, faisant office d'excavateurs, limes pour accourcir les dents et les séparer, cautères très simples, en forme de boule dont on chauffe le bout.

Sa thérapeutique consiste en un grand nombre de remèdes, dont un détail minutieux est donné pour la confection d'un chacun.

En corollaire de ses soins, Fauchard cite, donne le nom et l'adresse, d'un grand nombre de ses clients, quand il lui advient de faire sur eux une opération qui sort de l'ordinaire, ou qu'ils aient une anomalie curieuse. Il serait fastidieux et long de citer tous ses exemples. Je n'en citerai que deux ou trois, à titre documentaire.

« En 1716 à la suite de douleurs intolérables occasionnés par la première grosse molaire du côté gauche de la mâchoire inférieure, l'épouse de M. Vieurjo, maître boulanger à Paris, étant à Soissons, se confia à un opérateur amateur qui se vantait d'avoir ôté plus de deux mille dents avec autant de succès que de dextérité. Malheureusement pour elle, ce dentiste d'occasion ne réussit qu'à lui enlever non sans grands efforts une de ses molaires et dans ses tentatives pour extraire l'autre à lui briser les alvéoles, lui déchirant les gencives et la commissure des lèvres. A cela, vinrent se joindre des douleurs si insupportables qu'il ne lui était pas permis de prendre d'autres aliments que ceux que son mari avait la complaisance de lui mâcher, et de lui introduire avec un chalumeau dans la bouche, qu'elle ne pouvait presque pas ouvrir. Cette malade demeura dans ce triste état pendant six semaines, heureusement pour elle, il se trouva dans la même ville un Italien assez entendu en chirurgie pour rapporter les parties qui se trouvaient divisées.

Fauchard nous conte les tribulations du'n malheureux vigneron de Saint-Dri qui lui fut adressé en dernier ressort. Avec force détail, il

nous fait remarquer que, pour un cas urgent, il ne regarde pas à garder chez lui un malade. Ce malade à la suite de l'ablation d'une tumeur fut atteint d'une forte hémorragie.

« Arrivé de son village à Auxerre, il va consulter un chirurgien, M. de Lisle, qui lui conseille d'aller trouver les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu. Ces messieurs trouvant sa tumeur considérable engagèrent le malade à se rendre à l'Hôpital des Frères de la Charité de Paris. Les religieux à qui il était adressé et les infirmiers trouvèrent sa maladie extraordinaire et, la croyant contagieuse et incurable, refusèrent de le recevoir. Un des chirurgiens de cet hôpital, devant l'urgence d'une opération, l'envoya à M. Frémont chirurgien juré à Paris, qui, sentant le besoin d'un bon conseil, le fit aller à Saint-Côme pour avoir une consultation avec plusieurs de ses confrères, on résolut de m'envoyer le malade, et, aidé de MM. Duplessis, Sauré et Verdier, maîtres chirurgiens, nous décidâmes d'extirper cette excroissance. »

La première tentative, finit-il de raconter, dura de dix à onze heures du matin et fut infructueuse. Le malade retourne chez lui, mais effrayé de voir son sang couler en grande abondance il revient chez Fauchard. C'est alors que ce dernier l'installe chez lui, ainsi que sa femme, et aidé d'un confrère il procède à une seconde opération : jour et nuit il le surveille ; enfin au bout de trois jours et de trois nuits

le malade se mble hors danger et il le laisse partir.

Ce que nous aurions pu ignorer de lui, touchant sa modestie c'est qu'elle n'était pas aussi grande qu'on l'eut pu croire. Fauchard se sait homme de quelque talent en son art, ainsi recommandant le sieur *Duchemin*, son beau-frère, qui après avoir achevé ses études latines a fait avec lui tous ses cours d'Anatomie et de Chirurgie auquel « il a donné toutes les instructions nécessaires pour être un dentiste habile. Il a parfaitement répondu, aux soins que je me suis donné et je suis persuadé que le public me saura bon gré de lui laisser un seul et unique élève de ma façon, qui est devenu très capable de lui rendre service dans les opérations difficiles. »

C'est du seul élève dont il fasse quelque louange, car il s'est déjà plaint, au sujet de l'imprudence d'un de ses garçons, du peu de sérieux des jeunes gens qui se destinent à être dentistes « des garçons très bornés sans principes et sans aucune disposition à devenir bons dentistes ».

Sa série d'observations sur la réimplantation et la transplantation, ainsi que les cas qu'il nous décrit avec clarté et justesse, les succès qu'il a

obtenus, doivent effacer quelque peu la mauvaise impression qu'il eut pu faire sur nous, relativement aux quelques naïvetés que j'ai cru un devoir de reporter ici. En général l'œuvre de Fauchard reste une œuvre sans précédent, en art dentaire ; elle doit faire date et restera toujours l'étape bien marquée, d'une renaissance scientifique. Elle identifie une ère naissante, elle donne un regain de vie, elle établit une émulation sincère et cela seul pourrait bien suffire à notre reconnaissance.

Je ne puis clore ce commentaire sur Fauchard sans parler de sa prothèse qu'il décrit minutieusement dans son second volume. Des planches nous montrent les outils les plus usités à la confection des appareils qui se font avec les matériaux que nous connaissons déjà.

La pièce partielle s'attache aux dents restantes avec un fil.

Les appareils du haut complet n'appuient que sur la partie gengivale et y sont maintenus par un ressort reposant sur les dents du bas

L'appareil complet est pourvu de ses deux parties tenant en bouche par un ressort au même dispositif.

Je pense pouvoir ajouter que l'usage devait en être limité.

Cependant, même au temps de Fauchard, on faisait beaucoup plus pour sauvegarder les apparences plutôt que pour l'utilité initiale qui est de suppléer dans son action la nature, soit de manger. Le ressort placé en arrière, ainsi que celui d'une pincette ne devait donner qu'une articulation approximative, nulle parfois sans doute. Quoique la planche explicative ne la fasse point voir, Fauchard parle d'une fausse gencive : « on supplée au défaut des gencives par d'autres en émail, qu'elles ont les véritables couleur des naturelles ». Serait-ce là le début des dents minérales ? Je ne le pense pas, nous le verrons toutefois dans un chapitre suivant.

Le grand chirurgien semblait exceller aussi dans l'orthodontie ; ses appareils, peut-être simples, n'en devaient pas moins faire merveille pour l'époque. Il nous l'apprend dans un passage où il dit que M. Feydeau en 1723 lui présenta son fils âgé de 14 ans et qu'il lui arrangea les dents qui étaient hors rang avec les fils et la lame d'argent.

Pour terminer son étude Fauchard donne et explique la construction d'obturateurs assez compliqués, mais logiques.

Je ne m'appesantis pas davantage sur l'ouvrage

du célèbre chirurgien-dentiste et n'en fais pas un autre commentaire ayant fait précéder l'exposé de son ouvrage de mes impressions sur son compte.

Après Fauchard, c'est clore toute une époque, de 1700 à 1800 ; à lui seul il remplit tout un siècle. Cependant l'art du chirurgien-dentiste prend insensiblement pendant tout ce temps, son essort, pour devenir ce qu'il sera après 1800.

Nous rencontrons à Paris et dans toutes les grandes villes le véritable professionnel de l'art dentaire, digne du nom de chirurgien-dentiste. Cependant qu'en province et dans le cœur de ces mêmes grandes villes, continuant à exploiter le peuple, le charlatan arrache les dents et vend toute sorte de pâtes pour les vers, les corps aux pieds, etc.....

A un arrière plan, dans les bourgs et bourgades le barbier et le maréchal-ferrand arrachent encore les dents, comme nous le prouvent les gravures relatives à cette époque. Parmi les praticiens, Fauchard a donné le ton d'une émulation nécessaire. Les œuvres relatives à l'art dentaire prennent un caractère qu'elles n'avaient jamais eu.

En 1740 vient *Garengeot*, chirurgien qui s'oc-

cupait beaucoup plus de la chirurgie générale, que de la chirurgie dentaire, dont le nom est resté néanmoins célèbre par la clef d'extraction qu'il fit dériver du pélican et qui était beaucoup plus pratique et moins dangereuse. Il a aussi attaché son nom à l'histoire herniaire (1).

A son sujet je puis citer un dicton, qui d'après certains historiens lui aurait été attribué, à propos d'une opération douteuse, dont les médecins tirèrent le proverbe si connu : « Menteur comme un arracheur de dents » qui était primitivement « Menteur comme Garengéot. » — C'est là cependant une erreur, qu'il est facile de rectifier, nous dit M. Grimard. L'application de dentiste comme synonyme de menteur est plus ancienne que Garengéot qui est né en 1688 et mort en 1759. On la trouve dans le chapitre X (des bons Larrecin) des *Contes et discours d'Eutrapel*, par Noël du Fail, sieur de la Herrisaye, gentilhomme breton, imprimés à Rennes par Noël Glamet de Quimper-Corentin en 1585 où, raillant les alchimistes, les accusant de supercherie, visant celui que l'on considérait comme leur chef, le célèbre écrivain juré Nicolas Flamel, il s'exprime ainsi :

(1) Rainal, *Histoire du bandage herniaire*.

« Lupolde qui estoit un grand souffleur, mais c'estoit au verre ; disputa longuement sur cette première réduction du corps à l'âme, qui est ceste eau philosophale tant cherchée et moins rencontrée : qu'il avait congueu un grand nombre d'hommes ruinez par ceste fine folie, et avoir veu de son temps que le rendez-vous de tels académiques estoit à Nostre-Dame de Paris ou aux portaux d'églises, que Nicolas Flamel, *grand et souverain arracheur de dents en ce mestier* avait faict construire. »

En 1755, *Lecluse* fait paraître un volume : « *Eclaircissement pour parvenir à préserver les dents de la carie* ». Et 1754 « *Nouveaux éléments d'odonologie* ».

L'année 1756 voit naître une œuvre beaucoup plus importante de *M. Jourdain* « *Traité des maladies et des opérations réellement chirurgicales de la bouche et des parties qui y correspondent.* » 2 volumes in-8°. Mais il n'en ressort rien de bien particulier qui n'ait été traité dans la période précédente.

Enfin en 1757 et 1759 un traité général assez ressemblant au précédent, de *Bourdet*. « *Recherches et observations sur toutes les parties de l'art du dentiste.* » 2 vol. in-12. Et des articles plus originaux de *Buchemin* « *Sur la carie des dents de lait* » (*Journal de Trévoux, janvier et février*).

En 1760 un médecin danois, *Hagerufs*, sou-

tient une thèse, sur ce que l'on peut entendre par le secours des dents, et il se base sur l'habitude qu'ont effectivement les sourds, d'ouvrir la bouche quand on leur parle, comme si la bouche ouverte ils obtenaient plus facilement la perception des sons.

Il n'y a naturellement là qu'à noter un détail d'observation, parce que l'on ne peut entendre à l'aide des dents, mais ce qui peut produire une confusion dans la pensée, à ce propos, c'est la communication que l'oreille interne a avec la bouche par la trompe d'Eustache.

En dehors de la France, nous devons noter les productions suivantes :

*Ludovic Cron*, 1717, de Leipsik.

*Lorentz Heister*, 1683-1758, à Francfort, — *De dentium dolore.*

*Johan Junker*, 1679-1659, professeur à l'Université de Halle, publia 3 dissertations : *De affectibus dentium*, 1740. *De dentitione difficili*, 1745. *De odontalgia*, 1746.

*Guillaume de la Motte*, 1655-1737.

*Adolph Göritz* de Regensburg, 1725.

*Bunon*, mort en 1749. « Sur un préjugé très pernicieux, concernant les maux de dents qui surviennent aux femmes grosses. Paris, 1741 »

« Essai sur les maladies des dents, 1737 ».

*Fr. Gerauldy*. Son livre en allemand (Abhandlung von Zahnkran kleinent..... Strasburg, 1754).

*Joseph Hurlock* publia en 1742. (A practical treatise upon dentition or the breeding of the teeth in children).

*Mouton*, 1746 (Essai d'odontotechnie ou dissertation sur les dents artificielles).

*L.-H. Runge* de Brême, 1750 (De morbis sinusium ossis frontis maxillæ superioris.... Rintel, 1750).

*Ph. Pfaff*. Dentiste de Frédéric-le-Grand, Roi de Prusse. *Christian Schaffer* (1757). Pasteur évangélique qui fit un livre. Die eingebildeten würner in Zähnen. Regensburg, 1757.

*Lamorier et Roussel*.

*L.-B. Lentin*. 1756 publia (Von der wirkung der elektrischen erschütterung in Zahnich).

*Thomas Berdmore*, dentiste de Georges III, 1768 (A treatise on the disorders and deformities of the teeth and gums. London).

*Pierre Auzeli* de Lyon.

*Antonio Campani* de Florence, 1786. (Odontologia, ossia trattato sopra i denti).

*Robert Bunon*, (l'art de préserver les dents, 1735).

La prothèse semble suivre le cours progressif de l'époque. Les tabletiers se partagent en ouvriers spéciaux pour les appareils dentaires. Le droit de remetteur des dents d'ivoire leur avait été reconnu par deux arrêts, l'un du 20 juin 1736 et l'autre du 30 janvier 1738, tous deux confirmés le 12 juillet 1745 ; ils étaient autorisés par un article des statuts à « découper, tailler, sculpter, ciseler et travailler l'ivoire de toutes formes ».

La position du mécanicien-dentiste semble être établie à partir de cette époque, cependant nous devons remarquer qu'elle semblait ne comporter que de véritables artistes. Dans le prochain siècle, le caoutchouc et la dent de porcelaine paraissant et rendant la profession du mécanicien plus expéditive et en quelque sorte plus facile, ce dernier, par sa faute, se verra relégué, s'il ne se relève de par lui-même, au rang d'ouvrier ordinaire.

Depuis Fauchard il n'y a toujours aucun ouvrage qui traite de prothèse dentaire et cela ne doit pas nous étonner en ce que, vers la fin de ce siècle, si la question clinique s'améliore d'une façon évidente, les appareils qui semblent être cependant d'un grand intérêt laissent encore à désirer.

C'est à l'époque où je me trouve, que la dent minérale doit sa naissance. Avant que d'en conter sa découverte, je crois qu'il est bon de passer en une revue rapide les matériaux employés qui par leur défaut nous feront arriver, au besoin que l'on a eu, d'une substance qui put les remplacer.

L'ivoire, comme nous l'avons vu, fut très employé, mais peu à peu délaissé parce que, quelque soit l'âge de l'animal qui l'avait fourni, sa texture était peu résistante, la salive le jaunissait, le décomposait et le détruisait même en laissant à l'haleine une odeur excessive. Ce même cas arrivait pour les dents de morse et de baleine ; enfin l'ivoire imitait très imparfaitement la nature.

Les os du bœuf, cheval, cerf étaient très poreux, privés d'émail, jaunissaient promptement.

Les dents d'hippopotame sont alors reconnues comme très précieuses, conservant assez longtemps leur blancheur, dont la texture infiniment serrée ne donnent pas les désagréments des dents précédentes, l'usage en est commun en prothèse et subsistera encore tout un siècle. On tend toutefois à y substituer une matière à la fois inaltérable et d'une confection plus rapide.

Enfin la dernière matière, les dents humaines,

qui, on pourrait le croire, devraient donner tous les desiderata demandés, et qui sont en effet, aujourd'hui, d'un usage courant en prothèse dentaire, n'étaient alors que d'un usage relatif.

D'abord beaucoup de gens éprouvaient une certaine répugnance à placer dans leur bouche des dents ayant appartenu à d'autres individus. Elles devaient être assez fréquemment renouvelées, ce qui ne les mettait pas à la portée de tout le monde. Enfin une troisième raison, c'est qu'il était assez difficile de s'en procurer de saines et capables de répondre à tous les besoins.

Il n'est donc pas étonnant qu'arrivés à ce point, on n'ait cherché à remplacer les dents perdues par une substance qui joignit l'inaltérabilité à la dureté et à la couleur. Il est évident qu'ayant cherché dans le règne animal et végétal, on n'essayât avec le règne minéral. C'est ce qui advint.

Deux hommes se trouvent en ligne pour revendiquer le droit et surtout le mérite de la découverte des dents minérales. Historiquement, un seul prévaut puisque en 1776 un nommé *Duchateau* apothicaire à Saint Germain fit une communication à l'Académie Royale de chirurgie, sur la fabrication des râteliers en porcelaine

application qu'il s'était fait sur lui-même pour parer aux inconvénients d'un dentier artificiel qu'il possédait et dont la décomposition marchait rapidement au contact des acides de sa bouche, accentués par les substances qu'il manipulait journalièrement.

Soit par désintéressement, soit qu'il ne voulut pas s'occuper pratiquement de sa découverte ; Duchateau laissa là son invention. Quand en 1789, Dubois-Chemant, chirurgien de Paris, ayant surpris ou étudié le secret, fabriqua lui-même un dentier de porcelaine — pour une de ses clientes, dit-on, dont les gencives étaient malades par le contact d'un dentier d'hypopotame qui était dans un état complet de décomposition. Dubois-Chemant donna le résultat de ses essais à la Société de Médecine, qui, comme le dit Desirabode, accueillit cette communication un peu froidement.

On ne peut cependant pas perdre de vue que l'idée de substituer une substance minérale, aux substances animales, est bien plus vieille que Duchateau. En effet *Guillemeau*, dont je n'ai pas causé, et qui appartiendrait au début de ce siècle, donna une composition pour faire des dents artificielles. Cette formule était une pâte composée de cire blanche fondue avec un peu de gomme

elemie, et dans laquelle on ajoute une poudre de mastic blanc, de corail et de perle.

Après lui Fauchard, comme je l'ai mentionné, dans son chapitre 19 s'exprime ainsi, dans la : « Manière d'émailler les dents ou les dentiers artificiels » : « J'ai pensé que je trouverai une collaboration régulière et une inaltérabilité, dans le seul usage de l'émail artificiellement composé ; j'ai cru aussi que je parviendrais par là, non seulement à imiter le plus parfait émail des dents, mais même la couleur des gencives, dans le cas où il s'agit de les remplacer en tout ou en partie. »

Fauchard faisait-il des dentiers en porcelaine et quel était son procédé ? On ne peut absolument se prononcer. Je crois pouvoir dire cependant que, s'il eut fait des dents de porcelaine comme nous l'entendons, il eut été plus explicite sur ce point dans son ouvrage, où il ne dédaigne quelques fois pas les longueurs.

A mon avis la méthode de Fauchard n'était pas celle de Duchateau et ce dernier, par conséquent, resterait l'inventeur des dents en porcelaine, pour lesquelles quelques années plus tard Dubois-Chemant s'en serait assuré la propriété par l'obtention d'un brevet d'invention.

« Il en fut malheureusement des dents minérales comme d'un grand nombre de choses nouvelles, dit Desirabode (1), les éloges outrés de Dubois-Chemant, qu'on était obligé de regarder comme l'inventeur, furent aussi nuisibles à leur propagation que les épigrammes de ceux dont se<sup>s</sup> succès pouvaient contrarier les intérêts. En effet, tandis que ce praticien frappait de proscription toutes les substances qui jusqu'alors avaient été employées à la confection des dents et s'évertuait à démontrer dans une brochure emphatiquement écrite, que l'emploi des dents humaines pouvait communiquer les plus graves maladies, ses adversaires de leur côté, cherchaient à établir par la voie des journaux que les dents minérales étaient dangereuses, parce qu'elles se dissolvaient dans la bouche et entretenaient une saveur métallique qui incommodait et nuisait à la santé de ceux qui en faisaient usage. Fatigué de cette lutte, Dubois-Chemant se retira en Angleterre où il transporta son industrie et prit également un brevet d'invention ».

Ainsi partit à l'étranger une des plus belles inventions en art dentaire. Invention foncièrement française, dont il ne reste plus de nos jours aucune trace.

(1) Paris, 1843.

## DE 1800 A LA FIN DE LA PÉRIODE HISTORIQUE

Il y aurait presque lieu de croire, même pour les esprits avisés, que j'ai fait jusqu'ici l'histoire de l'art dentaire en France. Cela n'est pas. La renaissance de l'art dentaire s'est faite en France, l'Allemagne n'est qu'une vassale, l'Angleterre dut beaucoup à la fugue des dents minérales sur son territoire, ce qui lui permit de créer une industrie nouvelle. L'Amérique, au troisième plan, comme toujours, grandiose dans ses entreprises, sut en faire un véritable commerce.

Je trouve qu'il est bon cependant de faire maintenant une excursion chez tous les peuples, relativement aux soins qu'ils ont de leurs dents et surtout chez les races peu en commerce avec les coutumes d'Europe.

Joseph Murphy nous raconte que les natifs de l'Hindoustan et spécialement les Brahamanes ou prêtres de Brâhama, ont un grand soin de leurs dents. Chaque matin tournés vers le soleil, récitant leur prière et invoquant Heaven pour eux et leur famille, ils s'appliquent en même temps à polir leurs dents avec un bois spécial et cette opération ne dure pas moins d'une heure. Cet usage est prescrit dans les plus vieux codes religieux. On voit, par ce seul trait, l'importance qu'accorde ce peuple à la blancheur des dents. Murphy ajoute qu'en général ils ont des dents superbes et que cela dépend, pour une grand part, à cet usage journalier.

Il est à remarquer qu'en général les peuples de l'Inde ont des dents d'une blancheur éclatante et qu'ils y veillent jalousement, car ils considèrent cela comme le principal ornement du visage.

Dans certaines tribus, il est d'usage, quand la seconde dentition est complètement évoluée, de séparer chaque dent. On ne sait si c'est pour embellir, mais Joseph Linderer (1) dit que c'est pour les prévenir de la carie.

(1) Die Zahnheilkunde, 1851, p. 347.

Les habitants de Java ont une prédilection pour les dents en or (1).

Avoir les dents noires est le summum de la beauté pour quelques races de l'Asie et de l'Océanie (2).

Dans l'île de Sumatra les hommes de haute condition ont le haut des dents noires et le collet est caché par une fine plaque d'or, qui est d'un effet original.

Au Japon, les femmes qui veulent se distinguer des autres se noircissent les dents, la préparation du produit à noircir est composé d'urine, de poussière de fer et d'une substance nommée saki. Cette mixture a deux inconvénients, paraît-il, c'est de sentir mauvais et d'être caustique. L'usage de se noircir les dents est très répandu chez les habitants du Tonkin, du Siam, de Java.

Certains autres peuples de l'est des Indes teignent leurs dents en rouge, en mâchant une substance spéciale.

Les nègres d'Abyssinie arrangent en pointe leurs incisives de façon qu'elles ressemblent

(1) J. Bontii, *De medicina indorum*, 1642.

(2) Carabelli, *Handbuch der Zahnheilkunde*, 1844.

toutes à des canines, afin de donner un aspect plus féroce.

Les habitants des îles Sandwich sacrifient leurs dents du devant au dieu Eatoa, pour qu'il leur soit favorable.

Quelques sauvages du Pérou s'enlèvent les dents du devant, l'espace vide étant pour eux de quelque beauté.

J'approche dans ce dernier chapitre de la fin de l'histoire dentaire, pour deux raisons. La première, c'est que les faits se trouveront, bientôt, être trop récents pour appartenir à l'histoire. La deuxième, parce que tous les travaux, les exposés, les découvertes vont devenir trop techniques et ainsi en dehors de la ligne que je me suis assigné.

De 1800 à 1880 environ, époque où je m'arrête, deux hommes, prépondérants en tant que science et art dentaire, forment un long trait-d'union. Autour d'eux gravitent une nuée de constellations qui ne sont certes pas à méconnaître, mais qui à examiner en particulier, donneraient à cette étude, je crois, une lourdeur que l'on ne m'en voudra pas de lui éviter.

Ces deux hommes sont : *Duval* et *Magitot*.

En 1802 Duval donne une première étude

« Des accidents de l'extraction des dents », en 1807 une brochure relative aux « Expériences et observations sur les dents plombées qui sont susceptibles de l'influence galvanique ». Ses « Recherches historiques sur l'art du dentiste ». Simple brochure. Et enfin un long apostolat de pratique.

C'est vers cette époque que nous voyons paraître, d'abord de timides brochures, qui deviendront les revues d'aujourd'hui. Il est bon d'ajouter en passant, à ce moment de leur naissance, qu'elles sont une pierre angulaire dans l'édifice du chirurgien-dentiste, qui par elles a appris au fur et à mesure, bien des applications, découvertes, manières d'opérer, thérapeutique clinique, mécanique, utiles à son art.

En 1806 Delabarre, donne une « *Dissertation sur l'histoire des dents* ». Seul ouvrage depuis Fauchard, qui mérite une réelle mention.

Pour la pathologie, les ouvrages sont plus nombreux. Je ne citerai que quelques auteurs : Josse, Laforgue, Mortet, 1805 Buching, Gardot, Ricci, Regnard.

Avant d'achever l'histoire des dents minérales, qui revient en 1808 avec Dubois-Faucou et Fonzi, je note en 1825 un poème didactique

sur l'art du dentiste, dont je n'ai pu m'empêcher de donner à titre de curiosité quelques passages.

L'œuvre est intitulée l'*Odontotechnie*, poème descriptif en 4 chants, par J. Marmont :

Je puise au chant II, page 36, sur la « *dent d'or* ».

On dispute souvent sans sujet de querelle ;  
Que j'aime le récit du sage Fontenelle !  
Un enfant, disait-on, et rien n'était plus sûr,  
Avait une dent d'or, mais de l'or le plus pur.  
Bientôt de tout côtés ce récit se répète.  
Un fait si singulier est mis dans la gazette,  
Et de savants auteurs écrivent à l'instant.  
Qu'il peut naître une dent d'or, de cuivre ou d'argent ;  
Chacun à ce sujet donne sa théorie.  
Et de là maint traité de philosophie.  
Pour expliquer un fait aussi prodigieux,  
Plumes sur le papier courent à qui mieux-mieux,  
Le fait est reconnu pour certain véritable,  
Et l'on eût lapidé qui l'eût traité de fable  
Seulement les docteurs se disputaient entr'eux  
Sur l'explication de ce fait merveilleux,  
Pour dévoiler enfin par quel secret mystère  
La dent se trouvait d'or et non pas ordinaire.  
Pendant plus de sept ans on écrivit sans fin  
Et l'on cita du grec, de l'hébreu, du latin,  
Aristote, Hippocrate, et le docte Avicenne ;  
Lorsqu'un jour un savant, du rare phénomène

(Bien qu'à la controverse il eut déjà pris goût,)  
Crut devoir par ses yeux s'assurer avant tout...  
La dent n'était point d'or mais aux autres pareille,  
Ainsi s'évanouit la pompeuse merveille.

Ce poète dentiste serait l'inventeur des miroirs à bouche, si nous en croyons les notes qu'il donne à ce sujet dans le chant II.

« Pour éviter les maladies des dents, et en arrêter plus promptement les effets, j'ai fait une application des lois de l'optique au perfectionnement de mon art, en inventant un miroir qui porte le nom Odontoscopique (composé d'un mot grec : οδος, οδονθος, dent; scopeo, voir.) Il est d'une forme semi-lunaire, supporté par une tige terminée par deux petites boules qui permettent de le porter dans la bouche et de lui donner toutes sortes d'inclinaisons. En plaçant convenablement ce miroir, il donne la facilité de voir l'intérieur de la bouche, celui des dents et des arcades alvéolaires, tant pour la mâchoire supérieure que pour celle inférieure. »  
Écoutons maintenant sa muse à ce sujet :

Il arrive souvent, des quiproquos fâcheux :  
Pour une seule dent on vous en ôte deux.  
Un certain officier, c'était un jour de foire,  
D'une vive douleur au fond de la mâchoire

Fut saisi tout à coup : à l'instant d'un frater  
 Ignorant et grossier il invoque le fer.  
 « Sur la gauche, dit-il, voyez... la penultième ! »  
 Le pauvre homme, admirez sa balourdise extrême !  
 N'osant pas s'informer du sens du dernier mot,  
 Croit que c'est la dernière et l'enlève aussitôt.  
 Lors en crachant le sang, le visage tout blême :  
 « Ne vous ai-je pas dit, hélas ! la penultième ?  
 S'écria le malade en voyant cette dent  
 Que l'on vient d'arracher, quoique saine pourtant ;  
 La penultième enfin, ou bien, l'avant derrière ».  
 « — Excusez-moi, Monsieur, mon erreur est grossière,  
 Répond l'autre ; à l'instant je vais la réparer,  
 Et de votre douleur enfin vous délivrer. »  
 Il dit : et saisissant de sa pince cruelle  
 L'avant dernière dent à ses efforts rebelle,  
 Il l'a fait disparaître, et laisse de côté  
 L'os qu'il fallait extraire et qui seul est gâté.  
 C'est pour vous épargner ces méprises fatales,  
 Qu'un miroir composé de glaces inégales,  
 De votre ratelier, comme à l'opérateur,  
 Vous fait dans un instant voir tout l'intérieur.  
 Ce fidèle miroir, dans sa glace brillante,  
 Réfléchissant vos dents, à vos yeux les présente,  
 Et vous met à l'abri d'une funeste erreur  
 J'inventai ce miroir qui me fit quelque honneur.

. . . . .  
 . . . . .  
 Aux larmes, aux sanglots, aux cris de douleur  
 Endurcissez votre âme et fermez votre cœur  
 Oui par humanité montrez-vous insensible ;  
 Que le coup d'œil soit sûr et la main impassible.  
 Elevant vers le ciel un regard douloureux,  
 Doris s'offre à regret à l'acier rigoureux ;

Soyez sourd à ses cris : que la pince mordante,  
Sans pitié saisissant la dent qui la tourmente,  
Jusques en sa racine aille extirper le mal.  
Sans doute de Doris, en cet instant fatal,  
Les beaux yeux devant vous verseront quelques larmes :  
Sachez la consoler, apaiser ses alarmes.  
Doris sur votre sein s'appuie en gémissant,  
Et d'un dentiste habile admire le talent.  
Excusez sa douleur et vantez son courage ;  
Qu'un touchant intérêt dicte votre langage :  
Gardez-vous d'imiter ce dentiste brutal,  
Qui, semblable à Satan, rit en faisant du mal.

#### SUR LES ENSEIGNES :

Au mérite toujours convient la modestie,  
En se vantant soi-même on irrite l'envie,  
Evitez cet écueil ; faites modestement  
Connaître votre état et votre logement ;  
Il est bon pour fixer l'attention publique  
De poser sur sa porte une dent métallique ;  
Une plaque de cuivre indique votre nom :  
Mais cette énorme dent de fer ou de laiton  
Que depuis fort longtemps a conservé l'usage  
Se fait entendre à tous et c'est un avantage ;  
D'autres pour attirer les regards des passants,  
Décorent leur logis d'un long cordon de dents ;  
Ou bien placent sous verre une image de cire,  
Quelque masque grossier qui toujours semble rire ;  
Laissez ces vils moyens à tous ces charlatans ;  
Pour tromper il n'est pas de ruses qu'ils n'inventent,  
Avec effronterie eux-mêmes ils se vantent ;  
Mais de tous les moyens usités à Paris  
Un des plus singuliers, du moins à mon avis,

C'est celui d'attacher pour enseigne burlesque,  
Une lourde mâchoire, énorme, gigantesque ;  
Qui par un mécanisme ingénieux, savant,  
Va tout le long du jour se fermant et s'ouvrant  
Comme on voit ces magots arrivés de la Chine  
Dont la tête sans cesse et se dresse et s'incline.  
Sans doute, j'en conviens le moyen est plaisant  
Et l'on peut l'employer sans être charlatan.  
Mais de cet écusson pour vous faites-nous grâce.

Après une invention professionnelle, nous devons à cet auteur l'invention de chanter au rythme cadencé de la muse, son art, chose peu banale et ma foi de bon goût.

En 1808, Dubois-Faucou, dans un ouvrage « *Exposé des nouveaux procédés pour la confection des dents dites de composition* », remit sur la selette les dents minérales qui étaient un peu tombées dans l'oubli.

Il est à remarquer que ce même Dubois-Faucou, quinze ans auparavant, en avait été un antagoniste acharné.

Néanmoins il essaya et réussit à corriger certaines imperfections. Les premiers essais ne réussirent pas complètement. La porcelaine tendre se ramolissait et finissait par se décom-

poser dans la bouche, sous l'influence des acides. Il ne se découragea pas, et réussit bientôt selon ses désirs. Il faut même noter à la louange de cet homme, qu'après réussite, il n'entoura pas son perfectionnement du plus grand secret, au contraire, il dévoilà sa manière de fabriquer dans l'ouvrage cité plus haut. Ce qui eut pour but d'attirer l'attention de ses confrères et de créer parmi eux une émulation.

Comme ses prédécesseurs, Dubois-Faucou fabriquait ses dents minérales d'un seul morceau. Dans cette même année, un nommé Fonzi eut l'heureuse idée de fabriquer les dents une à une. Son procédé de fabrication était, de les composer dans une cuvette de platine, comme matrice et il introduisait dans chaque dent, avant la cuisson des crampons de platine, qui s'y fixaient définitivement par le durcissement de la pâte. Il désigna ses dents, sous le nom de dents terro-métalliques ou calliodentes (dents de caillou) comme le relate son ouvrage « *Rapport sur les dents artificielles terro-métalliques* ». — Cette innovation lui valut une mention de l'Athénée des arts qui lui décerna une médaille et une couronne.

Je crois devoir donner, comme suite à la question des dents minérales, leur composition et

leur fabrication à cette date. Je reproduis, pour cela, la relation qu'en a donnée Désirabode en 1843.

« *Composition générale.* — Les dents minérales, à l'imitation des dents humaines, se composent de deux substances, l'une qui est la pâte ou corps de la dent, réfractaire et opaque, qu'on appelle base ; l'autre vitrifiable, légèrement transparente, qui imite le ton clair et la teinte animée de la surface de la dent : c'est l'émail, qu'on désigne dans l'espèce sous le nom de *couverte*. La base n'est autre chose que la terre à porcelaine appelée dans le commerce *Kaolin* ou terre argileuse de Limoges (feldspath argiliforme). La couverte est le *pétunsé* ou caillou de limoges (feldspath granuleux) qui sert d'émail à la porcelaine, mais dont on est obligé de modérer la fusibilité et la transparence par l'addition d'un peu de *Kaolin*.

Ces deux substances suffisent à la fabrication de la porcelaine ordinaire, *qui ne va pas au feu* ; mais comme les dents minérales doivent, étant cuites, supporter un feu très intense, celui par exemple de la lampe à souder, on fit entrer dans leur composition un corps infusible, comme le sable, le grès, le silex, ou la terre de vanvres déjà cuite, qui, en isolant les molécules ter-

reuses, les crible de pores imperceptibles par lequel le calorique peut s'introduire avec facilité sans occasionner une dilatation forcée ou trop rapide. Ainsi la base ou pâte est généralement formée comme il suit :

Pâte de porcelaine des fabriques. . .	20 parties.
Sable, ou grès, ou silex blanc. . .	1 id.
Et l'émail en couverte. . . . .	
Couverte des porcelainiers. . .	5 à 6 parties.
Terre de porcelaine. . . . .	3 parties (1).

« *Moyens de coloration.* Mais si on se contentait de ne faire entrer dans la composition des dents minérales que ces substances, on n'aurait que des dents blanches, qui ne ressembleraient en rien aux dents naturelles ; il a donc fallu de toute nécessité chercher un moyen de les colorer solidement en autant de nuances que les naturelles peuvent en offrir. Ce moyen, on l'a trouvé dans l'addition de certains oxydes métalliques dont les divers degrés d'oxydation produisent des nuances très variées, qui même n'ont souvent aucun rapport avec leur couleur primitive.

(1) Cette si grande quantité de terre ne donnerait à la masse qu'une demi-fusibilité ; les oxydes qu'on ajoute pour colorer lui donnent celle qu'elle doit avoir.

Par exemple, l'or en feuille bien mélangé avec la pâte ou l'émail teint en violet, l'hydrochlorate de potasse colore en rouge, l'hydrochlorate gris et jaune de platine donnent, le premier du bleu, le second du noir, etc... etc...

Les auteurs sont loin d'être parfaitement d'accord sur les propriétés colorantes des divers oxydes, ce qui provient sans doute, autant des qualités différentes dans lesquelles ils les emploient que de leur mutuelle combinaison, c'est à-dire de l'action qu'ils peuvent réciproquement exercer les uns sur les autres, mais surtout des divers degrés de chaleur auxquels chaque fabricant les soumet.

Dubois-Faucou, dont les procédés étaient certainement bien loin de ceux qui sont usités aujourd'hui et dont les produits ne peuvent soutenir aucune comparaison avec les nôtres, connaissait parfaitement cette puissance colorante des oxydes métalliques, car il y a 35 ans qu'il disait : « La terre principale, qui doit servir de base aux différentes matières qui, entrent dans la composition des pâtes, se colore par l'addition de matières métalliques en état d'oxyde, seules ou combinées avec d'autres terres ou sables. Je bornerai la couleur des dents à 3 principales : le blanc-bleu, le blanc-gris et le blanc-

jaune. » Pour la première nuance, il se servait de la *terre de renard* et de la terre d'ambre calcinée, auxquelles il ajoutait même une petite quantité de cobalt, s'il voulait obtenir un bleu plus foncé ; pour la seconde, de la terre de Dourdan et d'ombre ; pour la troisième qu'il trouvait plus difficile à obtenir, il proposait deux frites ou calcines (1) : la première composée de manganèse, de sable de Belleville et de petunsé ; la deuxième de petunsé et de terre d'ombre, auxquels il ajoutait la terre d'ombre pour rendre le jaune plus foncé.

M. Delabarre emploie pour colorer en bleu le cobalt ; en blanc noir le platine ; en violet et rouge, l'or ; en bleu gris, le bismuth ; en gris le mercure ; en blanc jaune l'argent ; en roux-jaune, le fer ; en gris, le manganèse ; en jaune paille, l'urane et le titane ; enfin en jaune pour l'antimoine (2).

M. Audibran (3) ne se sert que des oxydes de

(1) On appelle ainsi, en terme de fabrique, chaque cuisson des matières qui servent à colorer soit la base ou la couverte employées à la fabrication des dents minérales, soit l'émail pour les gencives.

(2) Nous verrons tout cela dans un prochain chapitre sur l'histoire de la porcelaine.

(3) 1821. *Traité historique et pratique sur les dents artificielles incorruptibles*, in-8°.

titane, de zinc, d'urane, de manganèse, d'or, auxquels il ajoute l'hydro-chlorato-ammoniac de platine, de la limaille de platine et de la limaille d'or.

*Maury* conseille les oxydes de bismuth, de platine, d'or, de titane, d'urane, le chromate de baryte, l'hydrochlorate d'étain, le chlorure d'or, le précipite rouge de Cassius, l'acide tungstique.

*M. Lefoulon* pense qu'en ajoutant à la terre argileuse de Limoges (Kaolin) à celle de Vanvres déjà cuite et au petunsé ou caillou de Limoges, les oxydes de titane, d'urane, de manganèse, d'or et de la limaille de platine, on peut obtenir toutes les nuances désirées, depuis les plus claires, jusqu'au plus foncées.

Quant à nous, nous pensons qu'avec les préparations suivantes, dont l'expérience nous a prouvé d'ailleurs qu'on peut varier les teintes par les différents degrés de cuisson, on peut obtenir des produits capables de répondre aux besoins les plus habituels.

PREMIÈRE NUANCE : jaune gris, jaune de vin, jaune gris bleu, suivant la cuisson.

*Pate :*

Kaolin. . . . .	3 kilogr.	. . .	6 livres.
Tungstate de fer. . . . .		64 gr.	2 onces.

*Pâte :*

Peroxyde de manganèse.	96 gr.	3 onces.
Oxyde d'or. . . . .	4 gr.	1 gros.
Email. . . . .		
Petunsé. . . . .	1 k.	500 gr.
Oxyde de Titane. . . . .	32 gr.	

L'oxyde d'or doit être ainsi préparé : 4 grammes d'or ; faites dissoudre dans un composé de 4 parties d'acide muriatique et 1 partie d'acide nitrique. Evaporez.

## DEUXIÈME NUANCE (Jaune roux)

*Pâte :*

Kaolin. . . . .	3 kilogr.
Terre de Vanvres. . . . .	1 kilogr.
Terre d'ombre. . . . .	10 gr.

*Email :*

Petunsé. . . . .	1 k.	500 gr.
Oxyde tungstique. . . . .		48 gr.

## TROISIÈME NUANCE (Jaune gris)

*Pâte :* La même que la précédente :

*Email :*

Petunsé. . . . .	1 k.	500 gr.
Oxyde tungstique. . . . .		32 gr.

## QUATRIÈME NUANCE (Jaune bleu)

*Pâte :*

Kaolin. . . . .	3 kg.
Oxyde. . . . .	16 gr.

*Email :*

Petunsé. . . . .	1 k. 500 gr.
Oxyde de manganèse. . . . .	48 gr.

## CINQUIÈME NUANCE (Gris pur)

*Pâte :*

Kaolin. . . . .	3 kg.
Tungstate de fer. . . . .	64 gr.
Oxyde de manganèse. . . . .	64 gr.
Oxyde d'or. . . . .	4 gr.

*Email :*

Petunsé. . . . .	1 k. 500 gr.
Oxyde de platine. . . . .	2 gr.

Il est une autre sorte de dents minérales que bien des praticiens trouvent supérieures à celles qu'on obtient par les différentes combinaisons dont nous venons de traiter. Ce sont les dents dites transparentes, connues aussi sous le nom de dents Anglaises. Pour donner sur ces dents les premiers renseignements qui aient encore été fournis, nous croyons ne pouvoir mieux faire,

dit Desirabode, que de renvoyer le lecteur à la brochure de M. Bellard (1), qui en effet est très documentée. Les plus beaux produits de dents artificielles, à cette époque, lui appartiennent et il envisage la question non seulement comme fabricant mais aussi comme praticien. »

Je crois devoir donner, après la confection technique, quelques explications personnelles, sur ces dents et les appareils confectionnés à cette époque.

Ces dents minérales n'avaient que peu de ressemblances avec celles de nos jours. Elles étaient d'une uniformité de teinte, les rendant peu semblables aux dents naturelles.

Il va sans dire que leur forme était entièrement unie, sans collets, ni même bords tranchants dessus.

L'envers présentait une surface plane sans glaçure et les crampons n'y étaient point mis à la manière d'aujourd'hui. Du haut de la dent partait un sillon, dans la porcelaine, jusqu'au milieu, de chaque côté dépassait un petit morceau de platine. Pour les placer sur les plaques, l'ouvrier soudait sur ces dernières des pivots, comme

(1) *Des dents minérales, ou Considérations générales sur les différentes substances employées.....* in-8°.

on le fait pour les dents à tubes. Ce pivot se logeait dans le sillon de la dent en resserrant et soudant les deux morceaux de platine.

De 1850 à 1870, les appareils prothétiques présentaient encore une certaine grossièreté, surtout les appareils en dents minérales. Bien des professionnels possédaient cependant des méthodes à eux, à voir les différentes façons de procéder, par les pièces qui nous restent.

Cependant, si dès cette époque la plaque de métal, que l'on commençait d'estamper, semblait avoir la faveur générale, la dent minérale n'était pas appliquée par tous. Beaucoup se servaient encore de l'hippopotame, dans laquelle on sculptait les dents une à une, munies d'un trou et que l'on scellait sur la plaque à la mode de nos dents à tube. Ou bien encore des dents naturelles au moyen du même procédé.

Néanmoins toutes ces méthodes, qui s'enchaînent, sont le prélude d'une grande méthode universelle qui va apparaître, le caoutchouc ; comme plus tard ensuite pour les plaques estampées apparaîtra une autre méthode, qui deviendra non moins universelle. La coulée par la presse Solbrig-Platschick.

La fabrication des dents minérales, qui est encore française, se localisera en prenant les formes

et les teintes que nous connaissons en Angleterre.

Lorsque Dubois de Chemant quitta la France pour l'Angleterre, il s'établit à Frith Street (Soho) tout près de la maison C. Ash. Il ne tarda pas de faire la connaissance du directeur de cette importante maison, qui, possédant fortune et moyens industriels, étudia cette nouvelle industrie. Dès 1837, la maison Claudius Ash, la première en Europe, put livrer des dents, d'un aspect et d'une forme acceptable. On connaît l'importance et le développement que prit, sous l'effort toujours croissant de père en fils, cette maison unique au monde.

Vers la même époque où Dubois-Chemant fuyait en Angleterre en 1817, un nommé *Planton*, dentiste français, passa l'Atlantique en y important la première dent minérale. Ce ne fut cependant que trente ans après en 1846 que sous la direction du D<sup>r</sup> White, une usine fut construite devant s'occuper de leur fabrication, et prit, comme tout le monde le sait, l'extension colossale de la maison White actuelle.

Puis ensuite en Amérique. La France dentaire verra même d'un œil bienveillant partir à l'étranger, cinquante ans de recherches, satisfaite des résultats, elle écoulera largement, sans ran-

cune, les produits importés, dont elle est simplement, noblement, fièrement, la mère.

Après cette courte épopée de la prothèse, sur laquelle je ne reviendrai que pour citer des passages typiques d'auteurs qui me sembleront utiles, nous revenons sur nos pas.

La pathologie fait des progrès bien plus grands que la prothèse.

Un chimiste romain, *Morichini* découvre le fluat de chaux dans les dents.

*Ricci* fait un mémoire sur les dents raciformes ou racisubériques.

*Regnart*, en 1818, donne un nouveau moyen d'obturer au moyen du métal fusible Darcet.

En 1823, *Toirac*, dans sa thèse de doctorat, étudie les dents sous le triple point de vue, santé, physionomie, prononciation, et est le premier qui désigne la chute prématurée des dents sous le nom de pyorrhée interalvéolaire dentaire. Écrit aussi un mémoire sur l'éruption difficile de la dent de sagesse inférieure. Depuis cette époque, je le dis en passant, son cabinet a suivi au travers d'un siècle, une carrière unique, Darin, Brasseur jusqu'au présent possesseur, l'honorable D<sup>r</sup> Ernest Burt.

En 1837, *Taveau* rend compte d'un ciment oblitérique qui arrête et guérit la carie.

*Rousseau* en 1827, qui écrit une « anatomie comparée du système dentaire chez l'homme ».

Dans la *Gazette des Hôpitaux*, en 1839, *Le-foulon* publie une série d'articles intéressant les redressements et les appareils appropriés pour ces opérations.

En 1842, *Schange* s'occupe de redressements et d'obturateurs.

*Désirabode*, chirurgien-dentiste du roi en 1843, est l'auteur d'un gros ouvrage documentaire, sur la science et l'art du dentiste.

Il donne le point exact où en est la science dentaire à son époque, écoutons-le :

« Il est cependant une chose qui doit étonner les per-  
« sonnes que frappe l'importance de la prothèse dentaire ;  
« c'est le petit nombre d'ouvrages auxquels elle a donné  
« lieu. Qu'a-t-il été publié, en effet, à ce sujet depuis Fau-  
« chard, occupant à juste titre pour la prothèse comme  
« pour la pathologie, le 1<sup>er</sup> rang. Parmi ceux qui dans  
« notre profession ont eu la louable ambition de tracer des  
« règles, d'établir des principes, et, partant, de servir de  
« modèles ? Deux ou trois ouvrages seulement, dont un  
« seul mérite une sérieuse attention, celui de M. Dela-  
« barre (1).

(1) Delabarre, dont le père était dentiste de la cour de Suède, publie en 1815. « *Odontologie ou observations sur les dents humaines, suivies de quelques idées nouvelles sur le mécanisme des dentiers artificiels* ». Excellent ouvrage, où il s'occupe des accidents de dentition. Il parle des dents minérales et de la

« D'ou vient cette pénurie d'ouvrages ? de ce que la plupart des dentistes craignent de passer plutôt pour des artistes que pour des médecins.

« Notre avis à nous est donc que, puisque la prothèse dentaire acquiert tous les jours une plus grande importance, elle doit être étudiée et pratiquée avec le même soin que les autres parties de notre profession. C'est ici que se présente naturellement cette question : le chirurgien dentiste doit-il lui-même, comme le veut Laforgue, confectionner toutes les pièces de dentures artificielles ; ou bien, se conformant au précepte de Pariot, se contenter de prendre l'empreinte de ces pièces et à en confier la fabrication à des ouvriers ? »

L'auteur se prononce en faveur de l'opinion de Laforgue. Pour moi, je n'ai pas à y ajouter de commentaire. Le lecteur juge selon sa façon de voir.

Quand un mouvement se produit dans une contrée, la répercussion se produit dans les pays environnants. La France, à partir de 1800, ne sera plus seule à conserver les principes du chirurgien-dentiste, l'Angleterre et l'Allemagne prendront désormais une grande part au mouvement dentaire. Il ne faudra même pas s'éton-

prothèse en général. Fait en 1819 et 1820, deux ouvrages où il imagine de nombreux appareils de redressement. Enfin il est l'auteur d'une spécialité qui est venue jusqu'à nous, le « Sirop Delabarre ».

ner si quelquefois ils nous surpassent. Comme en Amérique, leurs plus grands besoins font augmenter dans la même mesure leur capacité.

En 1771 commence avec *John Hunter* l'ère nouvelle de l'art dentaire, en Angleterre. L'œuvre de Hunter est considérable au point de vue anatomique.

*Fox* en 1806 ; « *Histoire et traitement des maladies des dents et des gencives* ».

*Murphy* en 1811, *Parmly* en 1818 avec leurs ouvrages font beaucoup pour l'avancement de l'art. *Parmly* est le premier qui usa et préconisa les dents minérales que venait d'importer *Dubois de Chemant*.

*Thomas Bell*, 1830, « *Anatomie, physiologie et maladie des dents* ».

*Charles Bell*, chimiste en 1819, tente d'employer un amalgame qu'il fait avec de petits copeaux d'argent et du mercure ; et *J. Murphy*, quelques années plus tard, essaye d'obturer en employant le verre. Le premier fait naître de nombreuses polémiques, le second ne réussit pas.

*Barling*, en 1853, obtient un or cristallisé qui a des partisans. *Robinson* en 1845 fait paraître son « *Traitement chirurgical, mécanique et médical des dents* ».

Enfin en 1850, apparaît le Fauchard Anglais sir *John Tomes*, le plus illustre dentiste d'Outre-Manche, qui joint à une grande érudition un dévouement sans borne à son art, sous tous les points de vues. C'est l'inventeur des daviers modernes.

J'ai déjà dit que l'Allemagne de tous temps étant intimement liée à l'histoire de France, suivait en art dentaire, à peu près la même voie que les Français. Ses véritables débuts appartiennent environ à la même date. Nous remarquerons que les Allemands s'occupent beaucoup, à partir du 1800, de recherches histologiques.

*Carl Rudolphi, Franz von Walther, 1835.*

*Purkynje. — Raschikow. — Joseph Linderer.*

Entre temps, *Lentin, 1804. — Ringelmann, 1850.*

*George Carabelli, en 1830, fait une Revue historique de l'art dentaire et Anatomie de la bouche.*

En 1850, *Moritz Heider*, donne un volumineux ouvrage sur l'extraction des dents et autres considérations relatives aux obturations et à la thérapeutique.

La première revue allemande *Le Chirurgien Dentiste*, date de 1846 ; un an après qu'eût paru, en Angleterre, le premier journal dentaire de

ce pays, le *Forceps*, qui d'ailleurs n'eût pas un long succès.

Pour compléter cette revue des différents pays, il n'est pas inutile de traverser l'Atlantique et de voir les débuts en même temps que les progrès de l'Odontologie aux Etats-Unis. Ce pays qui, venu très tard, nous donnera ensuite le ton, surtout et principalement en France, où l'on a été de tous temps amateur des produits exotiques. Pour être véritablement historien, je dois être quelque peu critique, surtout pour les faits qui ont eu une répercussion dans nos mœurs actuelles. Et c'est ici la place de retracer quelque peu l'histoire du « dentiste Américain » d'aujourd'hui, qui a la vogue populaire et dont le nom flamboyant égaye souvent la devanture de nos édifices.

Ce ne serait qu'en 1776, qu'un dentiste, à l'instar de Christophe Colomb, aurait mis le pied le premier en Amérique, venant d'Angleterre. Cependant, quoique dentiste du roi, son nom n'est pas rapporté et il n'est pas tenu pour certain que ce soit lui qui ait fait le premier dentier en Amérique.

Le nom réel, relaté par les mémoires Américains, serait celui d'un français *Joseph Lemaire*, qui accompagna comme chirurgien les volon-

taires de Rochambeau et de Lafayette. Il fut un praticien éminent à Philadelphie en 1785, non seulement il se plut dans cette seconde patrie, mais il y fit école et y enseigna son art.

Tels sont les débuts patents du dentiste en Amérique.

Un des élèves de Lemaire, *Flagg*, en 1790, nous fait connaître par une de ses réclames, de sens américain déjà prononcé et dont voici à peu près quelques fragments : « Guérit la carie des dents et soulage de leur maux sans les arracher, les transplante (1), rattache celles qui sont branlantes, rétablit les dents avec des feuilles d'étain ou d'or, les rendant aussi solides et utiles que des dents saines. Tout cela sans douleur, pendant l'opération, fait des dents artificielles et les fixe indépendamment, d'une façon solide et propre à rendre service, recoud les becs de lièvre, fixe des voûtes et palais d'or aidant la prononciation et la déglutition, enlève les défauts des dents et leur rend leur blancheur, leur solidité, sans scie, lime ou acide et tels remèdes abusifs qui se sont glissés dans la profession et qui ont détruit la confiance du public. »

(1) Lemaire aux annonces d'un journal, offrait 3 guinées aux personnes voulant faire le sacrifice d'une dent saine.

Le premier dentiste établi à Boston fut *Isaac Greenwood*, dont le fils fut célèbre pour le dentier qu'il confectionna pour Georges Washington.

*Gardette* de Bordeaux fut établi à Philadelphie jusqu'en 1829. Il est à noter que c'est à ce Français-Américain que l'on adjuge l'invention des crochets sur les plaques.

*Horace Hayden* en 1825 fut un des fondateurs de la Société américaine des chirurgiens-dentistes.

En 1825, *Samuel W. Stockton*, de Philadelphie, livra au commerce des dents minérales.

1828. *Garretson* « Système de chirurgie-dentaire. »

1829. *Samuel S. Fitch*. « Système de chirurgie dentaire. »

*Sohn Spooner*, de Montréal, fit paraître en 1836 un *Traité des dents saines*. On lui doit l'application première d'une pâte à base d'arsenic pour dévitaliser la pulpe.

*Harris*, en 1839, produisit un ouvrage : « *Principes et pratiques de la chirurgie dentaire* qui eut un immense succès. C'est lui qui, en 1840, avec la collaboration de Hayden, fonda la première Société Odontologique : *The American Society of Dental Surgeons* et en même temps

le premier journal dentaire. *The american Journal of Dental science.*

A cette époque les thèses et les essais deviennent multiples et il faudrait des pages pour en reproduire la nomenclature absolue. Parmi celles qui sont en ma possession je cite :

*Delabarre.* Discours d'ouverture d'un cours de médecine dentaire, 1817.

*Martel.* Essai sur l'odontalgie et les affections qui la simulent, 1807.

*Rousseau.* Dissertation sur la première et seconde dentition, 1820.

*Desirabode.* Je ne puis me taire, 1823.

*Oudet.* Expériences sur les dents chez les lapins, considérées sous le rapport de leur application à l'étude de l'organisation des dents humaines, 1823.

*J.-R. Duval.* Observations sur la sensibilité des substances dures des dents, 1833. — Observations anatomiques sur l'ivoire, 1838.

*V.-C. Pieglowski.* Essai sur l'anatomie et la physiologie du système dentaire, 1841.

*Ch. Teirlinck.* Essais sur les rapports pathologiques du système dentaire et de l'appareil visuel, 1848.

*Hattute.* Quelques maladies des dents, 1847.

*Hénoque.* Les dentistes au XIX<sup>e</sup> siècle, 1854.

*A. Delabarre*. Principes de l'éthérisation, 1853.

*A. De La Barre, fils*. De la Gutta-Percha, 1852.

*Préterre*. Le Protoxyde d'azote, 1866.

*Magitot*. Etudes tératologiques, 1875.

*David*. La réglementation de la profession de dentiste, 1881, etc.... etc...

\*  
\*\*

Ainsi, la France n'a rien à envier, même à l'Amérique pour la question dentaire. Nous remonterons quelque peu vers le début du siècle pour causer, bizarrerie plutôt historique, d'un homme qui fit parler de lui comme comédien, Talma. Car Talma avant d'être l'illustre Talma fut dentiste, Alfred Copin dans son livre sur le comédien nous l'apprend en ces termes : « Talma était fils de Michel-François-Joseph Talma, valet de chambre (né à Paris le 15 janvier 1763).

« Le père de Talma était originaire de Poix près Avesnes, était venu à Paris pour y chercher fortune comme tant d'autres et s'était placé chez un Anglais, en qualité de valet de chambre, puis était passé homme de confiance. Cependant ses aspirations le portaient plus haut. Il avait étudié avec passion l'art du dentiste et avait résolu de s'établir dans cette profession. Sur ces entre-

faites, l'Anglais, son maître, retourna à Londres ; le père de Talma l'y suivit. Il avait laissé à Paris son jeune fils dans une pension particulière dirigée par M. Verdier et qui était établie dans le jardin du Roi, sur l'emplacement où fut bâtie depuis la maison qu'habita Buffon. Une fois ses études terminées, Talma alla rejoindre son père à Londres. Celui-ci avait ouvert un cabinet de dentiste, et il commença à apprendre à son fils les devoirs de sa profession. Mais l'étude de Shakespeare et la représentation de ses incomparables chefs-d'œuvre dans leur idiome national était d'un bien autre attrait pour l'imagination ardente du jeune homme. Assez rompu bientôt aux finesses de la langue anglaise pour en saisir toutes les nuances, Talma se livra alors à une étude approfondie de la littérature anglaise et surtout du drame anglais.

« Il se joignit à une troupe de comédiens amateurs qui jouaient dans les salons et peu après revenait à Paris, où il alla loger chez un de ses oncles, dentiste aussi, rue Mauconseil. C'est là qu'il exerça encore pendant dix-huit mois la profession que son père lui avait enseignée.

« Talma se fit admettre à l'Ecole Royale Dramatique le 13 juillet 1786 ».

J'ai en outre de ce passage, qui retrace l'é-

poque qui nous intéresse, lu, une lettre de M. Regnier de la Comédie Française, écrivant à l'auteur d'une brochure (1) « Le père de Talma était devenu dentiste et dentiste de quelque vogue, à en juger par des instructions données à ses clients, dans une brochure publiée en 1774, brochure que j'ai ramassée sur les quais... » La brochure fait défaut.

Malgré la marche triomphale et sans cesse grandissante de l'art dentaire, vers une raison scientifique, malgré les cas et les solutions compliquées, une classification mathématique, qui va donner naissance à ce que nous appelons l'école. Il existe encore en 1860 — 1870 et 1880, cette même personnalité inaltérable, le charlatan. Le charlatan existe dans la profession dentaire à l'état héréditaire, c'est le microbe contre lequel on n'a pu lutter faute de spécifique. Au moment où se termine cette histoire, « 1875 » nous le voyons encore parcourir la campagne sur sa calèche bigarrée. Il n'a plus beaucoup de succès dans les villes. Le paysan est sa seule ressource jusqu'à ce que une loi, qui n'est pas loin va lui interdire ses pérégrinations. Malgré la loi, le charlatan sera-t-il détruit ? En l'espèce,

(1) *Talma dans le nord*, brochure, 1888. Lille.

il est certain que sur le marché de nos villages il n'en est plus qui s'aventureront à faire le boniment, et cela seul doit nous suffire.

\*  
\* \*

Il nous reste maintenant et pour terminer, de considérer le dentiste sous le triple point de vue : littérature, art et commerce.

Au point de vue littéraire, l'art du dentiste n'a guère laissé de traces. Si ce n'est toutefois, presque toujours dans un but satirique. Cicéron et Martial ont laissé aller, l'un sa grande verve, l'autre ses amusants écrits, dans un sens badin, n'appartenant pas, positivement à ce que nous appelons la science dentaire. J'ai cité d'ailleurs, comme curiosité historique, ces deux auteurs et l'on peut juger de leur genre.

La littérature moderne a laissé peu de choses. Dans le « Grand Mogol » par exemple où il est question d'un empirique. Mais ce n'est pas seulement sur les planches qu'ils ont figuré. Plus que les véritables techniciens, ils ont été l'objet de commentaires, à ne citer entre autres

auteurs que Fournel, Paul Lacroix, Duru, Ch. Simond, Georges Cain, etc. etc. Le maître Anatole France qui dans « Rein Pédaque » fait tenir le discours suivant : « Monsieur, ces Salamandres, que vous dites si belles et dont je me fais, sur votre rapport, une si charmante idée, ont-elles malheureusement gâté leurs dents à boire de la lumière, comme les paysans du Valais ont perdu les leurs en ne mangeant que du laitage ? Je vous avoue que j'en suis inquiet.

— Mon fils, répondit M. d'Astarac, votre curiosité me plaît et je veux la satisfaire. Les Salamandres n'ont point de dents, à proprement parler. Mais leurs gencives sont garnies de deux rangées de perles, très blanches et très brillantes, qui donnent à leur sourire une grâce inconcevable. Sachez encore que ces perles sont de la lumière durcie.

— Je dis à M. d'Astarac que j'en étais bien aise. Il poursuivit :

— Les dents de l'homme sont un signe de sa férocité. Quand on se nourrira comme il faut, ces dents feront place à quelque ornement semblable aux perles des Salamandres. Alors on ne concevra plus qu'un amant ait pu voir sans horreur et sans dégoût des dents de chien dans la bouche de sa maîtresse. »

Ces dernières années un candidat au doctorat présenta comme thèse, une étude singulière, mais intéressante, car elle fut, je crois, très bien accueillie : *De l'influence de la médecine sur la littérature*. On conçoit d'après ce titre que le champ était vaste et qu'il y avait là un bon sujet à dissertation. Surtout dans ce dernier versant de notre époque, les romans, le théâtre, la littérature savante et la littérature badine se sont beaucoup préoccupés de Médecine. Il serait long d'énumérer toutes les œuvres possédant leur docteur comme rôle principal — ou faisant dériver l'action principale d'un cas maladif quelconque.

Il n'y a rien de cela en ce qui concerne le Chirurgien-Dentiste. Son art n'a pas souvent excité la curiosité de l'auteur romancier et du dramaturge. Tout au plus pourrait-on cueillir quelques faits plus ou moins exacts et surtout en un style quelque peu moqueur. Dans le roman ou le mélodrame contemporain, la tendance serait de parler du dentiste un peu comme l'on parlerait du pharmacien, qui lui, par contre, n'est pas loin d'être considéré comme l'épicier.

A quoi cela tient-il ? Sur ce point je voudrais laisser la parole à un auteur dentiste — qui ferait autant de la littérature dentaire — que l'on

doit faire de la technique dentaire. N'est-ce, peut-être pas, parce que l'on fait encore trop de l'art dentaire un art marchand ? Une époque, qui est prochaine, nous en donnera sans doute le démenti.

Voit-on exactement l'importance que pourrait avoir un pareil réveil pour l'art !

Si en lui-même l'art dentaire est resté inconnu du grand public, la dent, par contre, comme parure du visage a souvent été chantée. La rangée de perles qui égaye une bouche suave, sur laquelle un amant veut puiser, bien des choses. La blancheur des dents qui fait ressortir le carmin des lèvres, etc..., a eu la faveur des poètes. Il est certain que les dents, au point de vue esthétique, sont pour beaucoup, dans le charme d'un visage féminin. Ces derniers temps des études originales ont été esquissées dans des Revues dentaires. Les dents indiquant le caractère. Les dents dans l'expression de l'art, soit en peinture, soit en sculpture.

On ne peut cependant rien citer, comme monument, livres et étude littéraire allant en dehors des démonstrations techniques.

Par contre, la prothèse a fourni matière aux badins et aux moqueurs — et cela dans presque tous les âges — on connaît le rictus grimaçant

du dentier à ressort. Et les femmes si belles qui, le soir venu, mettent dans un verre d'eau la parure de leur bouche. Mais tout cela n'est que satires grossières qui dépendent plus de ce que l'on met en général de faux, que s'appliquant spécialement à l'art du dentiste.

L'art semble plus riche en documents. En fait d'art, je parle ici exclusivement de la peinture ou du dessin.

Quelques peintres ont semblé vouloir s'occuper de reproduire l'intérieur d'un dentiste. Ainsi quelques vieilles toiles, non signées, de l'époque italienne représentent le dentiste grec, d'une époque très reculée, opérant, le patient et l'opérateur debout. Sur des consoles, au mur, des vases de formes autant étranges que diverses, contenant sans doute les élixirs dentifrices.

Le Moyen-Age semble renaître dans des gravures colorées de tons chauds. Intérieurs de barbiers sans doute, ou ateliers de forgerons, dont le maître maréchal-ferrant fait les honneurs du lieu en tenant une immense tenaille à extraction.

Fauchard et son époque sont illustrés par la peinture. Peintures de quelques valeurs qui représentent l'intérieur du chirurgien-dentiste.

L'école hollandaise se signale par les tableaux des maîtres :

*Gérard Dow.* L'arracheur de dents, galerie royale de Dresde.

*Gérard Dow.* L'arracheur de dents, musée national du Louvre.

*Van Ostade.* Dentiste, galerie impériale de Dresde.

*Van Houshont.* Un dentiste, galerie royale de Dresde.

*Rembrandt.* L'arracheur de dents, musée du Prado-Madrid.

*A. Browner.* Le dentiste, galerie du Prince Liechtenstein.

Enfin l'époque des charlatans a laissé un nombre considérable de gravures représentant en général les maîtres du haut de leur carrosse ou simplement sur la place publique, arrachant les dents, avec un sabre, une courroie, etc... Malheureusement ces dernières gravures avaient plutôt le pouvoir d'induire le public en erreur et de confondre les arracheurs de dents avec les chirurgiens-dentistes.

Le troisième point de vue, que j'ai nommé commercial, n'est pas bien grand. L'art dentaire en se développant n'a pas donné naissance, malgré sa diversité de besoins, à un grand

nombre d'industries. La fourniture dentaire s'est monopolisée de suite en quelques grandes maisons, fournissant les deux mondes à la fois. La prothèse s'est plutôt créée une seconde branche, dans le travail à façon, qui prend aujourd'hui un essort considérable.

\*  
\* \*

En résumé, en considérant bien toute chose, le dentiste et son art ne peuvent plus laisser indifférent personne. C'est une œuvre d'amélioration de race. Non seulement ses bienfaits se sont fait sentir en arrêtant et en prévenant même un mal qui a bien ennuyé nos pères. Mais même les races futures sentiront une amélioration dans leur système dentaire, en comparant notre état aux leurs. Eux seuls, sans nul doute, seront capables de réserver aux pionniers de cette science, toute la gloire et les louanges qui leur reviennent et de leur laisser dans la société la place qu'ils y méritent.

---

FIN DE L'HISTOIRE DE LA CHIRURGIE DENTAIRE.

## SUPPLÉMENT HISTORIQUE

### LA PORCELAINE DANS L'ANTIQUITÉ

J'ai pensé que, dans une étude historique de ce genre, il convenait de donner, dans une partie spéciale, une suite succincte de l'évolution de la porcelaine à travers les âges, ou tout au moins à sa naissance. Il n'est pas de doute, que ce paragraphe intéresse bon nombre de mes lecteurs, qui s'appliquent aux jolis et minutieux travaux que l'on peut sortir du four électrique. Je n'ai qu'un regret, que l'on comprendra, c'est d'être un peu superficiel sur ce sujet. Cependant il faut que je le dise, que le degré de parenté de nos minuscules porcelaines, avec celles dont je vais causer, est bien éloigné quant à la forme et à l'usage, et très lié quant au fond. Je ne causerai que de la chimie, des

arts du feu, dans les époques où l'on n'avait pas trouvé l'emploi subtil, que le progrès, ce grand faiseur de besoins, en a tiré.

Le progrès n'est cependant pas immense, en tenant simplement compte pour nous du fond, quand nous voyons les véritables joyaux que nous a laissés l'art ancien, et nous sommes obligés de nous avouer, qu'il fallait à l'artisan de cette époque un véritable talent ; dans l'obscurité où il était et dans la non-connaissance de l'association des corps, la théorie des combinaisons et son peu de ressources pour pousser l'ignition à de très hautes températures.

Le feu fut, comme de nos jours, l'agent par excellence, le levier nécessaire. Les différentes transformations n'eurent au début qu'une évolution lente, car l'on sait que de concevoir à réaliser il y a un abîme, creusé d'autant par l'ignorance de toute force mécanique.

La céramique simple précéda de beaucoup la verrerie, qui ne parut que quand péniblement les minerais furent extraits du sol : que les métaux furent isolés.

Le fer est forgé, la verrerie est trouvée. Ce fut en première ligne, l'Orient qui vint nous éblouir de ses splendeurs. Chronologiquement par ce qui nous en reste, la porcelaine semble prendre

naissance en Egypte, ensuite en Chaldée, en Assyrie et en Perse d'où elle gagne l'Europe par l'intermédiaire des Arabes.

On crut longtemps que l'origine de la porcelaine chinoise était antérieure à ces peuples, des études récentes ont démontré qu'elle leur était bien postérieure.

Des trouvailles faites dans le sol Mexicain prouveraient que l'art du feu y aurait été antérieur même aux Egyptiens. Cependant il ne reste que trop peu de verreries des Aztèques pour que l'on puisse les placer au premier rang.

Comme je l'ai dit, ce fut d'abord par une poterie grossière que débutèrent les Egyptiens. — Ils découvrirent ensuite la « glaçure » — qui, de déductions en déductions, les firent s'acheminer à grands pas vers une perfection bien difficile à dépasser. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à voir les émaux polychromes, statuettes, peintures sur émail, qui nous restent. Le Louvre possède quatre « canopes » aux cartouches de Ramsés II de la XIX<sup>e</sup> dynastie, qui sont de véritables chefs-d'œuvre.

Ce fut la découverte du verre qui fit faire ce grand pas aux Egyptiens, — on la leur doit —

Thèbes fut, pendant longtemps, le grand fournisseur du monde.

Pline raconte bien cependant que cette découverte revient à des marchands Phéniciens, qui, ayant allumé un feu sur le sable et y ayant à côté déposé des blocs de carbonate de soude, ils en virent couler du verre? Mais dans cette assertion, qui n'a pas été rapportée *de visu*, Pline exagère, sans doute, car la combinaison de la silice et de la soude, exige pour donner du verre une température bien supérieure à un feu brûlant à l'air libre.

Le hasard, qui préside à bien des découvertes, servit étrangement les premiers verriers Egyptiens, en leur donnant d'abord un sable contenant l'alumine, l'oxyde de fer, la chaux, la magnésie dans les proportions de 5 à 6%. On sait que les Egyptiens étaient de bons métallurgistes, pour la fonte des métaux, il leur fallait un fondant, — ce fut, en l'espèce, le carbonate de soude ou de potasse; — or la fonte se faisait dans des vases de silice dont on connaît l'infusibilité, ils observèrent, que les sels de soude formaient à l'intérieur de ces creusets une couche glacée et vernie. Ce fut de là que partit leur découverte. Cela semble d'autant plus vrai, que le point de

fusion du verre est voisin à celui du cuivre qui est à 1330°.

A l'ouvrier succéda l'artisan, à l'artisan l'artiste. Ce dernier songea à imiter les pierres précieuses, pour cela il fut obligé de mêler de nouveaux produits à son industrie. Le céramiste devint chimiste. A partir de cette époque d'ailleurs, soit dit en passant, la chimie ne fit guère plus de progrès et dormit pendant des siècles jusqu'à Lavoisier.

Ils n'avaient qu'une seule pâte pour la confection de leurs émaux. Nous ne connaissons que depuis très peu de temps, en somme, les propriétés des différentes pâtes et leur plasticité : nous savons qu'une pâte varie, suivant sa teneur en silice, en alumine et en alcalis. Ils durent, eux, s'adapter des émaux très alcalins ; il n'est pas de doute qu'ils auraient obtenu de plus grandes merveilles s'ils avaient su, comme nous, qu'il doit exister un coefficient de dilatation entre l'émail et celui sur lequel il s'applique. Aujourd'hui, nous pouvons obtenir des gammes variant à l'infini — les dents par exemple, — sans brisure d'émail, en se basant sur la nature siliceuse, alumineuse, calcaire ou alcaline de la composition et réaliser une vitrification, un émail avec la pâte, d'un

accord parfait qui empêchera tout tressaillement et éclat.

La composition avec laquelle les Egyptiens et les autres ensuite travaillaient, devait être ferrugineuse, ce qui donnait des teintes rougeâtres et quelquefois noirâtres en raison de l'oxyde de manganèse et du peroxyde de fer y contenus. Nous remarquons aussi, que leurs émaux subirent une altération, ce qui est dû à la dissolution des oxydes de la pâte, sur l'émail.

Les plus anciennes statuettes vitrifiées connues furent trouvées dans le Serapeum de Memphis, XVIII<sup>e</sup> dynastie, et dont l'aspect est d'un biscuit légèrement vitrifié. Malgré qu'il n'en reste pas de traces, l'émail bleu, disent certains auteurs, est antérieur à cette époque.

M. Berthelot a écrit que les matières vitrescibles étaient des carbonates de potasse et de soude, peut-être de borax. L'azotate de potasse, nous dit-il, était ignoré et le nitre (nitrum) n'était pas le salpêtre, mais bien le carbonate de soude, que l'on extrayait de certains lacs d'Egypte. — Le carbonate de potasse s'obtenait classiquement en lessivant les cendres du chêne, du coudrier et du roseau.

Les minerais dont ils faisaient usage étaient

ceux de fer cuivré, cobalt, manganèse, et plus tard antimoine, étain et plomb.

Je vais passer en revue les minerais d'où ils retiraient leur colorant. Il va sans dire, qu'ils n'obtenaient pas de grandes variétés croissantes ou décroissantes de tons.

*Le Fer.* Par l'oxyde de fer, pour colorer en rouge les verres et émaux; les premières perles rouges de l'époque Saïte nous le montrent. Les Egyptiens et les Perses obtinrent cette tonalité du fer en l'oxydant.

*Le Manganèse.* En oxyde qui procurait une coloration violette, mélangé à l'oxyde de fer il donne des bruns foncés.

*Le Cuivre.* Ce métal (avec l'or) le plus ancien que l'on extrayait des mines du Sinaï, bien avant la III<sup>e</sup> dynastie. Les alchimistes trouvèrent le moyen de le rendre soluble dans le vinaigre. De là le vert de gris en exposant ce métal à l'air humide, où l'on a une formation d'hydrocarbonate de cuivre où en acétate en le plongeant dans le vinaigre. J'ai vu à Montpellier cette même préparation, le « verdet », qui s'obtient en plaçant des lames de cuivre entre des couches de marc de raisin. Le sucre forme l'acide acétique, qui attaque le métal en formant l'acétate.

Des figurines trouvées à Deïr-el-Bahari (Mu-

sée du Louvre) dans des tombeaux de la XXI<sup>e</sup> dynastie, nous font remarquer un beau bleu à l'oxyde de cuivre que l'on voit à profusion d'ailleurs dans les restes de cette époque.

A Memphis, on chauffait le cuivre, disposé au préalable entre une couche de sel et une couche de soufre, le tout mis dans un pot de terre, ce qui donnait un sulfure de cuivre.

Le soufre donne parfois une teinte un peu brune, l'acide sulfurique combiné aux alcalis fait à la surface de l'émail de petites taches blanches.

Nous remarquons aujourd'hui, un phénomène qui se produit quand nous coulons directement de l'or sur une dent, qui prend une teinte jaune orange, plus claire que précédemment. Cela provient de ce que la transparence s'accroît ou que la formation des chlorures d'or, se mélangeant aux alcalis, donnent la teinte orange clair.

Le cuivre donna donc naissance à toute la gamme des bleus égyptiens.

Le rouge obtenu par le cuivre est dû aux Chinois.

*Le Cobalt.* — On doute encore beaucoup de l'usage de ce métal dans l'antiquité. Il est certain cependant qu'il était connu, je suis donc

enclin de croire, avec certains auteurs, que les Egyptiens qui n'étaient point des sots, cherchèrent à s'en servir. Si l'on n'en trouve que très peu de traces, hasardées encore, cela vient sans doute, de ce que ce métal ne donnait qu'une coloration d'un bleu profond, due à l'oxyde de cobalt.

*L'Antimoine.* — L'analyse récente qu'a faite M. Berthelot, d'une statuette trouvée à Tello, donne la réplique aux assertions de ceux qui assurent que l'antimoine n'était pas connu des anciens. Je le trouve même très ancien puisqu'il était en usage chez les Chaldéens, Tello n'étant qu'une ancienne ville de l'époque Parthe.

L'antimoine communique une grande opacité, — un ton jaune or. Ce jaune reste fixe et ne se développe qu'en présence du plomb. Des quantités d'objets sous ce décor nous donnent l'impression que l'antimoine était en usage il y a plus de 2000 ans.

*Le Plomb.* Il y avait le plomb blanc, proprement dit, et le plomb noir, l'étain. Le zinc et le bismuth étaient confondus aussi sous cette appellation. Avec lui on obtenait la céruse au moyen de vinaigre, la litharge et le minium.

L'oxyde d'étain opacifie la glaçure par ses

particules qui restent en suspens dans la masse, sans s'y dissoudre, sauf au-dessus de 1300°.

A l'époque néolithique, l'étain rentrait en composition avec le bronze, il est fort probable que les céramistes s'en soient servi. Il serait cependant difficile de l'affirmer, car ils ignoraient les procédés pour préparer les acides stannique et métastannique. Le chauffaient-ils simplement à 400° pour le transformer en protoxyde et en bioxyde? Cela est probable! car on ne voit guère d'autres combinaisons dont ils aient pu se servir.

Tel est le grand trait, avec les données techniques, de la naissance de la céramique.

J'ai cru devoir donner ces débuts, relatant la combinaison et la première obtention des teintes, ce qui ne manque pas d'intérêt pour le dentiste moderne s'adonnant aux travaux de porcelaine.

Continuer ici l'histoire de la céramique serait inutile. On connaît ses progrès subits, — l'art italien, — son ralentissement jusqu'à Bernard Pallissy, ensuite son essort final et ce qu'elle donne aujourd'hui. L'histoire de la porcelaine, c'est-à-dire des dents minérales, appartient en propre à l'histoire de la céramique et du verre. Néan-

moins je n'ai pas à répéter ce que j'ai déjà dit dans un chapitre précédent.

Je ne pouvais passer sous silence les débuts de ce grand et bel art, de qui l'art dentaire est quelque peu tributaire.

FIN

## RÉPERTOIRE BIBLIOGRAPHIQUE

*Donnant tous les ouvrages qui ont servi à l'édification  
de la présente histoire.*

### A

- ARISTOTE. — Problèmes.  
ALAIN. — Poésies.  
ABÉLARD. — Notice de manuscrits (bibl. nation.).  
ALEXIS. — Itostasion.  
*Avertissements aux maîtres barbiers-chirurgiens* N. S. Ch.  
Barb.  
AMOREUX. — Historique sur la médecine Arabe-Montpellier.  
*Amours et intrigues des domestiques de grandes maisons.*  
*Archives judiciaires.* Ordonnances de Louis XV.  
ANDRY. — Génération des vers.  
AUDIBRAND. — Traité pratique et historique sur les dents  
artificielles, 1821.  
ALBUCASIS. — Méthode pratique.  
ARNEMANN. — Système de chirurgie (3<sup>e</sup> ch.) des maladies  
des dents.  
ANDRIEU. — Traducteur français de Harris.  
AMATO CINTIO (D'). — Nuova et utilissima prattica di tutto  
ch'al diligente barbiero s'apparhiente, 1632.

**B**

*Bibliothèque de l'histoire de France*

BONIFACE. — Arrêts du département d'Aix.

BERRIAT SAINT-PRIX. — Recherches sur les barbiers chirurgiens. Dans les mémoires des antiquaires de France.

BARBIER. — Journal.

BACHAUMONT. — Mémoires.

BIBLE.

BYNKERSOËCH. — De cultu religionis.

BOUCHER DE PERTHES. — Communications diverses.

BOURDET. — Soins faciles pour la conservation des dents.

BLEGNY. — Le livre commode pour 1692.

BOURDET. — Recherches et observations sur toutes les parties de l'art du dentiste, 1757.

BILLARD. — Des dents minérales et substances employées.

BUCKING. — Traité complet sur l'art d'arracher les dents, 1805.

BELL (Thomas). — Anatomie. Physiologie et maladies des dents. Anglais.

BRUNNER. — La mécanique et technique, 1766.

BLUMENTHAL. — Examen des causes du travail des dents.

BOUILLET (J.). — Précis d'histoire de la médecine, 1883.

BONTH (J.). — De medicina indorum, 1642.

BENEDETTI. — Traité, 1460. B.-N.

BLANDIN. — Anatomie du système dentaire. Paris, 1836.

BUNON. — Sur un sujet très pernicieux concernant les maux de dents qui surviennent aux femmes grosses, 1741. Essai sur les maladies des dents. Paris, 1737.

BROCA (P.). — Revue d'anthropologie.

BOURDET. — Recueil périodique d'observations de médecine, chirurgie..... par Vandermonde. Paris, 1757.

- BERDMORE (Th.). — A treatise on the disorders and deformities of the theeth and gums. London, 1768.  
 BUNON (Robert). — L'art de préserver les dents, 1735.

## C

- CORLIEU (Doct. A.). — La chirurgie en Grèce avant l'ère chrétienne.  
 CICERON. — De natura deorum. — Lettres — de legibus.  
 CRITON. — Formul., connest.  
 CABANES. — Cabinet secret de l'histoire.  
 CŒLIUS AURELIANUS. — De morbis chronicis.  
 CELSE. — De medicina.  
 COSMUS. — Œuvres.  
 CATULLE. — Poésies.  
 CHARRAS. — Nouvelles expériences sur la vipère.  
 CHARTIER (J.). — Chroniques.  
 CREQUI. — Mémoires.  
 CONSTANTIN. — Toilette d'une romaine.  
 CAYLUS. — Recueil d'antiquités égyptiennes, 1752.  
 COWPER. — Anatomia de humanum corpori, 1737.  
 CERLATA (Pietro de la) Anatomia. B.-N.  
 CAMPANI. — Odontologia, assia trattato soprai denti, 1788.  
 CORMIER. — Entretiens.  
 CORNARIUS. — Œuvres d'Aetius, traduites du Grec en latin 1567.  
 CARABELLI. — Revue historique de l'art dentaire.  
 CRAUSE. — Dissertation sur les dents, 1704 (de l'allemand).  
 CRON. — Le Praticien adroit pour ouvrir la veine et arracher les dents 1717 (de l'allemand).  
 CŒPIN (Alf.). — Talma et la Révolution.

## D

- DELAMARRE. — Traité de police.
- DEBAY. — Sciences occultes.
- DIODORE DE SICILE. — Œuvres.
- DIOSCORIDE. — Ouvrages.
- DIONIS. — Cours d'opération de chirurgie.
- D'AQUIN. — Journal de la Santé de Louis XIV.
- DESFORGES-MAILLARD. — Œuvres.
- DUCHEMIN. — De la carie des dents de lait, 1759.
- DESIRABODE. — Nouveaux éléments complets, 1843. Suivi d'une notice historique et chronologique des travaux imprimés sur l'art du dentiste depuis Hippocrate — 1843.
- DUVAL. — Des accidents de l'extraction des Dents, 1802.  
Expérience et observations, 1807.  
Recherches historiques, 1808.
- DELABARRE. — Dissertation sur l'histoire des dents, 1807.  
Traité de la partie mécanique de l'art du chir. dent.
- DELMONT. — Mémoire sur un nouveau procédé pour détruire le cordon dentaire des six dents antérieures et éviter leur extraction.
- DUBOIS-FAUCOU. — Exposé des nouveaux procédés.
- DONKERSLOOT. — Les maux de dents (du haut allemand Rotterdam, 1813).
- DUBOIS (L. E.). — Esquisse sur l'hygiène dentaire.
- DIDSBURRY. — Histoire anecdotique des dents.
- DENEFFE (Docteur). — La prothèse dentaire dans l'antiquité.
- DABRY (Capitaine). — La médecine chez les Chinois, 1863.
- DUJARDIN et PEYRIBLE. — Histoire de la chirurgie depuis son origine. Paris, 1774.
- DUPONT. — Remèdes contre le mal aux dents, 1633.

- DUVERNEY (J.). — Mémoire sur les dents, 1689.  
 DAVID (Doct.). — Avulsion des dents par le procédé de la religieuse, 1884.  
     La réglementation de la profession de dentiste, 1881.  
 DE LA BARRE (fils). — La Gutta-Percha, 1852.

## E

- ARTUS D'EMBRY. — Description de l'isle des hermaphrodites.  
 ERASME. — Civilité.  
 ENGELMANN. — Pratique des accouchements chez les peuples primitifs.  
 EMPIRICUS. — Médecine. Bordeaux.  
 EUSTACHIUS (Bart.). — Libellus de dentibus, 1563.

## F

- FRANCK (Jacob). — Histoire merveilleuse d'une dent d'or creux dans la bouche d'un jeune garçon en Silésie 1595.  
 FOURNIER DE PESLAY. — Histoire de la chirurgie.  
 FABRICIUS. — Bibliograc.  
 DU FAIL (Noël). — Conte d'Eutrapel.  
     Médecin politique.  
 FLORENTINUS. — Geponicis.  
 FOURNIER. — Histoire du Pont-Neuf.  
 FAUCHARD. — Le chirurgien-dentiste.  
 FOUQUET. — Recueil de remèdes faciles et domestiques.  
 FRANKLIN. — Vie privée des Français.  
 FONZI — Rapport sur les dents artificielles terro-métalliques.

- FOX. — Histoire naturelle des maladies des dents, de l'anglais 1821.
- FULCHINI. — De vacillat et palingesia dentium.
- FORSTNER. — Editeur du « chirurgien dentiste » en Allemagne, 1847-1863.
- FITCH (Samuel). — Système de chirurgie dentaire. Amérique, 1829.
- FONVIELLE (de). — L'homme fossile, 1865.
- FORBES. — Les momies d'Égypte.

## G

- GUÉROT. — Entretienement de vie.
- GUÉRIN. — Le chirurgien charitable.
- GUI PATIN. — Lettres.
- GIROLMO RUSSELLI. — Les secrets du Seigneur Alexis.
- GERAULAY. — L'art de conserver les dents.
- GUYON. — Le miroir de la beauté et santé corporelle.
- GRIMARD. — Curiosités historiques de l'art dentaire. Bordeaux.
- GODON (Docteur). — L'école dentaire, 1901.
- GARDOT. — Système de la physiologie, pathologie et thérapeutique de la bouche, avec des notes d'Angermann. Leips, 1806.
- GUIDRE. — Phénomènes et bizarreries des deux dentitions, 1852.
- GARRETSON. — Système de chirurgie dentaire. Amérique, 1828.
- GERAULDY (A.). — Ablandung von Zahnkrankleinten. Strasburg, 1754.
- GIRAUD (L.). — L'homme fossile, 1860.
- GEIST JACOBI. — De humani corpori fabrica.
- GILLES ARNAULT. — La fleur des remèdes contre le mal de dents, 1622.

## H

- HECQUET (Ph.). — Le brigandage de la chirurgie, 1738.
- HAUREAU. — Notice sur les manuscrits latins de la biblioth. nationale.
- HOMÈRE. — Iliade.
- HIPPOCRATE. — Œuvres.
- HORACE. — Satires.
- HORTIUS. — De aureo dente.
- HAGERUF. — Thèse. Les sourds et muets.
- HOURSSOLLE. — Quelques considérations sur l'importance de l'art du dentiste.
- HEMARD (Urbain). — Recherche de la vraie anatomie des dents, nature et propriétés d'icelles où est amplement discourru de ce qu'elles ont de plus que les os, avec les maladies que leur adviennent, 1582.
- HUNTER (John). — Ses œuvres en Anglais.
- HOFFMANN. — Dissertation sur les dents. Allemand, 1714.
- HEIDER. — Atlas pathologique des dents.
- HARRIS. — Principes et pratiques de la chirurgie dentaire (Amérique) 1839.
- HAMONIC (Docteur). — La chirurgie et la médecine d'autrefois.
- HIGMORE (Nat.). — Corporis humani disquisitio anatomica. Hampton, 1651.
- HEISTER (L.). — De dentium dolore. Aldorf, 1711.
- HURLOCK (J.). — A pratical treatise upon dentitione, 1742.
- HEMENT (F.). — L'antiquité de l'homme.
- HÉRODOTE D'HALICARNASSE. — Second livre de Médecine.

## I, J, K

- IUNKER (J.). — De affectibus dentium, 1740.  
 De dentitione difficili, 1745.  
 De odontalgia, 1746.
- JOACHIM (J.). — Le papyrus d'Ebers.
- JOUBERT (Laurent). — Santé du prince.
- JOURDAIN. — Traité des maladies de la bouche, 1756.
- JOSSE. — Analyse de l'émail des dents.
- KLARRICH — Rapport sur la guérison des maux de dents par l'aimant.

## L

- LE LONG ET FEVRET. — Douzaine de mémoires et pamphlets, 1724.
- LEBON (GUSTAVE). — Des civilisations de l'Inde.
- LUCUIS COLLUMELLE. — Agric.
- LIEBAUT (Jean). — Trois livres de l'embellissement et ornement du corps humain.
- LECLUSE. — Nouveaux éléments d'odontologie.
- LUYNES (duc de). — Mémoires.
- LAMERY (Nicolas). — Dictionnaire universel des drogues simples.
- LECLUSE. — Eclaircissements pour préserver les dents de la carie, 1755.
- LAFORGUE. — Théorie et pratique de l'art du dentiste.
- LEFOULON. — Articles dans la « *Gazette des hôpitaux* ».
- LINDERER. — Résultat sur les recherches histologiques. Berlin, 1837.
- LAFITTE (Pierre). — Histoire des sciences.
- LEMERLE. — Notice sur l'histoire de l'art dentaire.

- LENTIN (L.-B.). — Von der wirkung der elektrischen Erchütterung, 1756.  
 LARGELATA (Pietri de). — Chirurgiæ, 1480.  
 LAZARE RIVIÈRE. — Opera medica omnia. Geneve, 1737.  
 LEENWENHOECK (Van). — Chroniques de la « Royal society ».  
 LAVAUGUYON (de). — Traité complet de chirurgie, 1696.  
 LESAING. — Fragments fossiles de la mâchoire, 1845.

## M

- Mémoires pour le premier chirurgien du Roy.*  
 MALGAINE. — Introduction aux œuvres d'Ambroise Paré.  
 MARTIN (Baptiste). — Dissertation sur les dents.  
 MORGAN. — Phénomènes de la vie.  
 MARTIAL. — Poésies.  
 MONTAIGNE. — Essais.  
 MERCIER. — Tableau de Paris.  
 MOUTON. — Essai d'odontotechnie, 1746.  
 MARTIN. — Dissertation sur les dents, 1679.  
 MARTER (Van). — Articles.  
 MURPHY (J.). — A natural history of the human teeth. Lond. 1811.  
 MONTAGNAGNŒ (B). — Consilia, 1497.  
 MAINTENON (M<sup>me</sup>). — Correspondance.  
 MAURICEAU (François). — Etudes.  
 MAURY. — Manuel du dentiste pour l'application des dents incorruptibles.  
 MAHON (Citoyen). — Le dentiste observateur.  
 MAURY. — Répertoire annuel des découvertes et perfectionnements de l'art du dentiste, 1825.  
     Traité complet, 2 vol., 1828.  
 MARMONT. — L'odontotechnie, 1825.

MORTET. — Dissertation sur l'extraction des dents à l'aide d'un instrument nouveau.

MURPHY. — Les dents de l'anglais.

### N

NICOLAS. — Botanique.

NOËL(Jules). — Coup d'œil sur l'art dentaire, Nancy, 1862.

NOËL DU FAIL. — Voir Fail.

NUCK (A.). — Operationes et experimenta. Lugduni Bata-  
vorum, 1692.

### O

*Ordonnances de Louis XV.* — Archives judiciaires.

### P

PETRONIUS (Alexandre). — Traité des maladies vénériennes.

PETIT RADEL (Doct.). — Ouvrages.

PLINE. — Histoire naturelle, liv. 29.

PETRONE. — Remarques.

PHILIPPE. — Histoire des apothicaires.

PARÉ (Ambroise). — Œuvres.

*Pyrénées-Basses.* — Archives.

PARMLY. — Manuel du Chirurgien-Dentiste en anglais.

PLAFF. — Traité sur les dents humaines, Berlin, 1756.

PURKYNGE. — Recherches histologiques, Breslau.

PURMANN (M.). — Prothèse, 1710.

PIEGLOWSKI. — Essai sur l'anatomie du système dentaire,  
1841.

PERRINE. — Articles « New England journal dentistry ».

PLATEARIH (Joh). — Salernitan practica brevis, 1525.

## R

- RENAN. — Histoire du peuple d'Israël.  
*Revue d'anthropologie*, 1898-1908.
- RENOU (Jean de). — Œuvres pharmaceutiques.
- RAINAL. — Le bandage herniaire-historique.  
*Recueil de communications de l'Académie Royale*, 1776.
- REGNART. — Mémoire sur un nouveau moyen d'obturation des dents 1818.
- RHUMBAUNIUS. — Sur la dent d'or.
- ROUSSEAU. — Anatomie comparée du système dentaire chez l'homme.
- ROBINSON. — Traitement chirurgical, mécanique, et médical des dents, en Anglais.
- RASCHIKOU. — Histologie de la pulpe et de l'ivoire de l'allemand.
- RYFF (H.). — « Chirurgie générale », 1545.
- RINALDUS (F.). — De dentium statu naturali et præternaturali.
- RUNGE. — De morbis sinuum ossis frontis maxillæ superioris, 1750.

## S

- STRABON. — Mémoires historiques.
- SAINT CLÉMENT D'ALEXANDRIE. — Proteptico.
- SONNET DE COURVAL. — Satire contre les charlatans et pseudo-médecins empiriques.  
Des exercices de ce temps.
- SERRE (de). — Théâtre d'agriculture.
- SEVIGNÉ (Mad. de). — Lettres.
- SAINT-SIMON. — Mémoires.
- SCARRON. — Comédies.

- SERCY (Charles de). — Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps.
- SULPICE (Jean). — Civilité.
- SCHANGE. — Précis sur le redressement des dents, 1842.
- STUMARD. — (Fausse appellation d'Urbain Hemard.)
- SERRE. — Sur l'extraction — Vienne, 1780.
- SCHMITT. — L'art de tenir les dents belles depuis la jeunesse, 1801.
- SPONNER. — Traité des dents saines, 136. Amérique.
- SCHAFFER (Ch). — Die eingelbiden würner in Zähnen, 1757.
- SCHULTES (J.). — Armamentarium chirurgicum, 1640.
- STROBELBERGER. — 1630. Medicina.

## T

- THEOPHRASTE. — Botanique.
- TROYES (Jean de). — Chroniques.
- TALLEMANT DES REAUX. — Historiettes.
- THEODORIC. — Chirurgie.
- TRABOUILLET. — Etat de France.
- THIERS (J.-B). — Traité des superstitions.
- TAVEAU. — Notice sur un ciment oblitérique  
Conseils aux fumeurs, 1827.
- TOIRAC. — Thèse. Les dents sous le triple point de vue  
santé, physionomie, prononciation.  
Pyorrhée interalvéolo-dentaire.
- TOMES (Thomas). — Ses œuvres, — de l'Anglais.
- THOMAS (docteur). — L'odontologie dans l'antiquité.
- TISBTEIN. — Peinture de vases.

## U

- UNGBAUR. — Dissertation sur la seconde dentition, 1738  
à Leipzig.

## V

VAILLANT. — Le Charlatanisme et les Dentistes de notre époque.

VESALUIS. — Anatomie.

VALESCON. — Philomium, Pharmaceuticum et chirurgicum

VICHON. — Recherches.

## W

WALCH. — Commentaires.

WEDL. — Atlas pathologique des dents, 1851.

FIN

---

# TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION. . . . .	1
-----------------------	---

## PREMIÈRE PARTIE

### Ère Ancienne.

Préhistoire. . . . .	15
Les mâchoires antédiluviennes.	
Pithécanthropus erectus.	
Homo primigenius.	
Homo sapiens . . . . .	17
Les Egyptiens . . . . .	24
Les Chinois . . . . .	27
Les Aryens. Grèce. Italie. Gaules. . . . .	31
Hippocrate. Celse etc. . . . .	36

### Ère Chrétienne.

Italie. Cicéron. Martial. Pétrone . . . . .	44
Origines de la syphilis . . . . .	52

## SECONDE PARTIE

### Ère Nouvelle.

Du 1 <sup>er</sup> au X <sup>e</sup> Siècle. . . . .	63
Les Arabes . . . . .	68
Moyen-Age. 1200. Saint Louis. Charles VII . . . . .	80
Sous François I <sup>er</sup> . . . . .	89

Ambroise Paré . . . . .	92
Urbain Hémarc . . . . .	107
La dent d'or . . . . .	110
Mémoire d'un Barbier Chirurgien . . . . .	124
1600 à 1700 . . . . .	132
Fauchard . . . . .	222
Garengcot . . . . .	242
Origine des dents de porcelaine . . . . .	249
De 1800 à la fin de la période historique. . . . .	253
Les dents de porcelaine. ( <i>suite</i> ) . . . . .	263
Talma dentiste . . . . .	283
L'art dentaire sous le triple point de vue :	
Littérature, art, commerce. . . . .	286
Supplément historique :	
La Porcelaine dans l'antiquité . . . . .	293
Répertoire bibliographique . . . . .	304

